

# francetélévisions

**CE du 18 janvier 2016**

**INFORMATION / CONSULTATION**

**sur le projet de lancement de la chaîne d’information  
de France Télévisions**

**Projet de développement d’une chaîne d’information au  
sein de France Télévisions avec les partenaires de  
l’audiovisuel public**

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	6
<b>1. CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET DE LA CHAÎNE D’INFORMATION .....</b>	<b>8</b>
1.1. LE CONTEXTE.....	8
1.1.1. <i>DE NOUVELLES PRATIQUES MEDIATIQUES</i> .....	8
1.1.2. <i>DE NOUVEAUX CONCURRENTS</i> .....	8
1.1.3. <i>DE NOUVEAUX PRODUCTEURS DE CONTENUS</i> .....	9
1.1.4. <i>DES ENJEUX MONDIAUX ET SOCIETAUX COMPLEXES A APPREHENDER</i> .....	9
1.1.5. <i>L’OFFRE D’INFORMATION DE FRANCE TELEVISIONS</i> .....	9
1.2. LES ENJEUX .....	10
1.2.1. <i>UNE APPROCHE MULTI-SUPPORT INTEGREE</i> .....	10
1.2.2. <i>UNE MISE EN VALEUR DE LA FORCE DE FRAPPE DE FRANCE TELEVISIONS</i> .....	11
1.2.3. <i>L’OPPORTUNITE D’UNE CHAÎNE D’INFORMATION VALORISANT LE TRAVAIL DE L’ENSEMBLE DE L’AUDIOVISUEL PUBLIC</i> .....	11
1.2.4. <i>UNE PRISE DIRECTE AVEC LES EVENEMENTS</i> .....	11
1.2.5. <i>UNE ALTERNATIVE AUX OFFRES EXISTANTES : DAVANTAGE DE VALEUR AJOUTEE</i> .....	12
1.2.6. <i>LA VOLONTE D’ATTIRER UN AUTRE PUBLIC</i> .....	12
<b>2. PRESENTATION DU PROJET EDITORIAL DE LA CHAÎNE D’INFORMATION .....</b>	<b>13</b>
2.1. DEFINITION DE L’OFFRE EDITORIALE .....	13
2.1.1. <i>LA LIGNE EDITORIALE</i> .....	13
2.1.2. <i>LES FONDAMENTAUX DE L’OFFRE</i> .....	13
2.1.2.1. <i>LA MOBILITE</i> .....	13
2.1.2.2. <i>LE PARTICIPATIF</i> .....	14
2.1.2.3. <i>DECRYPTAGE ET PEDAGOGIE</i> .....	14
2.1.2.4. <i>INCARNATION ET TRANSPARENCE</i> .....	15
2.1.3. <i>LA PROGRAMMATION</i> .....	15
2.2. PARTENARIATS : RÔLES ET RESPONSABILITES .....	16
2.2.1. <i>FRANCE INFO</i> .....	17
2.2.2. <i>FRANCE 24</i> .....	17
2.2.3. <i>INSTITUT NATIONAL DE L’AUDIOVISUEL</i> .....	17
2.3. SOURCES D’APPROVISIONNEMENT .....	18
2.3.1. <i>PRODUCTIONS DELEGUEES</i> .....	18
2.3.2. <i>PRODUCTIONS PROPRES</i> .....	18
2.3.3. <i>SOURCES IMAGES ET CONTENUS</i> .....	19

2.4.	PERIMETRE GENERAL DU PROJET ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT .....	19
2.5.	PERIMETRE DU PROJET AU SEIN DE FRANCE TELEVISIONS .....	22
3.	PROJET DE MISE EN ŒUVRE AU SEIN DE FRANCE TELEVISIONS .....	23
3.1.	PERIMETRE MAISON FRANCE TELEVISIONS.....	23
3.1.1.	<i>DIRECTION DE L’INFORMATION</i> .....	23
3.1.1.1	DIRECTION DE LA CHAÎNE D’INFORMATION .....	24
3.1.1.2	DIRECTION DE LA REDACTION - DIRECTION DE L’INFORMATION .....	42
3.1.1.3	DIRECTION DES REPORTAGES ET DES MOYENS DE L’INFORMATION.....	46
3.1.1.4	SECRETARIAT GENERAL .....	50
3.1.1.5	DIRECTION ARTISTIQUE.....	50
3.1.1.6	VOLUMETRIE .....	51
3.1.2.	<i>DIRECTION DES SPORTS</i> .....	52
3.1.3.	<i>DIRECTION GENERALE ADJOINTE FABRICATION ET TECHNOLOGIES</i> .....	53
3.1.3.1	EVOLUTION ORGANISATIONNELLE ENVISAGEE .....	53
3.1.3.2	DESCRIPTIF DU MODE D’EXPLOITATION .....	55
3.1.3.3	ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL, SCHEMAS DE VACATIONS ET VOLUMETRIE .....	59
3.1.4.	<i>AUTRES DIRECTIONS MAISON FRANCE TELEVISIONS</i> .....	63
3.1.5.	<i>IMPLANTATION IMMOBILIERE</i> .....	64
3.1.5.1	IMPLANTATION DE LA DIRECTION DE LA CHAÎNE D’INFORMATION ET D’UNE PARTIE DE L’EQUIPE TECHNIQUE DANS L’ATRIUM DIT « France 2 ».....	64
3.1.5.2	IMPLANTATION DES POSTES DE TRAVAIL D’INFOGRAPHISTES .....	67
3.1.5.3	IMPLANTATION DE L’ENCADREMENT EDITORIAL DE LA CHAÎNE D’INFORMATION.....	67
3.1.5.4	IMPLANTATION DES SALLES DE MONTAGE.....	68
3.1.5.5	IMPLANTATION DES REGIES DE PRODUCTION ET DE CONTINUITE D’ANTENNE.....	68
3.1.5.6	IMPLANTATION DE DEUX CABINES DE TRADUCTION.....	70
3.1.5.7	IMPLANTATION D’UN ESPACE DETENTE MUTUALISE TELEMATIN / CHAÎNE INFO ; VESTIAIRE MUTUALISE ET IMPLANTATION DE BUREAUX POUR LES CADRES TECHNIQUES .....	70
3.1.5.8	IMPLANTATION DE POSTES DE TRAVAIL AU SEIN DE LA REDACTION DE FRANCETV INFO ....	71
3.1.5.9	IMPLANTATION DE POINTS DE CAPTATION AUTOMATISES.....	72
3.2.	PERIMETRE FRANCE 3 TOUTES REGIONS.....	75
3.2.1.	<i>EVOLUTION DU RATTACHEMENT ORGANISATIONNEL DE FTR</i> .....	75
3.2.2.	<i>CONTRIBUTIONS POUR LA CHAÎNE D’INFORMATION</i> .....	78
3.2.3.	<i>ORGANISATION ACTUELLE ET INTEGRATION DES BESOINS DE LA CHAÎNE D’INFORMATION</i> .....	78
3.2.4.	<i>EVOLUTIONS AU SEIN DE LA REDACTION FTR ET DU CENTRE TECHNIQUE FTR</i> .....	78
3.2.5.	<i>EQUIPES REDACTION/TECHNIQUE DE FTR</i> .....	79
3.3.	PERIMETRE MALAKOFF.....	80
3.3.1.	<i>CONTRIBUTIONS POUR LA CHAÎNE D’INFORMATION</i> .....	80
3.3.2.	<i>ORGANISATION ACTUELLE ET INTEGRATION DES BESOINS DE LA CHAÎNE D’INFORMATION</i> .....	80
3.3.3.	<i>EVOLUTIONS AU SEIN DE LA REDACTION ET DU CENTRE DE FABRICATION</i> .....	81

3.3.3.1	REDACTION DE MALAKOFF.....	81
3.3.3.2	CENTRE DE FABRICATION DE MALAKOFF.....	82
3.3.4.	MISE A DISPOSITION DE MOYENS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES.....	82
3.3.5.	ACCOMPAGNEMENT DES COLLABORATEURS.....	82
4.	PROJET D'ACCOMPAGNEMENT ET DE COMMUNICATION DES STRUCTURES FRANCE TELEVISIONS.....	83
4.1.	LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT GENERAL.....	83
4.1.1.	LES ACTIONS IDENTIFIEES.....	83
4.1.2.	LES POPULATIONS IDENTIFIEES.....	84
4.1.3.	LES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT.....	85
4.2.	DISPOSITIF DE COMMUNICATION INTERNE.....	86
4.2.1.	CREATION D'OUTILS AU SERVICE DE LA COMMUNICATION SUR LE PROJET.....	86
4.2.1.1	SITE DEDIE AU PROJET SUR L'INTRANET MONESPACE.....	86
4.2.1.2	CREATION D'UN BLOG INFO SUR L'INTRANET ET ORGANISATION DE TCHATS.....	87
4.2.1.3	VALORISATION DU PROJET DANS LE MAGAZINE INTERNE ANTENNES.....	87
4.2.2.	ORGANISATION DE REUNIONS D'INFORMATION ET DE PARTAGE.....	87
4.2.2.1	PRESENTATION DU PROJET AUX SALARIES.....	87
4.2.2.2	PARTICIPATION DE LA DIRECTION DU PROJET AUX « RENDEZ-VOUS DE L'INFO ».....	87
4.2.2.3	TOURNEE DES COMITES DE DIRECTION DE L'ENTREPRISE.....	88
4.2.2.4	DISPOSITIFS SPECIFIQUES POUR LES MANAGERS.....	88
4.3.	MISE EN PLACE DE GROUPES DE TRAVAIL.....	88
4.4.	DISPOSITIF DE RECRUTEMENT ET MOBILITE.....	89
4.4.1.	CONSTRUCTION DE L'EQUIPE EDITORIALE DEDIEE.....	89
4.4.2.	RENFORT DES EQUIPES TECHNIQUES.....	89
4.4.3.	DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT LIE A LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE.....	90
4.5.	DISPOSITIF DE FORMATION.....	91
4.5.1.	ORGANISATION D'UN SEMINAIRE D'INTEGRATION (PAR PHASES D'INTEGRATION DES EQUIPES) ...	91
4.5.2.	ACCOMPAGNEMENT DE LA LIGNE MANAGERIALE.....	91
4.5.3.	ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES EDITORIALES.....	91
4.5.4.	ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES TECHNIQUES.....	92
4.5.5.	RECONVERSIONS ET EVOLUTIONS.....	92
4.6.	SANTE ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL.....	92
4.6.1.	ACCOMPAGNEMENT EN MATIERE DE SECURITE.....	92
4.6.2.	ACCOMPAGNEMENT EN MATIERE DE SANTE ET DE QUALITE DE VIE.....	93
4.6.3.	ACCOMPAGNEMENT EN MATIERE DE SANTE ET D'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL.....	94

5.	MODE DE FINANCEMENT ET CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE .....	95
5.1.	MODE DE FINANCEMENT .....	95
5.2.	CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE .....	96
6.	ANNEXES .....	97
6.1.	ORGANISATION DE L’ACTIVITE DU SERVICE MONTAGE DE LA DRM .....	97

*Le présent document emploie indifféremment le présent, le futur et le conditionnel. L’emploi de ces termes n’affecte pas la nature de projet du présent document.*

## INTRODUCTION

---

*Couvrir l’actualité en images en temps réel et en continu ;*

*La vérifier et la contextualiser pour la rendre intelligible ;*

*La rendre disponible et adaptée aux modes de consommation spécifiques  
à chaque support de diffusion et en particulier au téléphone mobile ;*

*Entretenir un dialogue permanent avec le public par la prise en compte  
de ses commentaires et des ses interrogations ;*

*Développer les synergies au sein de l’audiovisuel public...*

... telles sont les grandes intentions liées au projet porté par France Télévisions de lancer une chaîne d’information de service public en continu à la rentrée de septembre 2016.

Elles s’appuient entre autre sur les recommandations émises par le rapport Schwartz<sup>1</sup> sur l’avenir de France Télévisions en matière d’information et de synergies au sein de l’audiovisuel public français :

- « assurer une offre d’information continue de qualité, multi-supports, et accessible à tous » ;
- « accompagner l’évolution de la société française, en représenter la diversité dans toutes ses composantes et ses territoires » ;
- « s’adresser aux jeunes et leur proposer une offre de programmes et de services susceptible de capter ce public » ;
- « mieux coordonner les stratégies des groupes publics, notamment dans les domaines de l’information, du numérique ».

L’ambition est que « la mission d’information de France Télévisions prenne une dimension nouvelle, axée en particulier sur la continuité de l’offre, son adaptation aux jeunes, et le maintien d’une forte singularité du traitement éditorial ».

Le groupe dispose de nombreux atouts pour répondre à ses défis.

L’information est au cœur de notre mission de service public.

Nos rédactions et celles de nos partenaires de l’audiovisuel public sont reconnues pour la qualité du travail qu’elles effectuent.

---

<sup>1</sup> France Télévisions 2020 : Le chemin de l’ambition - Rapport et synthèse du rapport du groupe de travail sur l’avenir de France Télévisions, coordonné par Marc Schwartz – 4 mars 2015

Nos implantations sur le territoire national, en métropole et en outremer mais également en Europe et à l’International, constituent des ressources essentielles pour produire des contenus d’information complets, de qualité et de proximité.

Le groupe est bien positionné dans l’univers numérique en tant que média d’information. Depuis le lancement de francetv info en novembre 2011, l’offre d’information numérique de France Télévisions a su se démarquer ; elle a progressé de manière continue, passant de la 17<sup>ème</sup> place des sites d’information les plus consultés en octobre 2011 à la 4<sup>ème</sup> aujourd’hui, quel que soit le support (web, mobile, tablette)<sup>2</sup>.

Cette progression se vérifie durant les grands événements d’actualité.

Durant les élections départementales de mars 2015, francetv info s’est placée en tête des sites d’actualités sur le cumul des deux tours, selon l’OJD. Au total, l’offre d’information en ligne de France Télévisions a atteint sur les deux tours plus de 10 millions de visites cumulées sur tous les supports numériques (web, mobile, tablette)<sup>3</sup>.

Lors des élections régionales de décembre dernier, francetv info a atteint la seconde place des offres numériques d’information, derrière lemonde.fr<sup>4</sup>.

Ce positionnement numérique du groupe en tant que média d’information se retrouve également en matière d’information sportive, avec une offre francetvsport performante tout particulièrement pendant les grands événements sportifs, comme en attestent notamment les résultats obtenus en 2015 lors de Roland-Garros ou du Tour de France.

Nous disposons, par ailleurs, à Lyon (Vaise) et à Malakoff de structures rédactionnelles valorisant notamment le travail réalisé dans les réseaux.

Aussi, il s’agit de capitaliser sur tous ces acquis et de démontrer notre capacité à toujours innover et à nous démarquer dans un univers concurrentiel foisonnant. France Télévisions doit conserver ses fondamentaux tout en continuant à s’approprier les codes et marqueurs liés aux nouvelles pratiques médiatiques pour repenser la façon dont il édite l’information sur tous les supports de diffusion. Toujours au service de la satisfaction de l’audience qui doit continuer à moyen et long terme à être en interaction avec l’information du service public de l’audiovisuel.

---

<sup>2</sup> Source Médiamétrie, mesure web en octobre 2011 et mesure 3 écrans en septembre 2015

<sup>3</sup> Source : OJD <http://www.ojd.com/Actualites/Toutes-les-actualites/Actualites-numeriques/Elections-departementales-un-nouveau-pic-de-frequentation-pour-les-Sites-Web-d-Actualites>

<sup>4</sup> Source : OJD <http://www.ojd.com/Actualites/Toutes-les-actualites/Actualites-numeriques/OJD-by-ACPM-Les-elections-regionales>

# 1. CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET DE LA CHAÎNE D’INFORMATION

---

## 1.1. LE CONTEXTE

*Le modèle des médias et de l’industrie culturelle connaît un bouleversement profond.*

*Les nouveaux modes de consommation des contenus et la place prépondérante prise par les interactions numériques ont multiplié les offres d’information mises à disposition des publics sur tous les supports de diffusion.*

*Les catégories traditionnelles des médias explosent : ils convergent.*

*Les postures s’inversent : le public devient acteur en choisissant ce qu’il veut mais aussi en produisant des contenus.*

*Les événements contemporains échappent de plus en plus à des logiques globales dans une société à la fois fragmentée et mondialisée.*

### 1.1.1. DE NOUVELLES PRATIQUES MEDIATIQUES

Aujourd’hui, grâce à la mobilité des terminaux, la consommation de l’information se fait de moins en moins sous contraintes et de plus en plus de manière individuelle et mobile. L’information est transmise de plus en plus en temps réel, via des alertes notamment.

Les journaux télévisés traditionnels, les « grands rendez-vous d’information », rencontrent des succès d’audience mais pas chez les plus jeunes et les plus connectés.

Les nouvelles pratiques de consommation de l’information (via les réseaux sociaux, You Tube, les applications d’information, les sites web...) observées particulièrement chez les 15-34 ans, ont ainsi entraîné un non-renouvellement des audiences sur les médias traditionnels.

### 1.1.2. DE NOUVEAUX CONCURRENTS

Nous assistons également à une convergence des médias. Certains organes de presse écrite, par exemple, se tournent vers le numérique et développent une offre vidéo importante.

Le lancement de la TNT en 2005 a également créé un écosystème favorable à la multiplication des chaînes et notamment à l’émergence de nombreuses chaînes dédiées exclusivement à l’information. Les groupes privés TF1 avec LCI, Canal + avec iTélé et Altice avec BFMTV se sont positionnés depuis longtemps sur le créneau du « tout info ».

De nouveaux distributeurs de contenus arrivent sur le marché que ce soit *Netflix, You Tube, Dailymotion, Amazon...* Ces derniers diversifient leurs activités et deviennent des groupes médias à part entière.

Les grands opérateurs (*Orange, Vodafone...*) et les fabricants de la télévision entrent aussi dans la course.



### **1.1.3. DE NOUVEAUX PRODUCTEURS DE CONTENUS**

Chacun peut à présent être créateur de contenus et trouver des espaces d’exposition sur internet, notamment via *You Tube*.

On passe d’une logique de *mass media* à une logique de média communautaire où c’est autant le volume d’audience que le niveau d’engagement et de participation de cette audience qui compte.

Dans cette perspective, on peut gager que le public va être de plus en plus partie-prenante des programmes et va participer à leur co-création. C’est d’ailleurs un enjeu primordial pour une offre éditoriale que d’être ouverte à son public, lui laissant de la place pour s’exprimer, faire connaître ses envies, ses attentes, évaluer les programmes et, au fond, créer des médias à son image.

La programmation des flux linéaires doit donc évoluer pour donner le sentiment à l’audience de « vivre » quelque chose tandis que les programmes doivent être conçus dans une logique horizontale d’exploitation multi-supports et de conversation avec l’audience.

### **1.1.4. DES ENJEUX MONDIAUX ET SOCIÉTAUX COMPLEXES A APPREHENDER**

Plus que jamais, il apparaît crucial de donner des clés de compréhension du monde au public en mal de repères et de sens face à des événements toujours plus complexes. Le temps médiatique s’accélère ; les conflits sont protéiformes ; la société se fragmente.

Les récents événements dramatiques qui ont eu lieu à Paris rappellent la nécessité de disposer en continu d’un média d’information de service public à la fois réactif et fiable, au cœur des événements, mais aussi s’inscrivant dans une démarche de mise à distance et d’éclairage de l’actualité.

### **1.1.5. L’OFFRE D’INFORMATION DE FRANCE TELEVISIONS**

France Télévisions a de nombreux atouts pour faire face à ces bouleversements.

Le groupe est reconnu pour la qualité de son offre d’information.

Il a su innover. Certaines de ses éditions sont devenues prescriptrices de nouvelles façons de raconter et d’expliquer l’actualité.

En outre, il dispose d’un réseau de rédactions sans équivalent lui permettant de couvrir l’ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin, ainsi que de bureaux à l’étranger pour rendre compte de l’actualité internationale. Une meilleure circulation de l’information entre les rédactions se met peu à peu en place.

Enfin, il a su bâtir en quelques années seulement une offre numérique solide avec *francetv info*, qui est présente sur tous les supports (web, web mobile, applications smartphones et tablettes, télévision connectée, smartwatches... ), qui génère un trafic important, et qui se place dans les tout premiers sites d’information français. Les équipes numériques ont également acquis une maturité en matière de gestion de l’interactivité et de rapport à l’audience, d’organisation de la viralité et de mise en ligne de contenus.

*Aujourd’hui, ces forces vives doivent se fédérer pour proposer à tout moment et quel que soit le lieu une offre de référence et originale en matière d’information. Aussi, le lancement d’une chaîne d’information continue 24h/24 disponible sur tous les supports constitue aujourd’hui l’un des quatre chantiers prioritaires de l’entreprise.*

## 1.2. LES ENJEUX

*Clé majeure de la stratégie de France Télévisions, la chaîne d’information devrait notamment séduire un public qui ne regarde plus aujourd’hui nos rendez-vous d’information classique et qui a évolué vers de nouveaux usages.*

*Elle serait axée sur la couverture de l’actualité, son décryptage, la compréhension du monde et des enjeux contemporains.*

*Elle devrait à la fois innover face à la concurrence et à la démultiplication des offres, tout en portant les valeurs du service public et ce dans un contexte budgétaire contraint.*

*Cette ambition impliquerait de :*

- *construire les passerelles éditoriales en matière de remontées des informations, contenus et images, des sujets traités par l’ensemble des rédactions ;*
- *repenser le mode de traitement et de mise en valeur de l’information :*
  - *construire un traitement imbriqué : informer, approfondir, mettre en perspective, ouvrir des angles de vue originaux ;*
  - *proposer des formats plus innovants, penser en natif pour la diffusion numérique, des modes de narration différents (exemple : data journalisme, « fact checking »...).*
- *valoriser le travail des journalistes de France Télévisions et de ses partenaires Radio France, France 24 et l’INA, dont les noms et rédactions d’origine seraient identifiés à l’antenne ;*
- *créer un véritable modèle « en continu » d’interaction avec le public quel que soit l’événement traité.*

### 1.2.1. UNE APPROCHE MULTI-SUPPORT INTEGREE

Pour répondre aux nouveaux usages et conquérir une cible plus connectée, la nouvelle offre serait hybride, à la fois multiforme et originale en proposant de nouveaux formats éditoriaux.

Deux offres complémentaires seraient développées dans un écosystème cohérent :

- une offre linéaire qui constituerait un véritable enjeu tant sur le plan du modèle éditorial, que des méthodes de fabrication et de fonctionnement avec les autres rédactions ;
- une offre délinéarisée qui s’appuierait sur l’actuelle plateforme francetv Info, laquelle muterait, pour accueillir de façon plus interactive, à la fois l’offre linéaire et plus de modules vidéo.

S’inscrivant dans une logique multi-écrans répondant aux pratiques médiatiques contemporaines, les supports de diffusion de cette nouvelle offre auraient vocation à être multiples : une offre sur les mobiles (applications et site mobile), sur les plateformes numériques, sur les réseaux sociaux mais aussi dans le bouquet des offres box et adsl et en TV connectée.

### **1.2.2. UNE MISE EN VALEUR DE LA FORCE DE FRAPPE DE FRANCE TELEVISIONS**

La chaîne d’information se voudrait être le reflet du travail et de l’investissement des hommes et des femmes de France Télévisions qui travaillent chaque jour à fournir cette information de proximité - proche des évènements, des territoires et des citoyens - « sourcée » et vérifiée, sur les antennes télévisuelles, radiophoniques et numériques ; qui témoignent de notre environnement et mettent en perspective l’actualité.

La Rédaction Nationale dont Francetv Info, la Direction des Sports, la Rédaction de France Ô à Malakoff, le réseau France 3 et ses 116 implantations sur le territoire, tout comme les stations ultramarines, en télévision et en radio, sans oublier nos bureaux à l’étranger constitueraient l’une des sources essentielles d’une information de qualité et de proximité.

Ainsi, cette nouvelle offre devrait permettre le développement de nouveaux réflexes internes pour faciliter la mise à l’antenne d’évènements locaux et régionaux d’ampleur nationale pour toucher un plus large public. Chaque rédaction serait en mesure d’être force de proposition.

### **1.2.3. L’OPPORTUNITE D’UNE CHAÎNE D’INFORMATION VALORISANT LE TRAVAIL DE L’ENSEMBLE DE L’AUDIOVISUEL PUBLIC**

Aujourd’hui, il n’existe pas d’offre qui permette de mettre en avant la profondeur et la complémentarité des contenus d’information produits par les différentes entreprises composant l’audiovisuel public français.

Or, il apparaît vital que ces dernières travaillent à davantage de coopération éditoriale et technique en matière de production d’information sur tous les supports de diffusion afin de gagner en puissance et en visibilité face à des groupes privés qui se concentrent de plus en plus pour peser sur un marché très concurrentiel intégrant de nouveaux entrants.

Aussi, la nouvelle offre accueillerait des contributions éditoriales des partenaires de l’audiovisuel public que sont Radio France, France 24 et l’INA. Des contenus seraient également co-construits. Au travers de cette offre, ce serait l’excellence, la modernité et le dynamisme du secteur audiovisuel public qui seraient démontrés et mis en avant tant dans sa ligne éditoriale, dans les valeurs du journalisme, que dans ses méthodes de fabrication et d’organisation.

### **1.2.4. UNE PRISE DIRECTE AVEC LES EVENEMENTS**

Le lancement de la chaîne d’information permettrait au groupe France Télévisions de gagner encore en réactivité par rapport à la couverture des évènements. L’ensemble du réseau de rédactions disposerait d’une antenne opérationnelle 7 jours sur 7 et en continu ainsi que d’une offre numérique très riche pour témoigner des faits majeurs de l’actualité du moment.

En cas de forte actualité, elle constituerait un moyen éditorial disponible immédiatement. Elle offrirait ainsi aux antennes historiques une capacité supplémentaire de couverture des évènements en temps réel. En fonction de l’ampleur et de la temporalité de l’évènement, un signal commun pourrait être partagé entre deux antennes du bouquet.

Le dialogue permanent instauré avec l’audience permettrait d’être en connexion avec les réseaux sociaux qui sont souvent très réactifs face aux évènements.

### **1.2.5. UNE ALTERNATIVE AUX OFFRES EXISTANTES : DAVANTAGE DE VALEUR AJOUTEE**

La nouvelle proposition éditoriale devrait légitimer son rôle d’éditeur de contenus en démontrant la valeur de sa médiation par la qualité et la cohérence des contenus qu’elle proposerait à son public. Elle aurait vocation à devenir un label de qualité et un laboratoire de nouvelles façons de raconter l’actualité.

En effet, l’ambition serait à la fois de couvrir l’actualité en continu mais aussi de l’éclairer en mettant en perspective les événements, en répondant aux sollicitations du public, via l’explication et le décryptage.

Cela se traduirait par un travail journalistique de pédagogie mais aussi par un recours à de nouvelles formes de narration utilisant davantage de datas et d’infographies.

Cela passerait également par la diversité des sources d’information mobilisées (en interne mais aussi en externe).

Il s’agirait enfin de montrer en quoi consiste le travail des journalistes et comment se construisent les éditions d’information en donnant accès aux coulisses de la rédaction.

### **1.2.6. LA VOLONTE D’ATTIRER UN AUTRE PUBLIC**

Le public que la nouvelle offre entendrait capter est connecté, plutôt jeune, notamment issu de la génération millénaire. Très agile avec les nouveaux supports et friand de contenus courts à l’écriture originale, ce public est à la fois :

- contributeur : il capte et met en ligne des contenus ; il commente ;
- spectateur actif : il recherche l’information ; il souhaite aller vite, à l’essentiel, mais peut également passer du temps à approfondir un sujet en recherchant plusieurs angles lui permettant d’élargir sa vision ;
- acteur : il questionne ; il interagit ; il lance des actions ;
- relais : il aime ; il partage ; il transmet...

Notre enjeu serait donc de bâtir une offre éditoriale suffisamment moderne, innovante, et en renouvellement constant sur des formats courts qui répondent aux modes de consommation de ces acteurs qui utilisent grâce aux avancées technologiques (comme la 4G) notamment de plus en plus leurs « smartphones » pour visionner des vidéos. La chaîne d’information devrait également offrir au public des espaces d’expression mais aussi d’exposition de ses propres contenus. Les UGC<sup>5</sup>, encadrés dans leur utilisation, seraient une composante importante de la nouvelle offre.

---

<sup>5</sup> User Generated Contents : images générées par les utilisateurs

## 2. PRESENTATION DU PROJET EDITORIAL DE LA CHAÎNE D’INFORMATION

---

### 2.1. DEFINITION DE L’OFFRE EDITORIALE

*Il ne s’agit pas ici de décrire dans le détail l’offre et la grille de programmes en cours d’élaboration et qui se doivent de rester confidentielles vis-à-vis de nos concurrents, mais d’exposer les intentions, les éléments constitutifs de la promesse éditoriale et la mécanique de programmation.*

#### 2.1.1. LA LIGNE EDITORIALE

Il s’agirait de lancer une offre d’information en continu, c’est-à-dire disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. L’ensemble des contenus serait renouvelé au fil de l’évolution de l’actualité. Le flux linéaire serait assuré pour la tranche de nuit par les équipes de France 24.

La nouvelle offre serait adaptée aux nouveaux usages :

- en mobilité ;
- multi-support ;
- interactive.

Elle chercherait à mettre en perspective les évènements en donnant du sens. Les modules vidéo seraient très identifiés de par leurs écritures singulières et seraient exportables sur tous les écrans.

Elle se différencierait des propositions de nos concurrents en cherchant moins l’immédiateté et la répétition, mais davantage le décryptage et l’explication.

Elle instaurerait un dialogue permanent avec le public.

Elle aurait vocation à valoriser la profondeur de l’offre d’information de France Télévisions et le savoir-faire de ses partenaires de l’audiovisuel public français.

#### 2.1.2. LES FONDAMENTAUX DE L’OFFRE

##### 2.1.2.1 LA MOBILITE

La nouvelle offre serait disponible dès son lancement en mobilité dans sa globalité (flux linéaire et modules vidéo découpés). Cela impliquerait un certain nombre de partis pris éditoriaux.

Les usages en mobilité impliquent que les vidéos sont souvent visionnées sans le son. Aussi, de nombreux contenus proposés seraient habillés avec de la « titraille » et complétés avec de la data.

Les sujets seraient souvent courts pour plusieurs raisons :

- l’audience est pressée ;
- les données coûtent cher ;
- le chargement doit être rapide.

En conséquence, l’écriture devrait être directe, les accroches fortes et les angles de traitement marqués.

Des alertes « push » seraient envoyées pour permettre un accès direct à l’information.

#### **2.1.2.2 LE PARTICIPATIF**

L’audience serait sollicitée pour contribuer à l’offre de différentes façons :

- la rédaction d’un commentaire ;
- l’envoi d’images ;
- du témoignage ;
- une expertise sur un sujet.

La vie des réseaux sociaux et des évènements d’actualité qui l’animent seraient relayés après modération : les vidéos montreraient à la fois les images de l’information et l’écho de cette information sur les réseaux sociaux.

La recherche de transparence serait une exigence forte. Cela se traduirait par un accès du public à la manière dont on construit l’information (cheminement de l’enquête mis en image), par une exposition systématique des sources d’information qu’elles soient internes ou externes, par une écriture directe.

Enfin, la logique participative se traduirait par une personnalisation partielle de l’offre non-linéaire qui maintiendrait néanmoins une hiérarchisation de l’information, caractéristique du service public.

#### **2.1.2.3 DECRYPTAGE ET PEDAGOGIE**

Il s’agirait pour la nouvelle offre d’essayer à la fois d’éclairer l’évènement présent, de le mettre en perspective avec le passé mais aussi avec l’avenir.

Le leitmotiv serait la pédagogie, même avec des sujets plus légers, moins ancrés dans l’actualité immédiate.

Un recours important à l’infographie serait nécessaire pour soutenir un discours didactique sans être académique.

L’un des enjeux serait également de trouver rapidement des réponses et des clés de compréhension aux questions posées en direct par le public.

#### **2.1.2.4 INCARNATION ET TRANSPARENCE**

##### **Le plateau :**

Le plateau serait au cœur de la rédaction. Il montrerait la rédaction au travail : comment elle cherche, comment elle construit l’information.

##### **La présentation :**

L’objectif serait d’opter pour un ton renouvelé et moins cérémoniel notamment en ne reprenant pas les codes actuels de présentation des chaînes tout info : un présentateur ou un duo de présentateurs assis derrière un bureau. Une attention particulière serait portée à mettre en avant les visages de la diversité tant dans la présentation que dans les modes de traitement de l’actualité.

Les commentaires des journalistes seraient plus informels.

Un passeur « anchorman/médiateur » assurerait, aux carrefours d’information, le fil rouge de l’antenne. Il aurait la responsabilité de lancer l’ensemble des éléments constitutifs de l’antenne. Il irait à la rencontre des journalistes de la rédaction au travail. Il pourrait également échanger en « duplex » avec des points de captation et de diffusion installés au sein des rédactions de France Télévisions et de nos partenaires.

Les reporters sur le terrain sollicités par la chaîne d’information pourraient organiser la conversation avec le public curieux qui demande à en voir et à en savoir davantage.

##### **L’offre numérique :**

Cette offre serait disponible et accessible sur l’actuelle plateforme francetv info dont l’architecture évoluerait pour répondre aux objectifs éditoriaux : enrichissement de l’offre vidéo ; nouvelle navigation pour valoriser la profondeur de l’offre, avec un affichage du flux plus ou moins mis en avant en fonction de l’actualité ; renforcement de l’interactivité. L’équipe de France Télévisions Editions Numériques (FTVEN), dans le cadre de ses missions, accompagnerait les développements liés à cette mutation.

#### **2.1.3. LA PROGRAMMATION**

On distinguerait deux mécaniques différentes selon les moments de la journée hors « breaking news » :

- un temps rouge (uniquement en semaine) correspondant aux pics de consommation de l’information sur le numérique et les chaînes tout info : 6h-9h / 18h-20h / 22h-24h ;
- un temps vert – les autres plages horaires.

En période rouge seraient programmés deux journaux à l’heure et la demi-heure.

En période verte, seraient programmés un journal à l’heure et un flash info à la demi-heure.

Le tempo de l’antenne serait marqué par les rappels de titres d’une minute de France Info (voir schéma ci-dessous).

Entre ces éditions d’actualité, s’intercaleraient des contenus vidéo de formats et d’origines divers : des modules d’information, des bandes annonces, la météo...

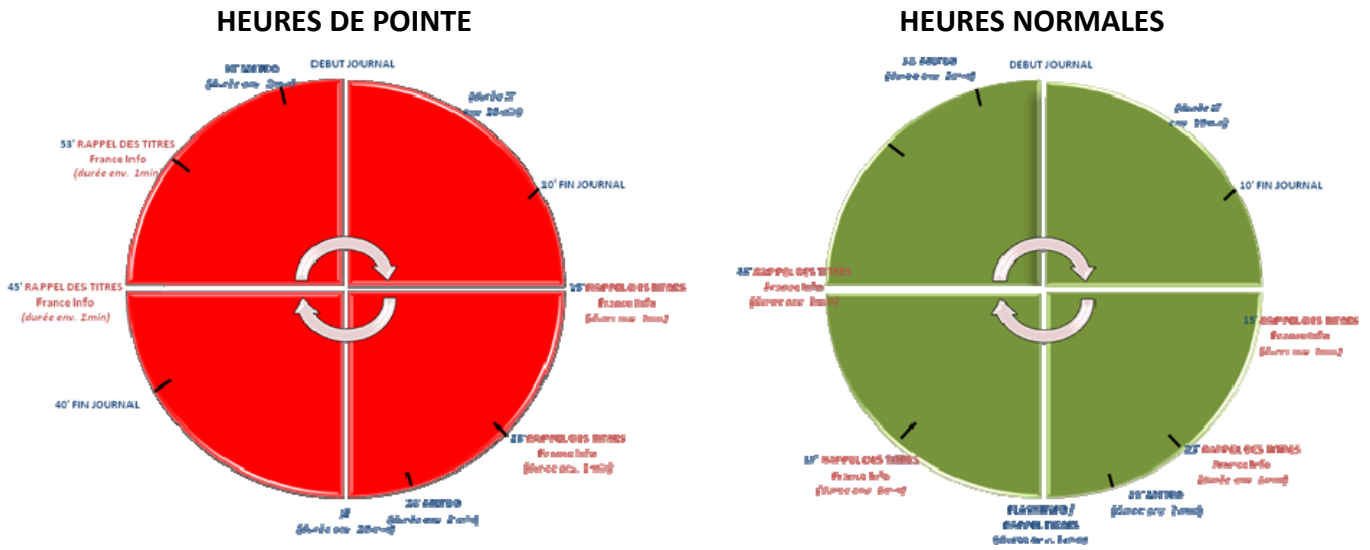


Fig.1 – Principe de programmation envisagé

En période rouge, serait mise en place une double présentation avec un(e) présentateur(trice) en charge des journaux télévisés et un « anchorman » chargé de coordonner et d’animer l’antenne. Ce fonctionnement serait envisagé du lundi au vendredi.

En période verte, le fil rouge serait assuré par un habillage spécifique.

## 2.2. PARTENARIATS : RÔLES ET RESPONSABILITES

*Le projet de lancement de la chaîne d’information entendrait capitaliser sur les savoir-faire de nos partenaires de l’audiovisuel public à savoir Radio France, France Médias Monde et l’INA.*

*La collaboration éditoriale qui serait créée aurait vocation à mettre en valeur le travail et l’expertise de chacun au sein de cette offre unique toujours dans l’intérêt du public.*

*Il s’agirait bien d’un échange de contenus sans que soient mises en œuvre des synergies d’équipes ou de moyens techniques.*

*Les principaux interlocuteurs côté Radio France seraient les équipes de France Info et côté France Médias Monde les équipes de France 24.*

*Les discussions sont toujours en cours avec chacun des partenaires mais déjà des pistes de travail concrètes sont avancées pour collaborer sur l’offre linéaire mais aussi sur l’offre délinéaire.*



### **2.2.1. FRANCE INFO**

Un comité de pilotage technique commun à Radio France et France Télévisions a été mis en place. Il offre aux deux partenaires un espace de dialogue pour réfléchir aux solutions techniques idoines.

Dans le cadre du partenariat chaîne info, il s’agirait de permettre aux deux antennes de fonctionner par moments en simultanée. Ainsi, la nouvelle offre reprendrait en direct les rappels de titres de France Info.

Un dialogue serait mis en place entre les antennes de France Info et de la chaîne info via des duplex.

Des programmes produits dans les studios de France Info pourraient être repris sur l’antenne de la chaîne info ou co-construits, garantissant à tout moment la réactivité de la chaîne d’information.

Un partenariat renforcé en matière d’offre numérique est à l’étude.

Pour faciliter le fonctionnement avec la Direction de la chaîne d’Information de France Télévisions, un contact chaîne d’information serait identifié localement.

### **2.2.2. FRANCE 24**

France 24 serait quotidiennement en charge de l’antenne entre minuit et 6 heures du matin.

Elle pourrait produire des contenus vidéo s’inscrivant dans la narration éditoriale de la nouvelle offre, lesquels pouvant être repris sur les deux antennes.

Un dialogue serait mis en place entre les antennes de France 24 et de la chaîne info via des duplex.

Un partenariat renforcé en matière d’offre numérique est à l’étude.

Pour faciliter le fonctionnement avec la Direction de la chaîne d’Information de France Télévisions, un contact chaîne d’information serait identifié localement.

### **2.2.3. INSTITUT NATIONAL DE L’AUDIOVISUEL**

L’INA pourrait nous apporter son savoir faire en matière de décryptage et de mise en perspective des images d’actualité d’archives qui font résonnance avec le présent.

Elle pourrait fournir à la chaîne info des contenus vidéo.

Des réflexions sont en cours sur les possibilités d’incarnation de sujets.

Un partenariat renforcé en matière d’offre numérique est à l’étude.

Pour faciliter le fonctionnement avec la Direction de la chaîne d’Information de France Télévisions, un contact chaîne d’information serait identifié localement.

## **2.3. SOURCES D’APPROVISIONNEMENT**

*Pour alimenter le flux linéaire et son offre délinéarisée, la chaîne d’information s’appuierait sur les productions dites déléguées auprès de structures internes et de nos partenaires ainsi que sur les productions propres réalisées par la rédaction de la chaîne d’information. Les productions propres seraient fabriquées à partir de sources d’images internes et externes.*

### **2.3.1. PRODUCTIONS DELEGUEES**

Les productions déléguées seraient confiées à des structures internes comme la rédaction de Malakoff, France 3 Toutes Régions ou la Direction des Sports ; ou à des structures externes, à savoir nos partenaires de l’audiovisuel public.

Ces structures se verraient confier, par la rédaction de la chaîne d’information, la responsabilité de la fabrication de modules audiovisuels. Ces derniers répondraient à un cahier des charges éditorial qui fixerait les caractéristiques et contraintes du produit final attendu (exemples : format ; durée ; ton ; style ; public visé... ). Ils seraient élaborés en étroite collaboration avec la rédaction dédiée.

Les structures seraient force de proposition pour faire évoluer les modules déjà à l’antenne ou pour en proposer de nouveaux. Pour faciliter le fonctionnement avec la rédaction de la chaîne d’information, un contact chaîne information serait identifié localement.

La décision de mise à l’antenne de nouveaux modules ou de faire évoluer certains modules serait placée sous la responsabilité de la direction de la chaîne d’information.

Ces productions déléguées constitueraient des apports en industrie au projet de la chaîne d’information.

### **2.3.2. PRODUCTIONS PROPRES**

Une structure rédactionnelle dédiée à la chaîne d’information serait mise en place au sein de la Direction de l’Information de France Télévisions. Cette structure aurait notamment pour mission de fabriquer des journaux télévisés mais aussi des modules qui alimenteraient le flux linéaire et le délinéaire de la chaîne d’information. Elle s’appuierait sur les sources d’images et ou de contenus disponibles et cela dans l’absolu respect du travail de chacun, des JRI comme des rédacteurs.

### **2.3.3. SOURCES IMAGES ET CONTENUS**

Les rédactions de France Télévisions captent et fabriquent des images intégrées dans les systèmes de fabrication. Ces images constituent une source d’approvisionnement native qu’il convient d’exploiter en priorité et de valoriser autant que possible.

Aussi, la structure rédactionnelle dédiée s’appuierait, naturellement, sur l’ensemble de ses sources pour la fabrication de ses propres productions. Le « sourcing » des images, leur traçabilité et leurs conditions d’utilisation, qui doivent être renseignés dans les outils de fabrication, sont des informations précieuses qui permettront à la fois de pouvoir identifier à l’antenne les sources et de garantir une utilisation dans le respect des individus (droit à l’image, floutage... ) et des règles déontologiques encadrant le métier de journaliste. Ces bonnes pratiques professionnelles constituent un gage de valeur de nos actions de service public.

Les contenus proposés en cross-média par les Outremer 1<sup>ère</sup> pourraient également être réutilisés pour la fabrication de modules.

Elle utiliserait enfin les sources d’images externes traditionnelles (agences d’images, INA...) mais également moins conventionnelles que constituent les UGC<sup>6</sup>. Ces dernières représentent une réelle richesse d’information. Néanmoins, leur utilisation suppose le respect de conditions impératives :

- les vérifier comme toute source d’information afin de garantir leur fiabilité
- les utiliser à bon escient.

Cet élément différenciant et bousculant nos usages constituerait un élément d’attractivité plaçant chaque citoyen comme acteur d’information.

## **2.4. PERIMETRE GENERAL DU PROJET ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT**

La nouvelle offre serait élaborée et fabriquée à la fois par France Télévisions et par nos partenaires de l’audiovisuel public.

La responsabilité éditoriale finale serait portée par France Télévisions.

L’offre serait constituée :

- d’un flux linéaire diffusé soit en streaming sur les supports numériques, soit en broadcast sur les réseaux de distributions FAI<sup>7</sup> ;
- de contenus délinéaires permettant une distribution sur les plateformes francetv info (web, applications mobiles, sites mobiles), vers les réseaux sociaux, vers les plateformes vidéos ou encore vers la TV connectée.

La structure éditoriale dédiée aurait pour rôle d’assurer la cohérence éditoriale du flux linéaire et l’adéquation temporelle des contenus délinéaires.

---

<sup>6</sup> User Generated Contents : images générées par les utilisateurs

<sup>7</sup> FAI : fournisseurs d’accès internet

Des productions propres et déléguées permettraient d'alimenter le flux linéaire. Elles seraient fabriquées à partir des sources d'approvisionnement d'images internes, externes à disposition dans les systèmes de fabrication ou mises à disposition. Des synergies seraient mises en place avec les services éditoriaux de la rédaction afin de bénéficier de leur expertise.

La fabrication et la continuité de l'antenne impliqueraient le recours à des moyens techniques dédiés (plateaux, régies). Ils seraient exploités par les moyens internes de la direction Fabrication et Technologies.

Enfin, les structures du siège et de Malakoff disposent de moyens techniques dont l'utilisation serait envisagée notamment pour la fabrication de modules, dans le cadre des procédures en place de planification des activités.

L'équipe de Francetv info poursuivrait ses activités pour alimenter le site et les applications. Ces offres seraient enrichies par les contenus vidéo fabriqués pour l'offre linéaire et publiés pour l'offre délinéaire.

Le schéma suivant conceptualise le fonctionnement général envisagé :

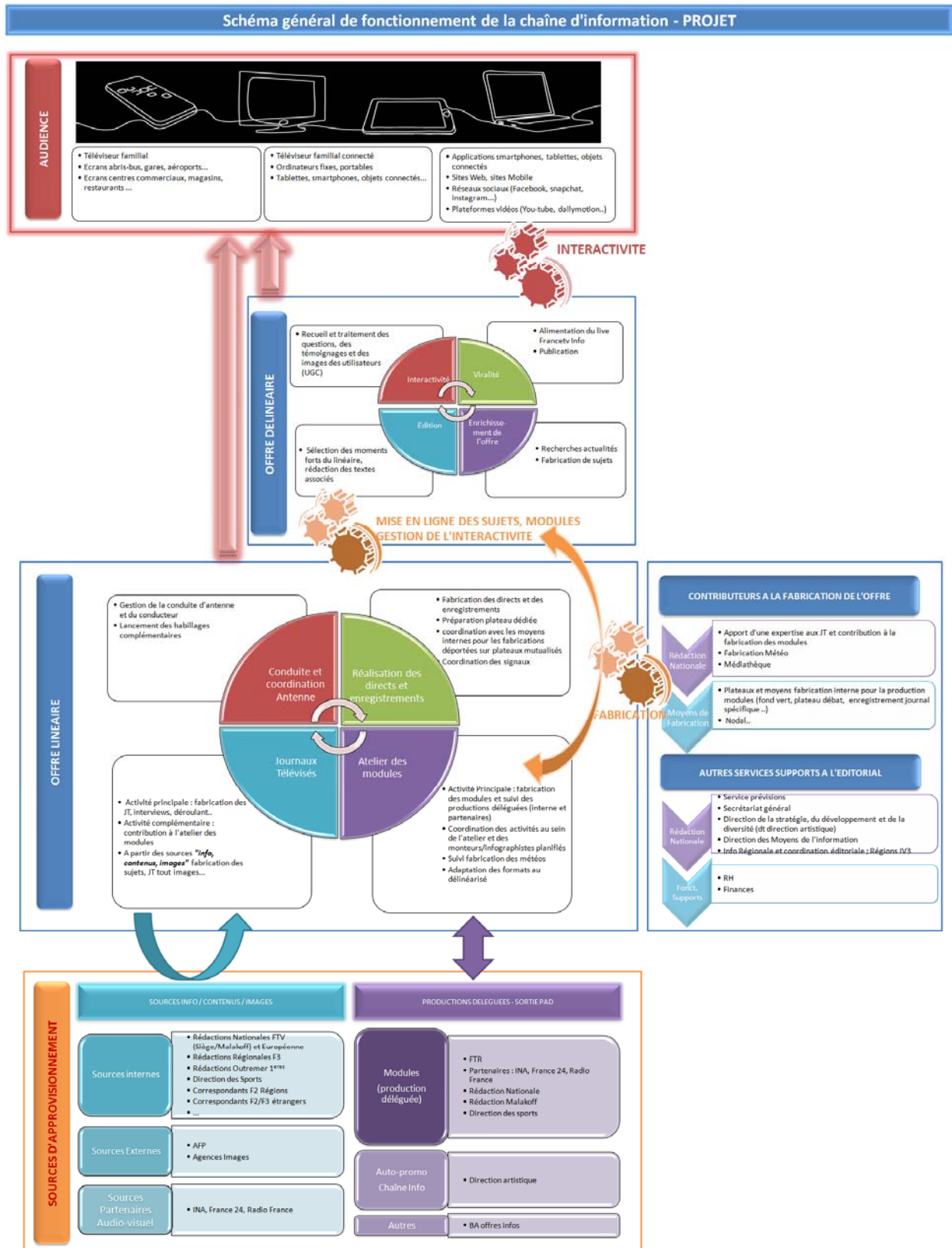


Fig.2 – Schéma général de fonctionnement

## 2.5. PERIMETRE DU PROJET AU SEIN DE FRANCE TELEVISIONS

*L’ambition du projet est d’utiliser et de mettre en valeur l’ensemble des savoir-faire de France Télévisions. Il s’agirait de capitaliser sur l’atout d’une implantation sur l’ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin, tout en tenant compte des réelles capacités de manœuvre de chacune des structures du groupe.*

Les images et les sujets réalisés par l’ensemble des rédactions permettraient d’élaborer l’offre de la chaîne d’information. La rédaction dédiée de la « chaîne info » produirait de nouveaux éléments à partir d’une matière première, en grande partie, déjà existante. L’ensemble de ces éléments trouverait ainsi une nouvelle exposition, et serait adressé à un public plus large. Chacune des sources internes serait valorisée à l’antenne afin de montrer la force du réseau de France Télévisions et la capacité de partage et de mutualisation des apports respectifs.

Le fonctionnement de la chaîne d’information au sein de France Télévisions serait sans incidence directe sur les activités, les fonctionnements et les organisations de nos réseaux métropolitain et ultra-marin. Le projet de chaîne d’information relèverait du périmètre du Siège, à savoir la Maison France Télévisions, le site de Malakoff et le site de France 3 Toutes Régions basé à Vaise.

Ces changements, résultant de la mise en œuvre du projet au sein de ces structures, sont décrits dans les chapitres qui suivent.

### 3. PROJET DE MISE EN ŒUVRE AU SEIN DE FRANCE TELEVISIONS

---

*Le projet de lancement de la chaîne d’information au sein de France Télévisions induirait des changements dans les trois emprises suivantes relevant de l’établissement du Siège :*

- *Maison France Télévisions ;*
- *Site de Malakoff ;*
- *Site de France 3 Toutes Régions basé à Vaise.*

*Il est apparu nécessaire au projet de valoriser l’information régionale et ultramarine, dans sa proposition éditoriale. La nouvelle offre s’appuierait sur les contenus produits en régions. Elle travaillerait également en étroite collaboration avec la rédaction de Malakoff et la structure France 3 Toutes Régions laquelle réintégrerait la Direction de l’Information. Ces ancrages forts constituent des atouts importants pour la future offre qui pourrait s’appuyer sur les savoir-faire développés par ces entités en matière de mise en valeur de l’information produite en proximité.*

#### 3.1. PERIMETRE MAISON FRANCE TELEVISIONS

*En ce qui concerne le périmètre de la Maison de France Télévisions, la chaîne d’information induirait des changements relevant soit de l’organisation des structures, soit des activités, soit du fonctionnement, soit du temps de travail, soit de l’implantation immobilière. Ces changements sont décrits ci-après. Les structures organisationnelles pour lesquelles des changements n’auraient pas été identifiés ne figurent pas dans le document.*

##### **3.1.1. DIRECTION DE L’INFORMATION**

Pour éditer, programmer, fabriquer et diffuser l’offre linéaire, il apparaît nécessaire de disposer d’une équipe éditoriale dédiée à la chaîne d’information, qui s’intégrerait au sein de la Direction de l’Information.

Cette nouvelle structure mutualiserait avec Télématin les ressources pour la fabrication des sujets des journaux télévisés du matin.

D’un point de vue éditorial, elle s’appuierait sur les services de la rédaction permettant de bénéficier de leurs expertises par une collaboration aux fabrications, ou par des interventions ponctuelles dans les journaux télévisés par exemple.

Elle aurait également recours aux fonctions support de la Direction de l’Information telles que la Direction des Moyens et le Secrétariat général.

Par ailleurs, des moyens techniques dédiés seraient placés sous la responsabilité de la direction Fabrication et Technologies. Dans le cadre des procédures en place au sein de la Direction des Opérations en charge de la planification des moyens de production de France Télévisions, l’activité de production des modules pourrait solliciter ces moyens internes. Une possibilité d’usage des moyens de production du site de Malakoff a été également identifiée et s’inscrirait de la même façon dans le cadre des planifications d’activité du centre.

Enfin, France 3 Toutes Régions contribuerait grandement à la nouvelle offre. Elle serait rattachée à la Direction de l’information.

En interne, ces activités garantiraient un volant de productions propres (modules) et s’inscriraient dans une volonté d’optimisation de l’usage de nos moyens propres et de leur amortissement.

### **3.1.1.1 DIRECTION DE LA CHAÎNE D’INFORMATION**

Cette équipe éditoriale sera désignée indifféremment dans ce document sous les intitulés « rédaction de la chaîne d’information » ou « Direction de la chaîne d’information ». Cette structure, inexistante à ce jour au sein de l’organisation de France Télévisions, serait créée. Nous nous attacherons ici à décrire les missions de cette structure de travail, son rattachement au sein de France Télévisions. Pour chaque équipe la constituant, nous veillerons à décrire quels pourraient être son organisation et ses modes de fonctionnement, les organisations du temps de travail qu’il conviendrait de mettre en place pour répondre aux besoins de l’activité, l’implantation des équipes et enfin les modes d’accompagnement prévus pour la mise en œuvre.



3.1.1.1.1 Organisation actuelle de la Direction de l’information

Le projet de chaîne d’information démarrant en septembre 2016, il s’inscrirait donc dans la structure organisationnelle mise en place par la Direction de l’Information dans le cadre du projet Info 2015<sup>8</sup>.

Organisation janvier 2016

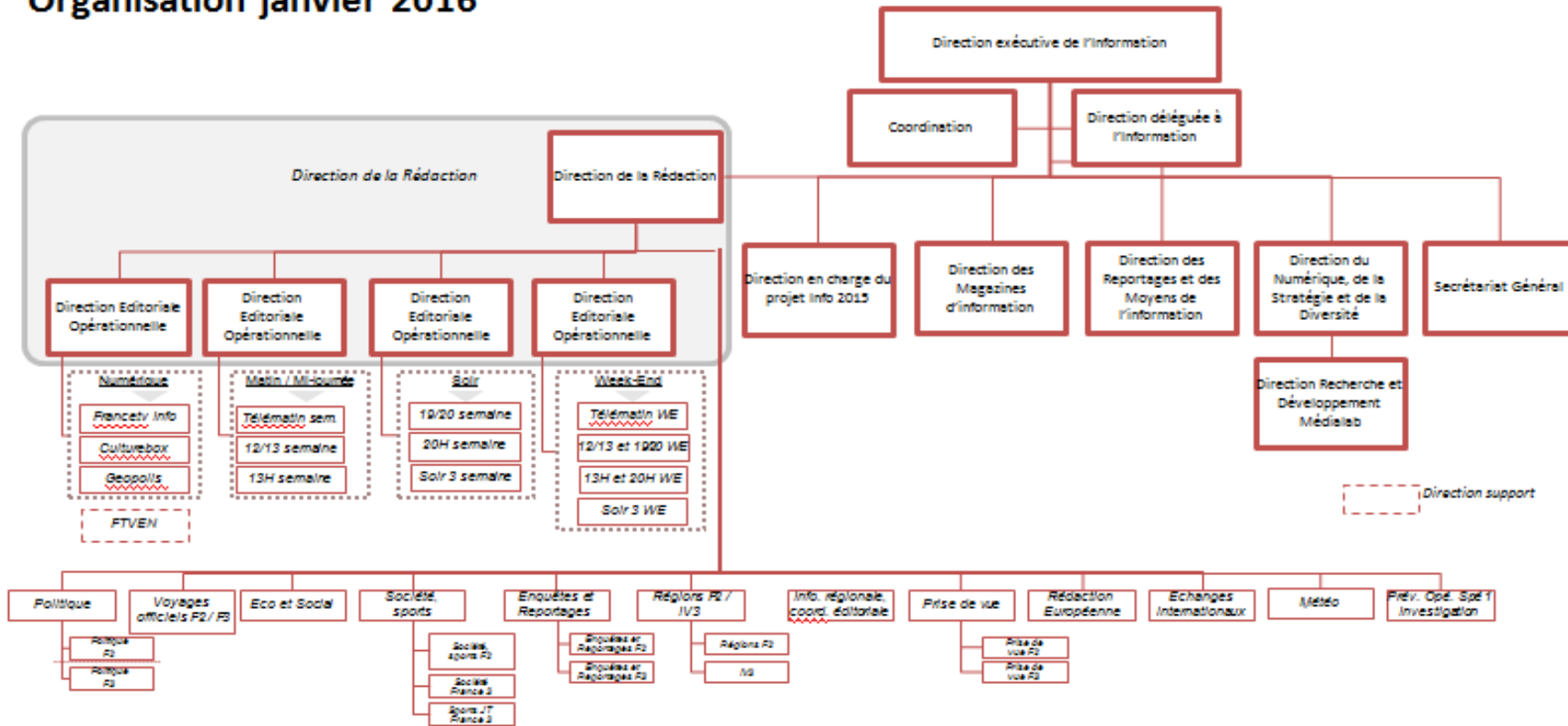


Fig.3 – Organisation Direction de l’information janvier 2016

<sup>8</sup> L’organigramme présenté prend en considération les nominations intervenues le vendredi 18/12/2015. La structure générale est conforme au projet Info 2015 et au périmètre présentés initialement (cf. Organigramme Info 2015 – phase 1)

**3.1.1.1.2 Evolution organisationnelle et fonctionnelles envisagées**

La volonté du projet est d’inscrire la direction de la chaîne d’information au sein de France Télévisions et de l’intégrer naturellement au sein la Direction de l’information. Cette intégration aurait pour objectif de faciliter les relations et la fluidité des échanges au sein de la direction de l’information et avec les services communs.

**Organisation cible septembre 2016**

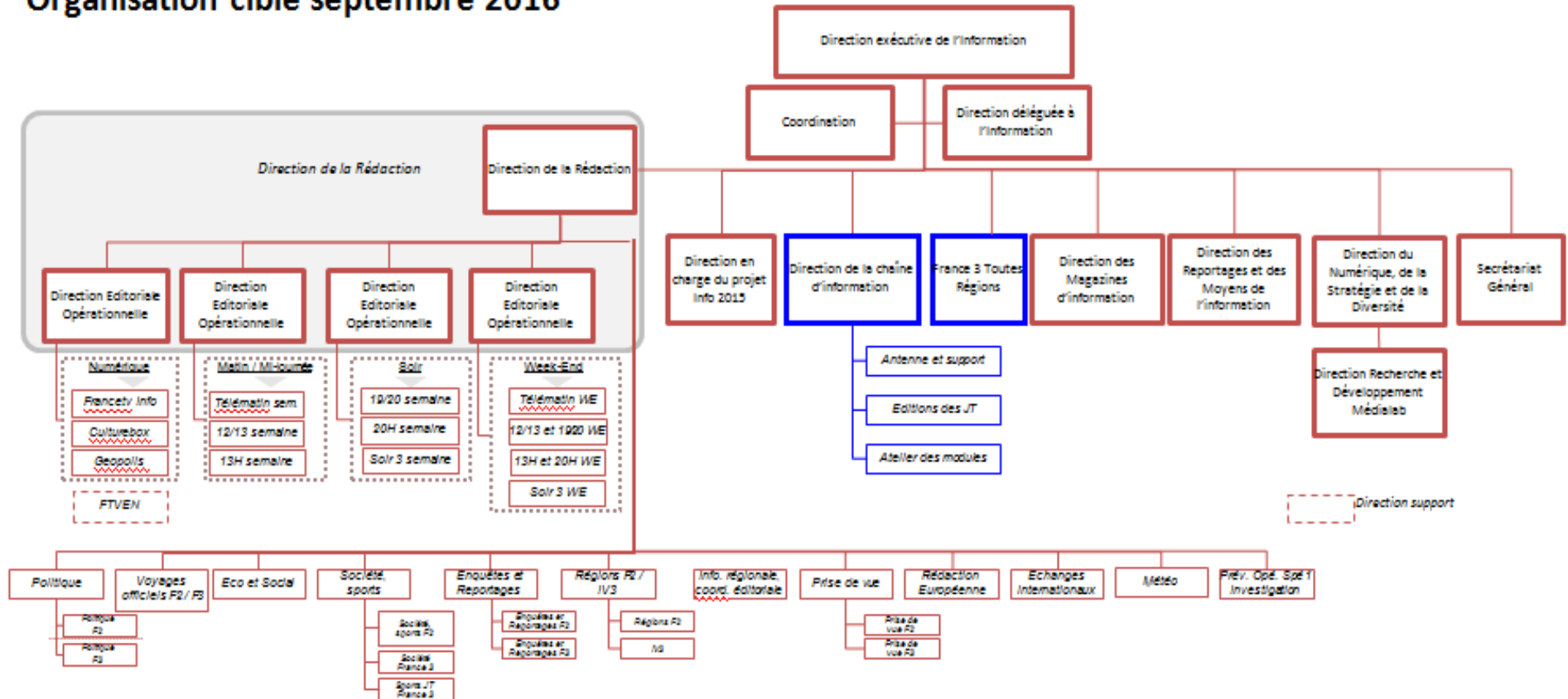


Fig.4 – Organisation cible Direction de l’information septembre 2016

**3.1.1.1.3 Lettre de mission de la rédaction de la chaîne d’information, principaux pôles d’activité**

**La lettre de mission** de la direction de la chaîne d’information serait la suivante :

- assurer une couverture de l’actualité de qualité en respectant les ambitions éditoriales fixées pour cette offre, à savoir : informer sur l’actualité en dépassant l’émotion suscitée, en aidant à comprendre, à décrypter les événements qui structurent les sociétés via de nouveaux modes de narrations et de formats, en instaurant un dialogue continu avec le public ;
- maintenir et faire évoluer le cahier des charges éditorial, lequel reprendrait les orientations générales de la chaîne, définirait les produits mis sur l’antenne linéaire et délinéaire (durée, format, style de narration, moyen de fabrication nécessaire..), ainsi que les types d’évènements justifiant de « casser » les antennes (« breaking news »).
- définir, mettre en œuvre, réviser selon les audiences, la grille de programmation du flux linéaire alimentant le streaming et ce, dans le respect des budgets alloués à son fonctionnement.

**Ses activités principales** seraient :

- d’assurer la continuité de l’antenne de 6 heures à minuit et 7j/7 du flux linéaire ;
- de décider, quand l’actualité le nécessite, des « breaking news » de l’antenne, ainsi que de l’arrêt de ceux-ci pour rebasculer dans sa fonction de décryptage, et ce en coordination avec la Direction de l’Information et nos partenaires pour assurer la complémentarité des antennes ;
- de garantir la coordination éditoriale entre l’équipe éditoriale dédiée, avec les partenaires, avec les rédactions : Nationale dont Francetv Info, Sports, FTR, Malakoff ;
- de faciliter l’intégration des contributions proposées par les rédactions régionales et ultra-marines à l’antenne ;
- de fabriquer des journaux télévisés, des modules du flux linéaire, garantir l’alimentation de la plateforme francetv info par la publication de contenus vidéos issus des JT ou des modules, suivre et coordonner les « productions déléguées ».

Pour répondre à ces missions et activités, l’organisation propre envisagée de la direction de la chaîne d’information serait la suivante :

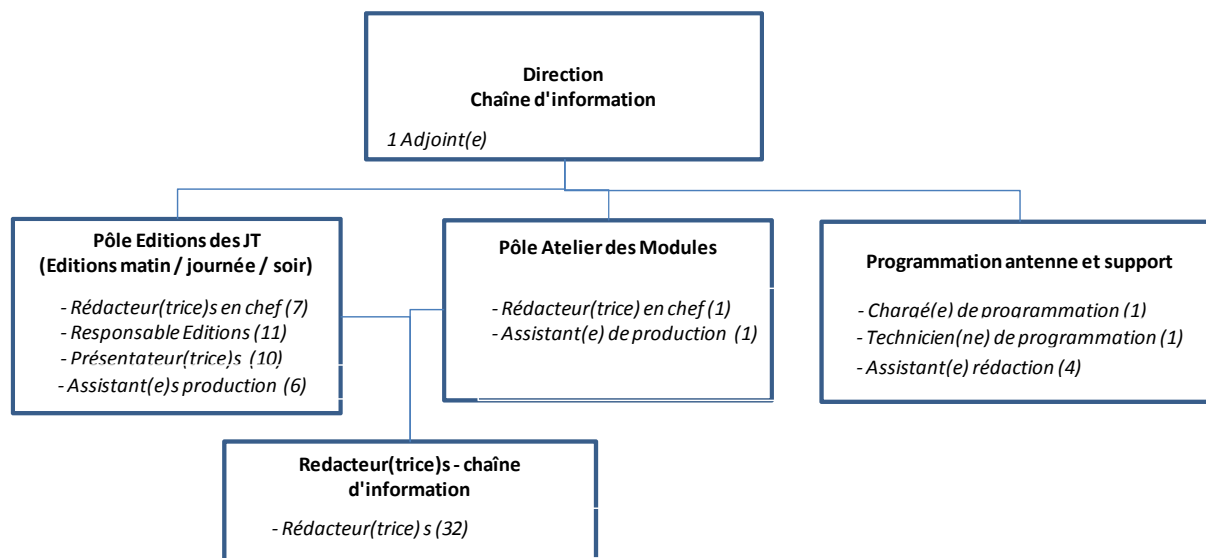


Fig.5 – Organisation Direction Chaîne d’Information

Les principaux pôles d’activité qui pourraient être mis en œuvre au sein de la direction de la chaîne d’information seraient :

- **Une direction de la chaîne d’information** qui aurait pour mission la responsabilité du bon fonctionnement de la rédaction pour qu’elle remplisse sa lettre de mission précisée préalablement. D’un point de vue opérationnel, cette direction :
  - aurait la responsabilité opérationnelle du cahier des charges éditorial de la chaîne, de la programmation de l’offre linéaire et de leurs évolutions aux regards de la politique de la Direction de l’Information et des audiences ;
  - déciderait de la bascule en « breaking news » selon l’actualité et de son arrêt en coordination avec la Direction de l’Information et la Rédaction nationale pour assurer la complémentarité des antennes ;
  - assurerait la coordination avec la Rédaction nationale et les directions de l’information, ainsi qu’avec les rédactions partenaires ;
  - veillerait au respect des budgets et de l’allocation des ressources pour l’atteinte de ses objectifs éditoriaux ;
  - travaillerait avec les directions en charge des productions (moyens des antennes et productions des magazines d’information), pour trouver les marges de manœuvre permettant une exposition plus large de tout ou partie de ces contenus d’information.
  
- **Un pôle « Edition des JT »** qui aurait la responsabilité de l’édition des journaux télévisés et des flashs d’information pour la diffusion de 6h à 24h. D’un point de vue opérationnel, ce pôle assurerait la fabrication des sujets des journaux télévisés, des titres, des flashs d’information, de modules d’éclairage immédiat de l’actualité, l’édition des journaux télévisés. Il aurait également la responsabilité de la fabrication du conducteur des journaux télévisés, et en période rouge ou en « breaking news » la responsabilité de l’antenne. Ce pôle travaillerait en collaboration avec l’atelier des

modules, avec les autres services de la rédaction de la direction de l’information et les ressources en charge de l’exploitation des moyens dédiés à la chaîne d’information.

- **Un pôle « Atelier des modules »** qui aurait pour vocation de piloter l’ensemble des contenus proposés entre les journaux télévisés. Il assurerait la fabrication d’un certain nombre de modules et coordonnerait par ailleurs ceux produits par les contributeurs internes à France Télévisions ou externes (Rédactions Nationales dont Rédaction des sports, Rédaction de Malakoff, France3 Toute Régions, Radio France, France 24, INA). Il aurait également pour responsabilité l’intégration des médias dans le conducteur d’antenne. Pour réaliser une partie de ses productions propres, il s’appuierait sur des ressources techniques de la direction des moyens de l’information (infographiste/monteur) mis à sa disposition.

**La direction de la chaîne d’information serait une direction intégrée à la Direction de l’Information, qui s’inscrit dans le plan de modernisation et de synergies initiés depuis 2011.**

Aussi, elle serait en interaction avec les autres structures de la Direction de l’Information, dont France 3 Toutes Régions, et des services associés. Ces interactions sont précisées dans les chapitres consacrés aux différentes directions de la Direction de l’Information. Une mutualisation des ressources avec l’édition de Télématin serait envisagée, en particulier concernant la fabrication des sujets des journaux télévisés.

#### **3.1.1.1.4 Direction de la chaîne d’information – organisation et fonctionnement**

L’ensemble des postes indiqués comme « créés » ci-dessous, le serait en priorité par redéploiement au sein de France Télévisions.

**1) Le poste de Directeur(trice) de la chaîne d’information** serait créé. Directement rattaché au directeur de l’information de France Télévisions, le directeur de la chaîne d’information aurait pour mission d’assurer la cohérence éditoriale et sa continuité d’antenne. Il déciderait de l’allocation des moyens, veillerait au budget de la chaîne et rechercherait les moyens d’optimiser ceux-ci. A ce titre, il aurait sous sa responsabilité directe :

- le poste de directeur(trice) adjoint(e) de la chaîne d’information ;
- le poste de chargé(e) de la programmation ;
- les assistant(e)s de rédaction ;
- le pôle « éditions des JT » ;
- le pôle « atelier des modules ».

Le directeur de la chaîne d’information serait secondé d’un(e) **directeur(trice) adjoint(e)** ; ce poste serait créé. Ce directeur adjoint assisterait le directeur de la rédaction dans ses fonctions. Il assurerait la coordination éditoriale entre les structures de la chaîne d’information rattachées au directeur de la « chaîne info » (pôles éditions JT, atelier des modules). Il aurait pour rôle de promouvoir la coopération avec les éditions de la Rédaction nationale (antennes/numérique), dans le respect du cahier des charges éditorial de la chaîne d’information et de la charte de l’information du service public. Dans ce cadre, il assurerait le lien avec les services « prévisions » ; il participerait notamment aux conférences de prévisions.

Il serait le référent éditorial de la chaîne d’information et l’interlocuteur des rédacteurs en chef de cette dernière.

En absence du directeur de la chaîne d’information, et par délégation de celui-ci, il serait responsable de la décision éditoriale du « breaking news ».

Enfin, par délégation du directeur de la chaîne d’information, il managerait les rédacteurs en chef, le chargé de programmation et les assistants de rédaction.

Le directeur de la « chaîne info » aurait 14 personnes sous sa responsabilité hiérarchique directe.

Son périmètre de responsabilité recouvrirait au total 75 personnes.

## **2) Le poste de chargé(e) de programmation** serait créé.

Directement rattaché au directeur de la chaîne info, il aurait pour responsabilité la programmation de l’antenne dans le respect de la grille validée par le directeur ainsi que la préparation du conducteur d’antenne jusqu’au transfert de responsabilité du conducteur vers la conduite d’antenne. Jusqu’à ce transfert, il travaillerait en étroite collaboration avec le rédacteur en chef des modules, et anticiperait d’éventuels changements dans le conducteur d’antenne. Il aurait également la responsabilité de coordonner les actions relatives aux déclarations post-diffusion. Il prendrait également en charge la commande de l’autopromotion et des bandes annonces auprès de la Direction Artistique, et des éventuels parrainages auprès de France Télévisions Publicité. Il s’assurerais auprès de ces directions de l’avancée des fabrications et livraisons au regard de la programmation et veillerait à l’intégration des médias dans le conducteur d’antenne.

Sous la responsabilité du directeur de la chaîne d’information, la grille serait examinée pour identifier les changements à apporter à la programmation, selon les événements à venir et selon les résultats d’audience. Les décisions d’évolution de la grille seraient prises par le directeur de la chaîne d’information. Le chargé de programmation planifierait avec le rédacteur en chef des modules, et les contacts des productions déléguées, les dates de mises en production des nouveaux produits ou des évolutions et les répercuterait dans la programmation de l’antenne.

Dans un esprit d’amélioration continu, un point de production régulier avec la Direction Artistique et FTP serait mis en place concernant les commandes, le suivi de la production et de la circulation de flux.

## **3) Le poste de technicien(cienne) de programmation** serait créé.

Il viendrait en renfort du chargé de programmation et de l’assistant de production des modules.

Il accompagnerait le chargé de programmation dans les activités relatives à l’établissement des grilles et la gestion du conducteur d’antenne jusqu’au transfert de responsabilité vers la conduite d’antenne, dont notamment : la saisie, le recueil des informations techniques/artistiques concernant les éléments à diffuser (modules, habillage, médiaplanning, parrainage... ) et leur positionnement dans le conducteur d’antenne, ainsi que le recueil de données concernant la post-édition. Il élaborerait également les conducteurs bis ou de secours.

Il accompagnerait l’assistant de production dans les activités de médiaplanning, de suivi de la réception des médias, de vérification de leur disponibilité dans le conducteur, et d’analyse des stocks de médias disponibles, à archiver ou à purger.

Il participerait aux points de production organisés par le chargé de programmation et aux revues des grilles.

Il serait placé sous la responsabilité hiérarchique du chargé de programmation.

**4) Les postes d’assistant(e)s de la rédaction** seraient créés.

Directement rattachés au directeur de la chaîne d’information, les assistant(e)s de rédaction auraient pour rôle de gérer le secrétariat du directeur de la rédaction et de son adjoint et d’apporter un support aux rédacteurs en chef dans la préparation, l’organisation, et la gestion administrative et éditoriale. Pour assurer ce soutien, la présence d’un(e) assistant(e) sur les tranches serait prévue en semaine et une présence réduite sur le week-end à un assistant sur la journée. Ces aspects d’organisation du temps de travail seront abordés au paragraphe 3.1.1.1.8.

**3.1.1.1.5 Pôles édition des journaux télévisés – organisation et fonctionnement**

La couverture à l’heure actuelle de l’actualité par les équipes de Télématin correspond à une tranche d’actualité en continu. Dans un esprit de mutualisation des moyens et de logique de fabrication, il semblerait pertinent de mutualiser sur la tranche du matin les ressources tout en maintenant une incarnation distincte des journaux télévisés afin de conserver l’identité de chaque édition. Dans cette logique, cette mutualisation se traduirait par la prise en charge par le rédacteur en chef de Télématin et son (ses) adjoint(s), de la rédaction en chef, à la fois pour l’édition Télématin et les éditions de la chaîne d’information sur la tranche matinale. Les sujets alimentant les éditions seraient produits par une seule équipe de rédacteurs rattachée à la chaîne d’information qui nourrirait les deux éditions. L’analyse d’impact de cette mutualisation est reprise au sein de chaque service de la Direction de l’Information dans les chapitres consacrés.

**Présentation de l’organisation et du fonctionnement envisagé pour le pôle des éditions des JT de la chaîne d’information.**

L’ensemble des postes indiqués comme « créés » ci-dessous le serait en priorité par redéploiement au sein de France Télévisions.

**1) Les poste(s) de rédacteur(trice) en chef des JT** seraient créés, pour les tranches de journée et du soir.

La tranche du matin serait mutualisée avec Télématin qui dispose d’un rédacteur en chef et d’un adjoint le matin en semaine et d’un autre rédacteur en chef le samedi. Les évolutions envisagées concernant les ressources Télématin seront développées dans le chapitre consacré.

Les rédacteurs en chef des JT (hors Télématin) de la chaîne d’information seraient rattachés au directeur de la chaîne d’information. Par délégation du directeur, ils seraient opérationnellement managés par le directeur adjoint.

Sur la tranche à laquelle ils seraient affectés, ils seraient responsables de la ligne éditoriale des JT et de la ligne éditoriale des périodes dites rouges de la tranche. Le rédacteur en chef managerait l’équipe éditoriale placée sous sa responsabilité au cours de la tranche. Il superviserait la mise en œuvre des moyens rédactionnels pour la fabrication des éditions (directs, remontées de rushes, fabrication des sujets, titres...). Il serait responsable du développement et du contrôle qualité des contenus d’information produits. Il suivrait, à partir des outils de veille sur les réseaux sociaux qui seraient mis à sa disposition, les préoccupations, informations échangées par ce public afin de créer une antenne interactive. Il aurait à travailler en collaboration étroite avec Francetv Info. Il pourrait solliciter les ressources de Francetv Info pour, par exemple, de la recherche de contenus issus de ces nouvelles sources, lancer des appels à témoins ou témoignages. La conférence de rédaction serait l’un des moments au cours duquel il organiserait et déciderait des sujets à traiter, et de leurs angles,

à partir de l’actualité et de sujets proposés par l’équipe. Il indiquerait notamment ceux qui auraient vocation à être publiés sur le délinéarisé à Francetv Info qui prendrait en charge la publication. Il organiserait les activités entre les rédacteurs (fabrication des sujets, responsabilité du déroulant). Il affecterait les sujets à monter en fixant aux rédacteurs une heure précise de diffusion. Il organiserait le travail avec les autres membres de l’équipe : responsable d’édition, présentateur(s), assistant de production. Il veillerait à ce que le conducteur des journaux télévisés soit actualisé selon l’évolution de l’actualité.

Dans le cadre des fonctionnements en vigueur au sein de la rédaction, il aurait connaissance des prévisions des autres rédactions et travaillerait avec le service « RégionF2/IV3 » dans le cadre de la prestation déjà apportée par cette structure à la Rédaction nationale.

En liaison avec le directeur de la chaîne d’information ou par délégation du directeur adjoint, il serait le responsable opérationnel du « breaking news » et coordonnerait l’ensemble des activités d’antenne.

Il travaillerait en relation avec le rédacteur en chef des modules pour proposer des sujets à développer dans le cadre de l’activité des modules. Il pourrait demander auprès de la Rédaction nationale l’apport d’expertise pour le traitement de sujet ou l’intervention d’experts, dans le cadre de vacations qui seraient organisées.

Enfin, il superviserait un infographiste mis à disposition par les moyens de l’information au travers de vacations organisées pour la chaîne d’information.

**2) Le poste de responsable d’édition des JT** – deux postes seraient affectés sur les périodes rouges (Matin/Soir) et un sur les périodes vertes. Ces postes seraient créés.

Les responsables d’édition seraient rattachés au rédacteur en chef de la tranche dont ils dépendent. Sous l’autorité de celui-ci, le responsable d’édition coordonnerait l’édition et la fabrication des contenus pour les éditions des JT de la tranche. Il pourrait être amené à prendre des décisions d’ordre rédactionnel ou éditorial avant et pendant la diffusion. Dans le cadre de son activité, il s’informerait de l’actualité, participerait à la conférence de la tranche. Il identifierait les informations à traiter pour chaque édition, suivrait l’évolution des fabrications, commanderait et s’informerait de la mise en place des moyens pour les directs auprès de la Coordination des reportages ; en fonction de l’avancée de l’actualité, il gèrerait la mise en forme du conducteur des éditions des JT et sa conformité avec les choix arrêtés en conférence de rédaction. Il pourrait être amené à décider de modifications du conducteur du JT et du conducteur d’antenne dans les périodes dites rouges. Il communiquerait dans ce cas, au rédacteur en chef, au(x) présentateur(s) et à l’assistant de production la modification. Pendant les périodes rouges, il travaillerait en étroite collaboration avec la conduite d’antenne en régie de diffusion (modification du conducteur antenne, ajustement de l’antenne aux directs...) et avec le chargé de la mise en image de la régie de production chaîne d’information.

Il serait secondé dans ses activités par l’assistant de production de la tranche avec lequel il travaillerait en étroite collaboration pour traduire les changements dans le conducteur JT et pour notamment fabriquer les titres.

Il participerait à la conférence de rédaction de la tranche. Il travaillerait en étroite collaboration avec les rédacteurs, et le cas échéant les infographistes, pour suivre les fabrications et s’assurer de leur diffusion à l’heure fixée par le rédacteur en chef.



**3) Le poste d’assistant(e) de production<sup>9</sup> des JT** – un poste serait prévu par tranche (matin/journée/soir). Ces postes seraient créés.

L’assistant de production aurait la responsabilité de la mise en forme du conducteur des JT, du montage des offs, de la rédaction des synthés, de la vérification de l’arrivée et de la disponibilité des sujets. Il prendrait en charge la fabrication des titres. Durant la tranche, il serait fonctionnellement placé sous la responsabilité managériale du rédacteur en chef de la tranche.

Il participerait à la conférence de rédaction de la tranche. Il travaillerait en étroite collaboration avec le responsable d’édition. Il transmettrait les éléments post-diffusion au chargé de programmation à l’issue de chaque tranche de diffusion.

**4) Les postes de présentateur(trices)** - 1 poste de présentateur(trice) des JT serait prévu par tranche.

En complément du présentateur(trice) des JT, un poste de présentateur(trice) des périodes dites rouges serait mis en place. Ce dernier poste serait identifié sous le terme d’ « anchorman » afin de le distinguer du présentateur des JT. Ces présentateurs auraient pour mission d’incarner la tranche ; aussi, ils seraient affectés à une tranche particulière. Ces postes seraient créés.

Durant la durée de la tranche, les présentateurs seraient placés sous l’autorité du rédacteur en chef de la tranche. Sur la tranche du matin, l’anchorman, assurerait l’encadrement des responsables d’édition, de l’assistant de production et du présentateur des JT de la chaîne d’information.

- **Le(la) présentateur(trice) des JT** aurait pour responsabilité de préparer, présenter et animer les JT et les flashes d’information dans le respect de la ligne éditoriale définie. Dans ce cadre, il participerait à la conférence de rédaction. Il construirait avec le responsable d’édition et sous la responsabilité du rédacteur en chef la trame du JT, rédigerait ses textes et les rentrerait dans le prompteur qu’il piloterait durant l’antenne. Il travaillerait en étroite collaboration avec l’anchorman pour coordonner leur présentation. Au cours du direct, il serait en relation avec le responsable d’édition. Il introduirait et lancerait les sujets, serait amené à réaliser des interviews en direct auprès d’invités extérieurs présents sur le plateau ou en duplex. Il pourrait recevoir des journalistes des rédactions de France Télévisions en mesure d’apporter un éclairage ou une expertise. Il effectuerait les transitions, lancerait les autres modules à suivre et pourrait introduire des renvois de sujets sur d’autres supports ou sur d’autres formats.
- **L’« anchorman »**, outre les activités de présentateur décrites ci-dessus, aurait pour responsabilité de préparer, présenter et animer les périodes rouges des tranches. Il effectuerait le lien entre les JT et le lancement des autres contenus (modules par exemple) prévus sur cette période d’antenne dans le respect de la ligne éditoriale définie. Dans ce cadre, il participerait à la conférence de rédaction. Il construirait, sous la responsabilité du rédacteur en chef, et avec le responsable d’édition et le présentateur des journaux télévisés, la trame d’animation de la période rouge. Il rédigerait ses textes et les rentrerait dans le prompteur. Au cours des directs, il est en lien permanent avec le responsable d’édition. Sur la tranche du matin, il travaille en étroite relation avec les rédacteurs en chef de Télématin pour coordonner la trame des éditions de la chaîne d’information.

---

<sup>9</sup> Emploi d’assistant de production d’émissions / d’éditions

### 3.1.1.1.6 « Atelier des modules » – organisation et fonctionnement

L’ensemble des postes indiqués comme « créés » ci-dessous le serait en priorité par redéploiement au sein de France Télévisions.

#### 1) Le poste de rédacteur(trice) en chef des modules serait créé.

Le rédacteur en chef des modules serait rattaché au directeur de la chaîne d’information. Par délégation du directeur, il serait opérationnellement managé par le directeur adjoint. Il aurait pour responsabilité l’alimentation des antennes linéaire et délinéaire en modules permettant d’apporter un décryptage et une compréhension de l’information dites « tiède » ou « froide » et du monde qui nous entoure en dépassant le registre de l’émotion. Il serait responsable de la ligne éditoriale de chaque module mis à l’antenne, lesquels devraient être construits à partir de nouvelles formes de narration, de nouveaux formats s’adaptant à une édition multisupport. Une partie de l’équipe éditoriale lui serait rattachée. Il superviserait fonctionnellement les monteurs et infographistes qui lui seraient mis à sa disposition par les moyens de l’information au travers de vacations dédiées. Il serait amené à proposer au directeur de la chaîne d’information de nouveaux types de modules ou d’évolutions de modules, qui après validation seraient intégrés au cahier des charges éditorial.

Dans le cadre de productions déléguées, il aurait la responsabilité de valider tout nouveau module avant son intégration dans la grille. Il gèrerait les commandes de modules auprès des productions déléguées. Il répartirait les fabrications au niveau de son équipe de rédacteurs, d’infographistes et de monteurs mis à sa disposition. Il assurerait, avec l’appui de l’assistant de production des modules, le suivi de l’ensemble des fabrications en relation avec les membres de l’équipe et les contacts localement identifiés. Il aurait la responsabilité des stocks de médias. Ce stock de médias lui permettrait à tout moment d’ajuster la programmation avec soit le chargé de programmation, soit la conduite d’antenne selon la proximité de la diffusion.

Dans le cadre des fabrications par les rédacteurs affectés aux modules, il gèrerait l’attribution des moyens techniques mis à disposition par la direction des Moyens de l’information (infographe/monteur). Concernant les moyens complémentaires nécessaires à la fabrication de modules (exemples : fond vert, barco), dans le cadre des procédures en vigueur au siège et à Malakoff, le rédacteur en chef pourrait exprimer ses besoins auprès des Moyens de l’information, de la planification générale de l’activité (direction des Opérations) ou encore du centre de fabrication de Malakoff.

Enfin, lors des périodes d’antenne dites rouge, la responsabilité de l’antenne serait confiée au rédacteur en chef des JT. Le rédacteur en chef des modules serait en appui pour, le cas échéant, proposer des modules en stock ou lancer des fabrications au bénéfice de l’antenne. Dans le cadre des périodes dites verte, la responsabilité éditoriale de l’antenne, hors JT (ou « breaking news »), relèverait du rédacteur en chef des modules.

#### 2) Le poste d’assistant(e) de production<sup>10</sup> des modules serait créé.

Placé sous la responsabilité du rédacteur en chef des modules, l’assistant de production l’assisterait au quotidien dans ses activités de commandes des modules, de suivi des fabrications déléguées et de fabrication des modules par les productions déléguées. Il s’assurerait de la réception des éléments, contrôlerait la présence des médias requis pour les PAD (ex : éléments de publication web, sous-titrage, ...), suivrait le média-planning, gèrerait l’indexation des médias, et les stocks des médias PAD afin de proposer le cas échéant des éléments de substitution à la programmation. Il prendrait en charge le positionnement des commentaires ou questions issus des réseaux sociaux fournis par les

<sup>10</sup> Emploi d’assistant de production d’émissions / d’éditions

rédacteurs de modules et utilisés pour le lancement des modules. Il prendrait en charge la recherche de ces messages pour le lancement des productions déléguées. Enfin, il contribuerait aux opérations de post-éditions. Le technicien de programmation lui apporterait un renfort sur les activités de média-planning, de suivi de la réception des médias, de vérification de leur disponibilité dans le conducteur, et d'analyse des stocks de médias disponibles, à archiver ou purger.

Il travaillerait en relation avec les contacts locaux des productions déléguées, l'équipe éditoriale et technique des modules, ainsi que le chargé et le technicien de programmation.

#### **3.1.1.1.7 Rédacteur(trices) de la chaîne d'information – organisation et fonctionnement pour couvrir les activités éditions des JT et modules**

**Les rédacteur(trice)s de la chaîne d'information** contribueraient alternativement à la fabrication des sujets des JT et des modules. 32 postes seraient créés pour couvrir ces activités. Ces postes spécifiques chaîne d'information feraient l'objet de discussions dans le cadre de l'espace métiers de part l'exercice particulier de certaines compétences.

- **éditions des JT** : 5 ressources seraient prévues par tranche (matin/journée/soir), 7j/7 ;
- **modules** : 3 postes de travail du lundi au vendredi et 1 le week-end.

Les rédacteurs tourneraient alternativement sur les tranches des JT et des modules.

Ils seraient ainsi responsables :

- de la fabrication et de l'édition des sujets pour les JT et des modules linéaires ;
- de la préparation des éléments nécessaires à la publication des produits audiovisuels identifiés pour l'offre délinéaire.

Ainsi, ils participeraient à la conférence de rédaction pilotée par le rédacteur en chef de l'activité à laquelle ils seraient affectés, proposeraient des sujets puis assureraient la fabrication de ceux qui leurs seraient confiés par le rédacteur en chef, à partir des sources images disponibles (agences images, images internes présentes dans les outils de fabrication). Ils travailleraient en relation avec la médiathèque pour l'identification d'images complémentaires. Ils pourraient être amenés à identifier de nouvelles sources de contenus (après vérification des sources), lancer des appels à témoignages ou à témoins.

Chaque rédacteur identifierait les images, séquences utilisables pour son sujet, rédigerait et enregistrerait les commentaires en respectant le minutage et l'horaire de diffusion. Il assurerait ainsi sa fabrication avec un outil lui permettant la réalisation de montages simples et d'enregistrements de commentaires répondant aux besoins de traitement de la chaîne d'information. Il examinerait son rendu puis le soumettrait à la validation éditoriale du rédacteur en chef ; il procéderait si besoin aux modifications demandées. Il rédigerait et positionnerait les synthés de son sujet et fabriquerait les infographies nécessaires à partir de modèles pré-formatés mis à sa disposition ou fabriqués spécifiquement par les infographistes dédiés. Il serait amené à conduire et enregistrer des interviews et à assurer ponctuellement des directs et/ou de la présentation. Chaque rédacteur, dans le cadre des JT, pourrait prendre en charge, à tour de rôle, la rédaction du déroulant d'information.

Il mettrait en œuvre de nouvelles formes et formats de narration répondant au cahier des charges éditorial.

Selon l'activité à laquelle il serait affecté, il informerait soit le responsable d'édition, soit l'assistant de production des modules, concernant le suivi de sa fabrication (avancement du sujet et horaire de diffusion). Dans le cadre notamment de l'activité des modules, il rédigerait les éléments nécessaires à la publication sur le délinéaire, en respectant la charte de publication francetv Info, et réaliserait le

chargement des vidéos réalisées. A partir des outils mis à sa disposition, il rechercherait et sélectionnerait les commentaires issus des réseaux sociaux permettant de lancer le module fabriqué.

Dans le cadre de l’activité des modules, outre la fabrication qu’il prendrait en charge, il pourrait travailler avec les infographistes et monteurs mis à disposition, pour préparer les travaux qui leur seraient confiés et examinerait le rendu des sujets sous les aspects informatif, technique et esthétique. Il pourrait être amené à solliciter des moyens auprès du rédacteur en chef des modules, pour la fabrication de contenus qui lui seraient confiés : moyens techniques (plateau, régie, fond vert... exploités par les moyens internes de France Télévisions), effectifs (participation d’un journaliste d’un des services de la rédaction par exemple).

**3.1.1.1.8 Organisation du temps de travail envisagée pour les collaborateurs relevant de la chaîne d’information**

En termes de régime temps de travail, les populations journalistes relèvent du *livre 3 – Titre 3 de l’accord collectif*. Concernant les personnels techniques et administratifs, *relevant du livre 2 – Titre 2 de l’accord collectif*, la pratique majoritairement en place au sein de la Direction de l’Information pour les profils non cadre est le régime horaire à 35h sans RTT. La direction de la chaîne d’information s’inscrirait dans cette continuité.

**Pour permettre une diffusion de contenus de 6h à minuit, les planifications envisagées pour les différentes populations afin d’assurer la continuité de l’activité seraient les suivantes<sup>11</sup> :**

- 1) Rédacteurs(trices) en chef JT (affectés par tranche) : régime OTT applicable aux journalistes

Equipe Télématin rattachée à la Direction de l’Information – Edition Télématin

- Organisation actuelle de Télématin

<b>REDACTEURS EN CHEF/ADJOINT</b>	<b>lu</b>	<b>ma</b>	<b>me</b>	<b>je</b>	<b>ve</b>	<b>sa</b>	<b>di</b>
<b>A</b>	W	W	W	W	W	RH	RH
<b>B</b>	W	W	W	W	W	RH	RH
<b>C</b>	RH	RH	JNT	JNT	JNT	W	RH

Fig.6 – Organisation de l’activité Rédacteurs en chef / adjoint – Télématin Janvier 2016

<sup>11</sup> Légende tableaux : T1 = tranche 1 ; T2 = tranche 2 ; T3 = tranche 3 ; W = jour travaillé ; RH = repos hebdomadaire (2 repos si possible consécutifs hebdomadaire) ; JNT = jour non travaillé

Organisation envisagée de Télématin

<b>REDACTEURS EN CHEF/ADJOINTS</b>										
<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>lu</b>	<b>ma</b>	<b>me</b>	<b>je</b>	<b>ve</b>	<b>sa</b>	<b>di</b>
				<b>T1</b>	<b>T1</b>	<b>T1</b>	<b>T1</b>	<b>T1</b>	RH	RH
				<b>T1</b>	<b>T1</b>	<b>T1</b>	<b>T1</b>	<b>T1</b>	RH	RH
				<b>T1</b>	<b>T1</b>	<b>T1</b>	<b>T1</b>	<b>T1</b>	RH	RH
				RH	RH	<b>JNT</b>	<b>JNT</b>	<b>JNT</b>	<b>T1</b>	<b>T1</b>

Fig.7 – Organisation de l’activité Rédacteur(trice) en chef / adjoint envisagée « Chaîne Info » – Télématin 2016

Le régime OTT applicable aux collaborateurs Télématin en place serait inchangé.

Pour couvrir les besoins de diffusion de 6h à minuit, le collectif de travail pour l’activité en T1 matin devraient s’organiser de 4h à 11h.

Equipe rattachée à la Direction de la chaîne d’information

<b>REDACTEURS EN CHEF</b>																
<b>A</b>	<b>B</b>	<b>lu</b>	<b>ma</b>	<b>me</b>	<b>je</b>	<b>ve</b>	<b>sa</b>	<b>di</b>	<b>lu</b>	<b>ma</b>	<b>me</b>	<b>je</b>	<b>ve</b>	<b>sa</b>	<b>di</b>	
		RH	RH	<b>JNT</b>	<b>JNT</b>	<b>T2</b>	<b>T2</b>	<b>T2</b>	<b>T2</b>	<b>T2</b>	<b>T2</b>	<b>T2</b>	<b>T2</b>	<b>JNT</b>	RH	RH
		<b>T2</b>	<b>T2</b>	<b>T2</b>	<b>T2</b>	<b>JNT</b>	RH	RH	RH	RH	<b>JNT</b>	<b>JNT</b>	<b>T2</b>	<b>T2</b>	<b>T2</b>	

Fig.8 – Organisation de l’activité envisagée Rédacteur(trice) en chef JT de la Chaîne Info

Organisation des activités sur 2 semaines, identique pour les tranches T2 et T3.

Cette organisation permet la présence de 3 ressources pour la tranche du matin afin de couvrir 2 éditions du lundi au vendredi ; la présence d’une ressource sur les tranches journée et soir en 7j/7 et d’une ressource sur la tranche du matin du week-end.

Pour couvrir les besoins de diffusion de 6h à minuit, le collectif de travail pour l’activité en T2 journée s’organiserait de 9h à 18h et en T3 soir de 17h à minuit.

Le régime temps de travail envisagé serait le forfait jours journaliste.

2) Responsable d’éditions JT (affectés par tranche)

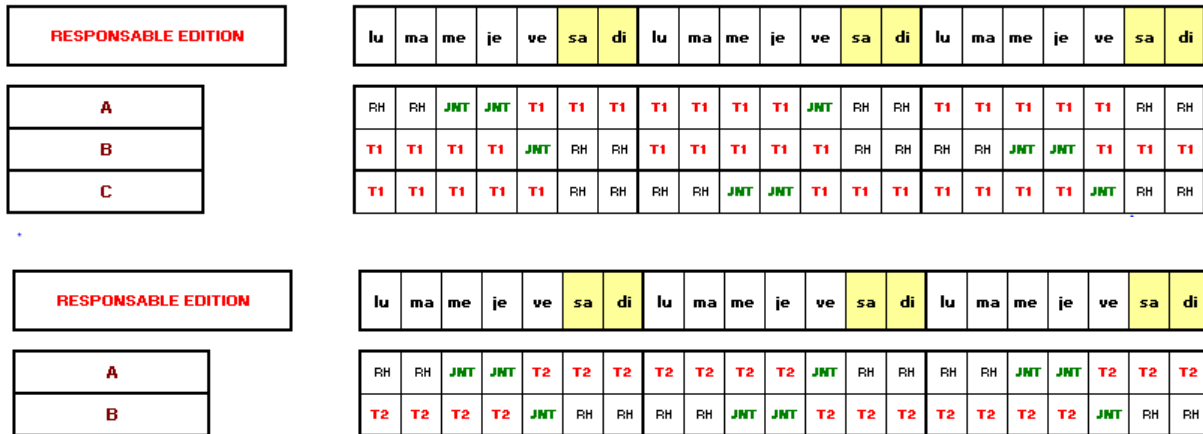


Fig.9 – Organisation de l’activité envisagée Responsable Edition JT de la « Chaîne Info »

Organisation des activités sur 3 semaines, identique pour les tranches T1 et T3.

Cette organisation permet la présence de 2 ressources pour les périodes dites rouge du lundi au vendredi sur les tranches du matin et du soir ; d’une ressource en périodes dites verte en journée du lundi au vendredi et sur les tranches matin et soir le week-end.

Pour couvrir les besoins de diffusion de 6h à minuit, le collectif de travail pour l’activité en T1 matin s’organiserait de 4h à 11h, en T2 journée de 9h à 18h et en T3 soir de 17h à minuit.

Le régime temps de travail envisagé serait le forfait jours journaliste ; pour les collaborateurs affectés à la tranche T1, le régime matinalier s’appliquerait en sus.

3) Présentateur(trice) et anchorman (affectés par tranche)

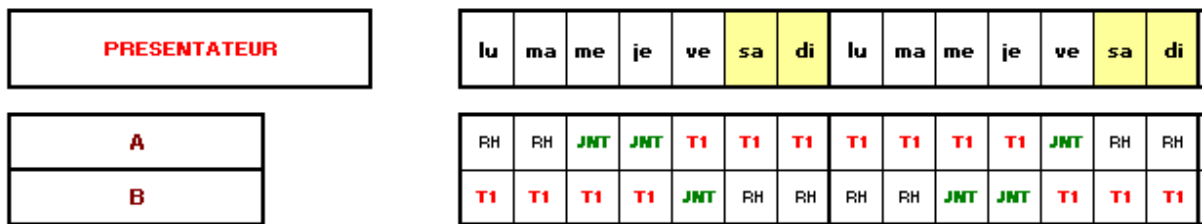


Fig.10 – Organisation de l’activité envisagée Présentateur(trice) JT de la « Chaîne Info »

Organisation des activités sur 2 semaines identique sur les tranches T1, T2 et T3.



Fig.11 – Organisation de l’activité envisagée « anchorman » de la « Chaîne Info »

Organisation des activités « anchorman » identique pour les tranches T1 et T3.

Cette organisation permet la présence de 2 ressources pour les périodes dites rouge du lundi au vendredi sur les tranches du matin et du soir ; d’une ressource en périodes dites verte en journée du lundi au vendredi et sur les tranches matin et soir le week-end.

Pour couvrir les besoins de diffusion de 6h à minuit, le collectif de travail pour l’activité en T1 matin s’organiserait de 4h à 11h, en T2 journée de 9h à 18h et en T3 soir de 17h à minuit.

Le régime du temps de travail envisagé serait le forfait jours journaliste ; pour les collaborateurs affectés à la tranche T1, le régime matinalier s’appliquerait en sus.

4) Assistant(e) de production JT (affectés par tranche)

<b>ASSISTANT PROD émis &amp; édif.</b>	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
<b>A</b>	RH	RH	JNT	JNT	T1	T1	T1	T1	T1	T1	T1	JNT	RH	RH
<b>B</b>	T1	T1	T1	T1	JNT	RH	RH	RH	RH	JNT	JNT	T1	T1	T1

Fig.12 – Organisation de l’activité envisagée assistant(e) de production de la « Chaîne Info »

Organisation des activités sur 2 semaines identique pour les tranches T2 et T3.

Cette organisation permet sur la tranche du matin la présence d’une ressource en 7j/7 sur chaque tranche matin, journée et soir. Pour couvrir les besoins de diffusion de 6h à minuit, le collectif de travail pour l’activité en T1 matin s’organiserait de 4h à 11h, en T2 journée de 9h à 18h et en T3 soir de 17h à minuit.

Le régime du temps de travail envisagé serait : 35h sans RTT ; pour les collaborateurs affectés à la tranche T1, le régime matinalier s’appliquerait en sus.

5) Rédacteurs(trice) chaîne d’information (tourne sur les tranches JT et sur l’ « atelier des modules »)

§1				§2				§3				§4				§5				§6				§7				§8																																		
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di							
JNT	JNT	RH	RH	T1	T1	T1	T1	T1	T1	T1	JNT	RH	RH	T2	T2	T2	T2	T2	RH	RH	JNT	JNT	RH	RH	T3	T3	T3	T3	T3	T3	T3	JNT	RH	RH	M	M	M	M	M	RH	RH	JNT	JNT	RH	RH	T1	T1	T1	T1	T1	T1	T1	JNT	RH	RH							
§9				§10				§11				§12				§13				§14				§15				§16																																		
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
JNT	JNT	RH	T2	T2	T2	T2	JNT	JNT	RH	RH	T3	T3	T3	T3	T3	T3	T3	JNT	RH	RH	M	M	M	M	M	RH	RH	JNT	JNT	RH	RH	T1	T1	T1	T1	T1	T1	T1	JNT	RH	RH	JNT	JNT	RH	RH	T2	T2	T2	T2	T2	RH	RH	JNT	T2	T2							
§17				§18				§19				§20				§21				§22				§23				§24																																		
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
JNT	JNT	RH	RH	T3	T3	T3	T3	T3	T3	T3	JNT	RH	RH	RH	RH	T2	T2	T2	T2	JNT	JNT	RH	RH	T1	T1	T1	T1	T1	T1	T1	JNT	RH	RH	JNT	JNT	RH	RH	M	M	M	T2	T2	T2	T2	JNT	RH	RH	JNT	JNT	RH	RH	T3	T3	T3								
§25				§26				§27				§28				§29				§30				§31				§32																																		
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di							
T3	T3	T3	T3	JNT	RH	RH	T2	T2	T2	RH	RH	T2	T2	M	M	M	M	JNT	RH	RH	JNT	JNT	RH	RH	T1	T1	T1	T1	T1	T1	T1	JNT	RH	RH	T2	T2	T2	T2	T2	RH	RH	JNT	JNT	RH	RH	T3	T3	T3	T3	T3	T3	T3	JNT	RH	RH							

Fig.13 – Organisation de l’activité envisagée Rédacteur(trice) de la « Chaîne Info »

Les collectifs de travail pour couvrir l’activité en T1(1) matin s’organiserait de 4h à 11h, en T2(2) journée de 9h à 18h et en T3 (3) soir de 17h à minuit ; M module activité 9h à 18h.

Cette organisation permet la présence de 5 rédacteurs par tranche en 7j/7 pour l’édition des JT et de 3 rédacteurs du lundi au vendredi sur les modules et 1 le week-end sur les modules.

Le régime du temps de travail envisagé serait : le forfait jours journaliste ; pour les collaborateurs qui travailleraient sur la tranche T1, le régime matinalier s’appliquerait en sus.



6) Rédacteur(trice) en chef des modules

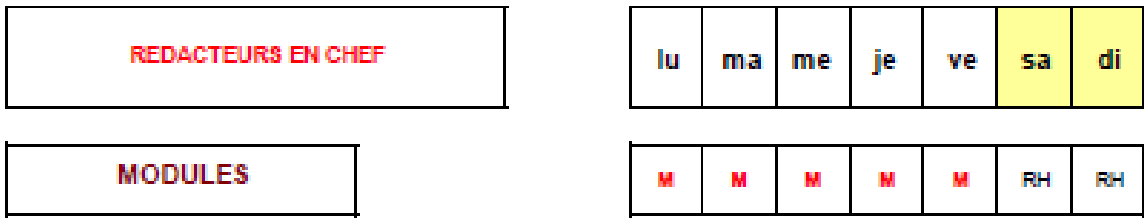


Fig.14 – Organisation de l’activité envisagée Rédacteur(trice) en chef des modules de la « Chaîne Info »

Le collectif de travail de l’activité de l’atelier de module s’organiserait de 9h à 18h

Le régime temps de travail envisagé serait le forfait jours journaliste

7) Assistant(e) de production des modules



Fig.15 – Organisation de l’activité envisagée Assistant(e) de production des modules de la « Chaîne Info »

Le collectif de travail de l’activité de l’atelier des modules s’organiserait de 9h à 18h.

Le régime du temps de travail collaborateur envisagé serait : régime horaire 35h sans RTT

8) Chargé(e) de programmation



Fig.16 – Organisation de l’activité envisagée chargé(e) de programmation de la « Chaîne Info »

Le régime temps de travail collaborateur envisagé serait : forfait jours.

9) Technicien(ne) de programmation :

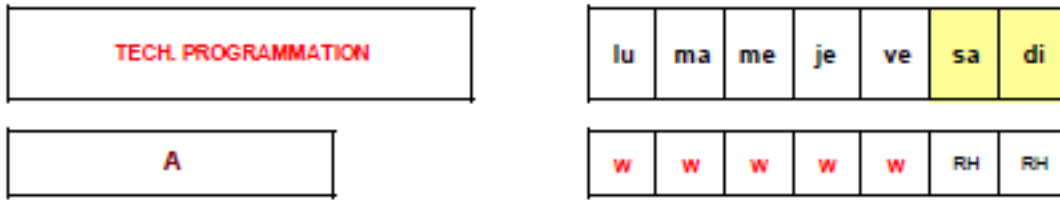


Fig.17 – Organisation de l’activité envisagée chargé de programmation de la « Chaîne Info »

Le régime temps de travail collaborateur envisagé serait : régime horaire 35h sans RTT.

10) Assistant(e) de rédaction (tourne sur les tranches T2 et T3 en semaine – la tranche 1 est fixe ; le week-end pas de présence en T1 et T3)

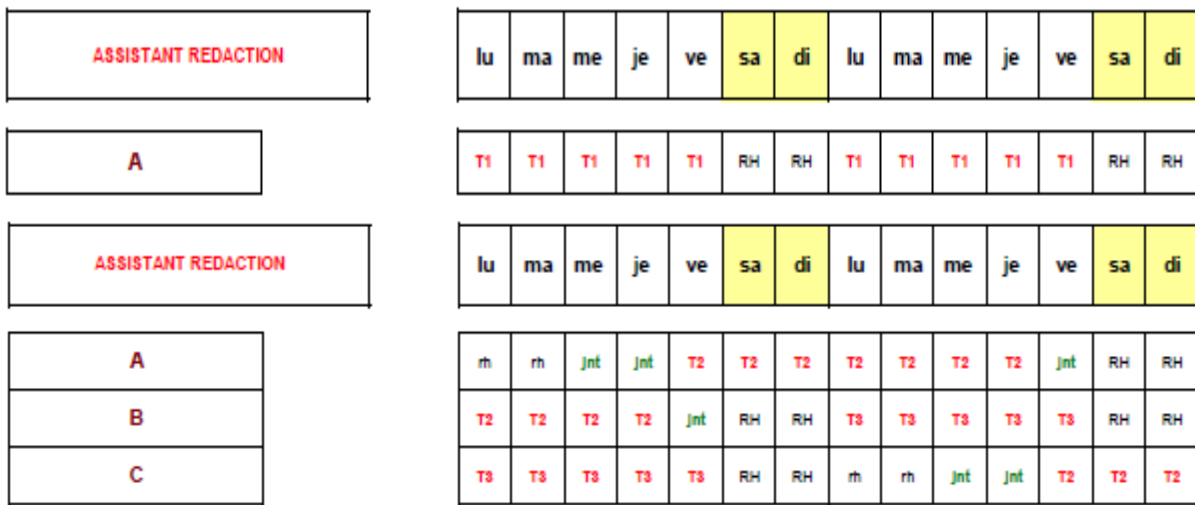


Fig.18 – Organisation de l’activité envisagée assistant(e) de rédaction de la « Chaîne Info »

Cette organisation permet sur la tranche du matin la présence d’une ressource du lundi au vendredi ; la présence d’une ressource du lundi au vendredi sur les tranches de journée et du soir ; la présence d’une ressource en journée le week-end.

Pour couvrir les besoins de diffusion de 6h à minuit, le collectif de travail pour l’activité en T1 matin s’organiserait de 4h à 11h, en T2 journée de 9h à 18h et en T3 soir de 17h à minuit.

Le régime temps de travail collaborateur envisagé serait : régime horaire 35h sans RTT ; pour les collaborateurs affectés à la tranche T1, le régime matinalier s’appliquerait en sus.

### 3.1.1.2 DIRECTION DE LA REDACTION - DIRECTION DE L’INFORMATION

#### 3.1.1.2.1 Services Politique, Economique et Social, Société, Info Géné – organisation actuelle et évolution organisationnelle et fonctionnelle envisagées

Ces services sont rattachés à la Rédaction nationale. Ils apportent leurs expertises et réalisent des sujets, reportages, interviews... pour les éditions. Dans une volonté de synergie, de reconnaissance des expertises et de partage des compétences au sein de la Direction de l’information, des permanences seraient mises en place au sein de la rédaction nationale au niveau des services journalistes afin d’apporter une expertise et/ou une contribution à la fois sur les journaux télévisés

de la chaîne d’information et sur l’atelier des modules. Ainsi, les services mettraient à disposition de la chaîne d’information une permanence par semaine et par service. Au cours de cette permanence, le positionnement organisationnel des collaborateurs resterait inchangé. Ils seraient maintenus dans leur régime temps de travail actuel ; une partie de leur activité serait consacrée à la chaîne d’information selon ses besoins.

### **3.1.1.2.2 *Edition Télématin : équipe éditoriale – organisation actuelle et évolution organisationnelle et fonctionnelle envisagées***

L’édition de Télématin met en œuvre chaque matin une tranche d’information continue, laquelle est incarnée. Dans un esprit de mutualisation des moyens et de logique de fabrication, il semblerait pertinent de regrouper sur la tranche du matin les ressources tout en maintenant une incarnation distincte des JT afin de conserver l’identité de chaque édition. En effet, le cœur de la proposition éditoriale des deux offres serait le même : des JT d’environ 10 minutes avec des sujets courts ; les mêmes horaires à l’heure et à la demi-heure ; les mêmes sources d’images...

Cette mutualisation se traduirait par la prise en charge par le rédacteur en chef de Télématin et ses adjoints de la rédaction en chef à la fois de l’édition Télématin et des JT de la chaîne d’information sur la tranche matinale. Les sujets alimentant les éditions seraient produits par une seule équipe de rédacteurs rattachée à la chaîne d’information et qui nourrirait les deux éditions. Elle s’appuierait sur l’équipe de préparation de nuit de Télématin déjà existante qui serait placée sous la responsabilité du rédacteur en chef JT de la tranche du soir de la chaîne d’information, avec une supervision du DEO de cette même tranche.

L’activité de Télématin nécessite la présence tôt le matin des équipes éditoriales du lundi au samedi, pour couvrir l’ensemble des éditions se déroulant de 6h30 à 9h20 toutes les 30 minutes. En dehors de la population des rédacteurs, et de la population des rédacteurs en chef et de leur adjoint, la mutualisation des ressources impacterait certains journalistes chroniqueurs de Télématin qui interviendraient sur la chaîne d’information.

L’activité des rédacteurs sur Télématin est actuellement couverte par 4 collaborateurs. Ainsi, les rédacteurs de Télématin, pourraient être redéployés sur la chaîne d’information. Ils bénéficieraient des accompagnements et formations nécessaires. Les postes de travail des rédacteurs de la chaîne d’information seraient localisés dans l’atrium.

La rédaction en chef de Télématin est assurée du lundi au vendredi par un rédacteur en chef et un adjoint ; et par un rédacteur en chef le samedi. Dans le cadre du projet de lancement de la chaîne d’information, une rédaction en chef unique des éditions du Télématin et des JT de la chaîne d’information serait mise en place et assurée par les rédacteurs en chef de Télématin et leurs adjoints. Les éditions de la chaîne d’information sur la tranche du matin débuteraient à 6h et se termineraient avant l’édition de 11h, relevant de la tranche de la journée, et ce en 7j/7. Cette activité nécessiterait :

- d’une part de revoir l’organisation en place pour permettre d’assurer à la fois la couverture des éditions de Télématin et de la chaîne d’information en matinée du lundi au samedi. Il serait prévu, de renforcer du lundi au vendredi le rédacteur en chef d’un second adjoint. Le samedi serait pris en charge comme aujourd’hui par un rédacteur en chef.
- de prévoir que le rédacteur en chef du samedi prenne également en charge les JT de la chaîne d’information du dimanche en matinée.

Le régime temps de travail de ces collaborateurs resterait inchangé. L’organisation envisagée pour les rédacteurs en chef et adjoints, concernés par la mutualisation des ressources, a été abordée au

paragraphe : 3.1.1.1.8 *Organisation du temps de travail envisagée pour les collaborateurs relevant de la chaîne d’information.*

**3.1.1.2.3 Direction Editoriale Opérationnelle Numérique Francetv Info – organisation actuelle et évolution organisationnelle et fonctionnelle envisagées**

Francetv Info a permis aux cours de ces dernières années de positionner, sur les plateformes numériques et en particulier sur l’offre mobile, France Télévisions comme un acteur incontournable d’information en matière numérique. Aussi, la structure Francetv Info poursuivrait ses activités actuelles.

Ses effectifs seraient renforcés pour répondre aux ambitions de la chaîne d’information :

- accroître l’activité sur les réseaux sociaux, avec des contenus produits par la rédaction de la chaîne d’information et des contenus ad hoc produits à Francetv info (fiches infos, courtes vidéos) ;
  - prendre en charge la publication délinéaire des sujets issus des JT, des temps forts de la chaîne d’information ;
  - assurer la validation des éléments de publication délinéaire avant leur mise en ligne.
- 1) L’activité d’animation et de production pour les réseaux sociaux serait renforcée pour réaliser de la production de contenus spécifiquement adaptés aux réseaux sociaux ciblés : Twitter, Facebook, You Tube, Instagram. Cette publication « off-site » aurait pour fin d’accroître la diffusion des contenus de la plateforme et de l’engagement des publics. Ces profils de journalistes multimédia nécessitent des compétences journalistiques spécifiques pour concevoir, scénariser et mettre en valeur les contenus sur les réseaux sociaux identifiés, en s’adaptant aux codes de ces derniers et en respectant la politique éditoriale fixée. Ils rechercheraient, choisiraient des contenus textuels, graphiques et audiovisuels, issus notamment des contenus produits par la rédaction de la chaîne d’information. Ils en produiraient également des spécifiques. Ils assureraient la fabrication et la mise en ligne. Ces postes spécifiques feraient l’objet de discussions dans le cadre de l’espace métiers.
  - 2) La publication des contenus issus de l’antenne de la chaîne d’information, impliquerait la vérification et la correction factuelle et orthotypographique des textes mis en ligne dans le respect de la charte francetv info. Cette activité serait prise en charge par un renfort d’un(e) secrétaire de rédaction.
  - 3) Pour choisir, découper et publier en ligne les sujets produits par l’équipe édition des JT de la chaîne d’information, tous les temps forts de l’antenne, le desk 1 vidéo de Francetv info serait renforcé de deux journalistes.

Pour augmenter la production de contenus vidéos sur la plateforme francetv info et sur les réseaux sociaux, des vacations d’activité complémentaires seraient mises en place par rapport à l’organisation de l’activité actuelle. Ces vacations seraient les suivantes :

- Desk 1 : 2 vacations complémentaires par jour en semaine et 1 vacation le week-end ;
- Secrétariat de rédaction : 1 vacation complémentaire en journée, et une vacation le week-end actuellement inexistante ;
- Réseaux sociaux : 3 vacations en journée et 1 vacation le week-end actuellement inexistante.

Ces vacances pourraient être mises en place par les renforts envisagés. L'organisation du temps de travail des collaborateurs resterait inchangée. Les planifications sur les activités s'effectueraient dans le respect des règles en vigueur en matière d'organisation du temps de travail mise en place au sein de France Télévisions.

#### **3.1.1.2.4 Service Prise de vue – organisation actuelle et évolution organisationnelle et fonctionnelle envisagées**

Deux services (un France 2 et un France 3) permettent à la Rédaction nationale de disposer rapidement d'images pour la couverture de l'actualité. Les activités de ce service sont organisées selon les prévisions établies et les faits d'actualité pouvant intervenir. Une attention toute particulière est portée sur la coordination afin de veiller à éviter les doublons d'équipe pour couvrir un même évènement. La chaîne d'information s'inscrirait dans cette logique, et s'appuierait sur les prévisions. Les besoins de la Rédaction nationale devraient couvrir en grande partie les besoins de la chaîne d'information. Pour autant, cette dernière, dans le cadre de vacances prédéfinies, pourrait solliciter les deux équipes qui seraient pleinement associées au projet éditorial. Elle s'inscrirait dans ce cas dans les procédures en place de recours à ce service.

#### **3.1.1.2.5 Service Météo – organisation actuelle et évolution organisationnelle et fonctionnelle envisagées**

La nouvelle offre accueillerait des bulletins météo d'environ deux minutes avant le journal télévisé de l'heure et avant celui de la demi-heure (ou le rappel des titres en fonction de la période de référence).

Ils donneraient lieu à trois fabrications par jour prises en charge par le service météo dans le cadre de sa planification actuelle.

#### **3.1.1.2.6 Service Régions F2/IV3 – organisation actuelle et évolution organisationnelle et fonctionnelle envisagées**

Le service IV3 positionné au sein de la Rédaction nationale de France Télévisions a en charge, entre autre, de valoriser et coordonner pour l'information nationale la production de sujets tournés par les rédactions régionales.

Son activité est organisée autour de trois missions :

- la coordination, qui assure un rôle d'interface entre l'information nationale et les rédactions régionales et de valorisation des productions ;
- la régulation, qui assure le rôle de gestion du trafic entre les structures ;
- le reportage, qui réalise des sujets ou des tournages à destination des régions.

La rédaction de la chaîne d'information s'appuierait sur les compétences en place de cette structure, et dont bénéficie la rédaction nationale, en particulier en qui concerne les volets valorisation/coordination des sujets tournés par les rédactions régionales. Le fonctionnement qui serait envisagé ne modifierait pas les modes d'organisation du travail de cette structure, ni les horaires actuellement en place. Elle s'appuierait sur un point de coordination régulier avec les rédacteurs en chef de la chaîne d'information.

### 3.1.1.3 DIRECTION DES REPORTAGES ET DES MOYENS DE L’INFORMATION

La Direction des Reportages et des Moyens (DRM), entité de la Direction de l’Information, apporte un ensemble de services permettant aux éditions, aux magazines et aux sports d’assurer tout ou une partie de la fabrication des reportages, le déploiement de moyens de production et de postproduction nécessaires à leurs activités. Elle dispose d’un ensemble de compétences et de ressources permettant de répondre aux besoins de la chaîne d’information et d’accompagner le projet dans sa mise en œuvre et son fonctionnement au quotidien.

#### **3.1.1.3.1 Service Montage – organisation actuelle et évolution organisationnelle et fonctionnelle envisagées**

Le service montage est un service transverse qui répond aux besoins des éditions, et en partie à ceux des magazines et des sports. Les ressources sont aguerries à la fois au montage en salle et en mobilité. Elles ont l’aptitude à réaliser certains truquages, des effets et d’utiliser des habillages courants. Le service dispose d’un bon niveau de compétences avec une forte culture pour l’information et beaucoup de réactivité.

Le service montage est à même de s’inscrire dans le projet avec des monteurs pouvant répondre aux besoins de la chaîne d’information, plus particulièrement sur la production de modules.

La chaîne d’information se doterait de moyens dédiés, avec l’implantation de deux salles de montage supplémentaires. Pour couvrir l’activité de montage des modules, en lien avec les rédacteurs du pôle « atelier des modules », les besoins de la chaîne seraient de deux vacations par jour de 9h à 18h et d’une vacation le week-end sur les mêmes créneaux. Le service montage dispose des ressources pour couvrir ces activités.

Ce fonctionnement n’entraînerait pas de modification de l’organisation du temps de travail présentée aux instances et aux salariés ces derniers mois. L’esprit général du fonctionnement des planifications sur les éditions ne changerait pas. Seules certaines planifications quotidiennes seraient adaptées, afin de répondre à cette nouvelle activité.

Dans le cadre d’une organisation de temps de travail en 35h, les monteurs pourraient réaliser ces vacations hebdomadaires en 4 jours en 8h45 ou en 3 jours en 10H et un jour en 5H. (*cf 6.1 organisation de l’activité DU service montage de la DRM*).

La mutualisation des ressources éditoriales de Télématin pour la fabrication de sujets par les rédacteurs de la chaîne d’information, impacterait directement l’activité de montage actuelle pour cette édition. Ce potentiel de monteurs serait à redéployer sur l’ensemble des besoins couverts par le service montage, notamment les deux vacations complémentaires visées ci-dessus. Les monteurs dont l’activité principale est affectée à Télématin bénéficieraient, par ailleurs, des dispositions de l’accord d’entreprise prévues à l’article 2.6.1.8 du livre 2 relatif aux compensations correspondant à la perte de rémunération liée à la sortie du dispositif.

Les collaborateurs bénéficieraient du plan d’accompagnement envisagé notamment pour leur permettre de mieux appréhender les nouvelles attentes autour de formats innovants et de nouvelles formes de narration.

**3.1.1.3.2 Service Infographie/PPI – organisation actuelle et évolution organisationnelle et fonctionnelle envisagées**

Le service infographie/PPI est un service transverse qui répond aux besoins des éditions et en partie des magazines de la Direction de l’information. Il a pour principale mission de concevoir, préparer et fabriquer des illustrations graphiques d’un sujet, d’un programme, d’un générique, ou destinées à de l’habillage d’une émission ou d’une édition en assurant la cohérence artistique et la qualité technique du produit.

Le service infographie/PPI est à même de s’inscrire dans le projet avec des infographistes pouvant répondre à la fois aux besoins liés aux journaux télévisés et aux besoins liés à la production de modules.

La chaîne d’information se doterait de 3 postes de travail dédiés implantés à proximité des équipes éditoriales de la rédaction de la chaîne d’information. Les besoins de la chaîne d’information pour couvrir l’activité pour les éditions des journaux télévisés et pour l’activité des modules seraient : de trois vacations par jour répondant à une présence en 7j/7 de 5h à 23h30 pour couvrir l’activité des JT ; de deux vacations par jour de 9h à 18h en semaine et d’une vacation le week-end sur les mêmes créneaux pour l’activité des modules. Le service infographie/PPI serait renforcé pour couvrir ces activités de 9 collaborateurs. La planification de l’activité du service serait adaptée pour répondre à ces besoins.

Les collaborateurs s’inscriraient dans le plan d’accompagnement envisagé notamment pour leur permettre de mieux appréhender les nouvelles attentes autour de formats innovants et de nouvelles formes de narration.

### **3.1.1.3.3 Service du Bureau de production – organisation actuelle et évolution organisationnelle et fonctionnelle envisagées**

Le Bureau de production recherche et met en œuvre toutes les solutions techniques nécessaires aux besoins éditoriaux arbitrés pour la Direction de l’Information par la Coordination des Reportages et des Moyens. Il répond aux besoins quotidiens des éditions nationales du siège, du service des Voyages officiels ainsi que des besoins des éditions spéciales. Il assure en outre le week-end une partie de l’accompagnement logistique des départs en missions des équipes de reportage (location voiture, régie d’urgence). Enfin, il met en place les solutions logistiques nécessaires aux équipes de reportage et aux éditions lors d’événements de grande ampleur (JO, Cop21... ).

Le bureau de production s’inscrit donc naturellement dans l’accompagnement du déploiement de la chaîne d’information et pourrait fournir pour sa mise à l’antenne quotidienne les services dont elle a besoin grâce à l’ensemble des compétences dont il dispose, au même titre que pour les autres éditions nationales du Siège.

Il assurerait donc la mise en œuvre des demandes de la «chaîne info», arbitrées et coordonnées avec les demandes des autres éditions par la Coordination des Reportages. Il ferait le lien avec la gestion du trafic du Nodal, notamment au travers de l’outil *Rainbow*.

Le fonctionnement de la «chaîne info» en 7j/7 ainsi que les besoins de réactivité liés à l’actualité nécessiteraient la mise en place d’une présence dans le service de 5h du matin jusqu’à minuit. Cette présence étendue permettrait en complément des missions existantes du bureau de production, de manager l’activité et le recours en moyens de production de la chaîne d’information tout en assurant la cohérence avec les équipes et les besoins de l’ensemble des éditions du Siège. Il se positionnerait en relation fonctionnelle avec la gestion du trafic du Nodal.

Aussi, il serait nécessaire de renforcer les équipes dans les tranches du matin et de soirée. Ces besoins viendraient s’ajouter aux ressources actuelles du service et nécessiteraient donc le renfort de 3 collaborateurs.



#### **3.1.1.3.4 Service de la médiathèque – organisation actuelle et évolution organisationnelle et fonctionnelles envisagées**

La médiathèque de la Direction de l'information, est un service commun avec une organisation mixte France 2- France 3, qui a un rôle de support auprès des rédactions pour répondre aux besoins en recherches lors de la fabrication, en illustration photos et en gestion des médias.

La plateforme I-Fab sur laquelle s'appuierait la chaîne d'information permettrait aux rédacteurs d'effectuer une partie de leurs recherches en toute autonomie et de s'appuyer sur l'assistance de la médiathèque pour tous les besoins particuliers et spécifiques, à l'instar du fonctionnement actuel. En incluant les besoins de la chaîne d'information dans les changements d'organisation à l'étude, le service médiathèque serait en mesure de les prendre en charge.

Les ressources allouées auprès d'un service d'information continue seraient de 4 vacations par jour du lundi au vendredi et de 3 vacations le week-end. L'organisation envisagée s'appuierait sur les vacations déjà en place du matin et du soir pour les éditions de Télématin et de Soir3 et sur des postes dédiés en journée.

#### **3.1.1.3.5 Service du PCInfo – organisation actuelle et évolution organisationnelle et fonctionnelle envisagées**

Le PCInfo est un service qui a pour rôle d'assurer l'approvisionnement technique en matériel images, au travers du système i.fab, pour l'ensemble des éditions. Il couvre un large spectre d'activités : réception et enregistrement des flux de toutes origines et de toutes natures (rushs, sujets PAD, échanges, contributions diverses...) ; échanges de médias entre les différentes éditions du siège, des magazines et des sports.

En outre, il assure la vérification technique des sujets et leur diffusion à l'antenne aux travers des régies du Siège notamment pour les éditions nationales.

Le PCInfo pourrait être sollicité pour gérer quelques enregistrements, réceptions ou échanges spécifiques à la chaîne info sans que cela n'affecte son fonctionnement, les besoins étant communs à l'ensemble des éditions du siège.

#### **3.1.1.3.6 Service Son et service de la Vidéo mobile – organisation actuelle et évolution organisationnelle et fonctionnelle envisagées**

Le pôle reportage dispose d'un potentiel qui pourrait être mis à la disposition de la chaîne d'information par simple redéploiement des ressources allouées aux autres services ou la mutualisation de certains tournages. Ces ressources pourraient venir en appui ponctuel de moyens de tournage pour des modules spécifiques.

Le recours à ce service s'effectuerait dans le cadre des potentiels et des organisations du temps de travail existant, les priorités étant validées par la Coordination des reportages.

**3.1.1.3.7 Service Magasin et service Motards – organisation actuelle et évolution organisationnelle et fonctionnelle envisagées**

Le recours à ces services par la chaîne d’information n’entraînerait pas de modification de leur fonctionnement et de leur organisation.

**3.1.1.3.8 Service Coordination des reportages – organisation actuelle et évolution organisationnelle et fonctionnelle envisagées**

L’activité de la coordination des reportages évolue vers un fonctionnement mutualisé du fait du regroupement des rédactions et tendrait à fonctionner par tranche.

Son rôle est de réceptionner, analyser, prioriser et valider les demandes de recours aux différents moyens de fabrication de l’information pour la Direction de l’Information.

Afin d’être le plus efficient dans la gestion de ces moyens et dans la mutualisation entre la chaîne d’information et les éditions nationales, la coordination réceptionnerait et gèrerait les demandes émanant de la direction de la chaîne d’information.

Elle assurerait, comme aujourd’hui, l’administration éditoriale du système de fabrication pour l’ensemble des utilisateurs.

**3.1.1.4 SECRETARIAT GENERAL**

La planification des collaborateurs de la direction de la chaîne d’information serait prise en charge par le secrétariat général commun mis en place courant 1<sup>er</sup> semestre 2016 au sein de la Direction de l’Information. Le fonctionnement en continu de la chaîne d’information nécessiterait de renforcer les effectifs du secrétariat général de 2 planificateurs afin de pouvoir assurer un service 7 j/7.

**3.1.1.5 DIRECTION ARTISTIQUE**

La conception de l’univers visuel et sonore et de l’habillage de la chaîne d’information serait prise en charge par la future direction artistique du groupe. Elle aurait également pour mission de définir ses modes de fonctionnement avec la direction artistique de l’information.

Cette dernière aurait sous sa responsabilité la mise en œuvre de l’habillage mais aussi le suivi de la fabrication des bandes annonces, de l’autopromotion et de la cross-promotion.

## 3.1.1.6 VOLUMETRIE GLOBALE

Postes	ETP annuel	Postes envisagés à la publication
<b>DIRECTION DE L'INFORMATION</b>	<b>103,5</b>	<b>104,0</b>
<b>DIRECTION CHAÎNE INFO</b>	<b>75,5</b>	<b>76,0</b>
<b>ENCADREMENT</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
Directeur	1	1
Directeur adjoint	1	1
Assistant de rédaction	4	4
Chargé de programmation	1	1
Technicien de programmation	1	1
<b>JT ET MODULES</b>	<b>67,5</b>	<b>68</b>
Rédacteur en chef	8	8
Présentateur JT + anchorman	10	10
Responsable d'édition	10,5	11
Assistant de production	7	7
Rédacteur information continue dont déroulant	32	32
<b>GESTION DE L'INTERACTIVITE</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
Rédacteur- Chargé d'édition numérique	4	4
Rédacteur- Chargé des réseaux sociaux	4	4
Secrétaire de rédaction	2	2
<b>DRM</b>	<b>16</b>	<b>16</b>
Chargé de production - Bureau de production	3	3
Infographiste	9	9
Chef monteur	4	4
<b>SECRETARIAT GENERAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Planificateur	2	2

Tableau 1 – Volumétrie Direction de l'information

**Les postes nécessaires seraient pourvus prioritairement par redéploiement au sein de France Télévisions.** La planification des personnels de la direction « chaîne info » - relevant des postes de rédacteurs en chef, présentateurs, responsables d'édition - telle qu'elle serait organisée, permettrait d'assurer le remplacement, notamment pendant les périodes de congés, de ces populations à hauteur de 2 ETP par population. Dans un esprit de mutualisation, elle pourrait également permettre de couvrir des remplacements occasionnels au sein de la Direction de l'Information.

### **3.1.2. DIRECTION DES SPORTS**

La rédaction de la Direction des Sports a développé, de par notamment son rôle transversal pour les différentes antennes du Groupe, un savoir faire reconnu en matière de couverture d'évènements sportifs et d'information sportive sur tous supports, à l'antenne comme sur les plateformes numériques. L'apport de cette compétence pour l'antenne de la chaîne d'information constituerait un atout et un gage de qualité sur ce thème, en mobilisant notamment les différents spécialistes dont dispose, pour chaque discipline, la rédaction de la Direction des Sports et en s'appuyant tant sur les droits sportifs dont dispose France Télévisions que sur les possibilités d'accès aux différents événements sportifs couverts par le Groupe.

Dans le cadre du projet, il serait envisagé la participation de la rédaction de la Direction des Sports à différents modules sportifs de la future chaîne, qu'il s'agisse notamment d'une rubrique sportive quotidienne ou de la participation à un talk sportif réalisé avec un partenaire. Pourraient également s'y ajouter des interventions de journalistes de la rédaction de la Direction des Sports (duplex, plateaux enregistrés, sujets) dans le cadre des différents événements sportifs retransmis par les antennes du Groupe.

La rédaction multimédia de la Direction des Sports, qui est en charge notamment de l'offre d'information sportive en continu sur l'offre numérique francetv sport, serait également mobilisée sur le projet.

La mise en place d'un point de captation automatisé serait également envisagée au sein de la rédaction. Ce point de captation, qui pourrait être situé au sein de l'« open space » de la rédaction multimédia, serait utilisé pour certaines des interventions des journalistes de la rédaction de la Direction des Sports.

Les différentes activités envisagées entrent dans le cadre des missions de la rédaction de la Direction des Sports. Cette organisation, pourrait, en principe, être mise en place globalement à moyens égaux en développant les synergies envisageables entre les activités actuelles de la direction et les besoins de la future chaîne. La planification des journalistes serait adaptée pour assurer la couverture de l'actualité sportive pour la chaîne d'information sur toute la journée.

La vidéothèque de la Direction des Sports, dans le cadre de ses prérogatives, pourrait être sollicitée en cas de besoin d'images d'archives sportives nécessaires pour illustrer l'actualité sportive.

Par ailleurs, le service Droits & Contrats de la Direction des Sports apporterait - comme il le fait déjà pour les différentes rédactions du groupe - son appui à la future chaîne d'information pour les questions relatives à l'exploitation d'extraits de compétitions sportives (dans un cadre facilité par la logique transversale déjà en œuvre en matière d'acquisitions de droits sportifs pour l'ensemble du Groupe) et aux éventuels besoins en matière d'achats d'images et/ou de négociations d'accréditations.

### **3.1.3. DIRECTION GENERALE ADJOINTE FABRICATION ET TECHNOLOGIES**

#### **3.1.3.1 EVOLUTION ORGANISATIONNELLE ENVISAGEE**

Afin de garantir le lancement de la chaîne d’information dans les meilleures conditions, le choix d’organisation se porterait sur la constitution d’une équipe dédiée pour les populations les plus impactées par les nouveaux process de fabrication et de diffusion, décrits plus bas (3.1.3.2 Descriptif des modes d’exploitation).

Compte tenu du calendrier contraint, cette équipe dédiée faciliterait :

- le développement des compétences, avec un nombre maîtrisé de collaborateurs à former, et une montée en compétence plus rapide ;
- la connaissance indispensable de l’antenne et des interlocuteurs journalistes, particulièrement dans les phases de démarrage où il serait nécessaire d’être complètement concentré sur l’objectif d’initier et de conduire cette nouvelle chaîne ;
- la définition des postes spécifiques, adaptés aux besoins de la chaîne d’information.

Cette équipe dédiée serait hiérarchiquement rattachée à l’adjoint du responsable de l’exploitation des régies en charge de la « chaîne info » et par délégation au responsable équipements et moyens audiovisuels de la « chaîne info », ces deux postes étant nouveaux dans la structure organisationnelle.

Cette équipe dédiée serait constituée des postes en charge de la mise en image, de la gestion de l’image, du son, de la gestion de plateau, de coordination et de continuité de l’antenne décrits ci-après.

Les autres ressources supports, contribuant au fonctionnement de la chaîne d’information, seraient issues des structures en place au sein de la direction générale adjointe Fabrication et Technologies sans changement de rattachement organisationnel.

3.1.3.1.1 **Organisation actuelle de la Direction des Opérations**

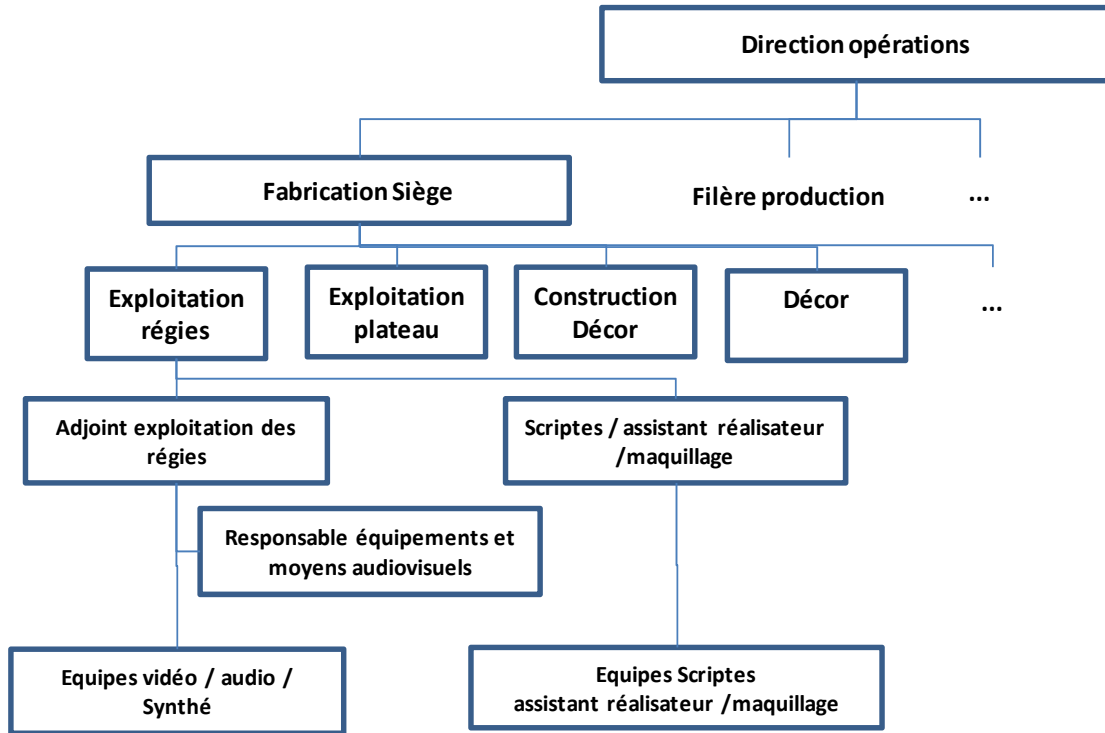


Fig 19 : Organigramme avant la mise en œuvre de la chaîne d’information

3.1.3.1.2 **Evolution organisationnelle et fonctionnelles envisagées**

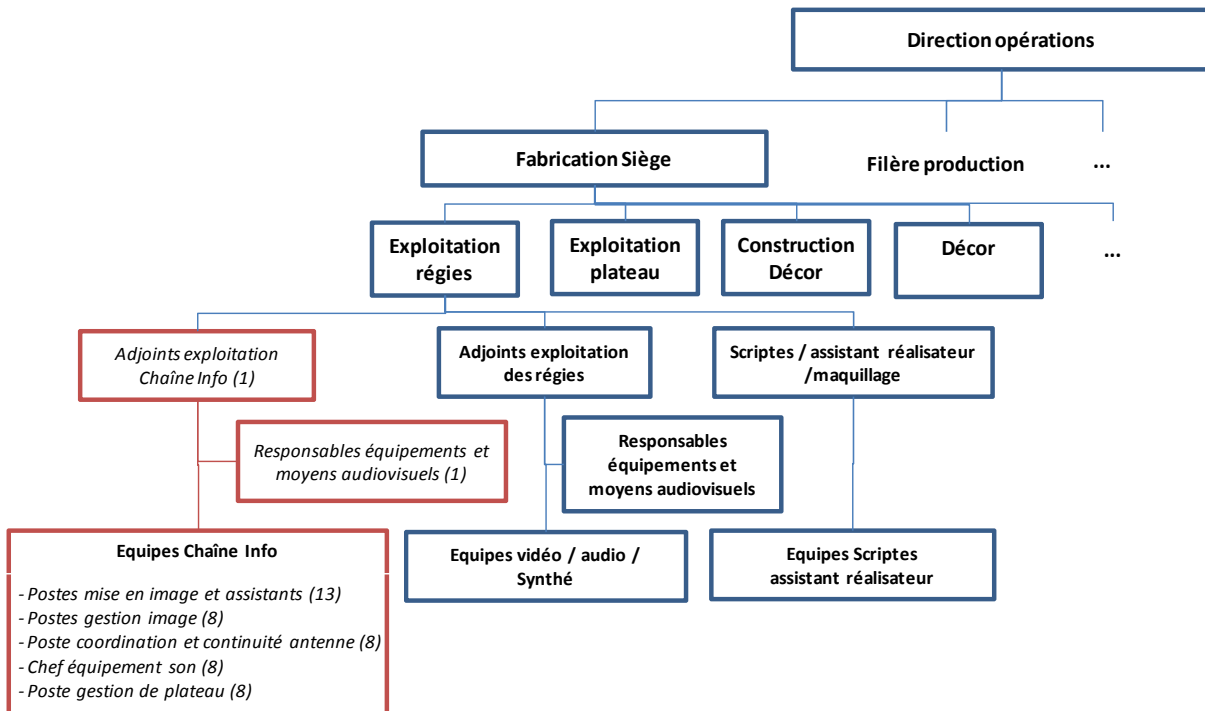


Fig 20 : Organigramme après la mise en œuvre de la chaîne d’information

### 3.1.3.2 DESCRIPTIF DU MODE D'EXPLOITATION

#### 3.1.3.2.1 Principes généraux

Pour assurer la production de ses programmes en direct et la mise à l'antenne de ses programmes préenregistrés, la chaîne d'information disposerait de moyens techniques dédiés : un plateau, une régie de production et une régie de continuité, positionnés au cœur de la rédaction.

La régie de production et la régie de continuité partageraient le même espace pour garantir une coordination optimale lors des transitions multiples entre les tranches de direct et les tranches de contenus prêts à diffuser (PAD).

L'organisation présentée pour l'équipe d'exploitation technique s'appuierait sur les besoins suivants :

- prise en compte de la différence de traitement de l'actualité tout au long de la journée nécessitant une flexibilité des moyens (2.1.3. La programmation) ;
- prise en compte des contraintes liées au traitement de l'information en continu ;
- capacité à réagir aux fluctuations de l'actualité ; passage en « breaking news », en spéciale, en fonction des besoins exprimés par la rédaction.

L'ensemble des postes créés le seraient en priorité par redéploiement au sein de France Télévisions.

La mise en œuvre d'un automate de production au sein de la régie de production permettrait d'envisager des modalités d'exploitation mieux adaptées au contexte et aux caractéristiques d'une chaîne d'information continue, notamment une charte de réalisation très structurée et dynamique qui s'imposerait à l'ensemble des équipes d'exploitation et dans laquelle s'inscrirait l'ensemble des sources vidéo et audio constituant le signal de la chaîne.

Les différentes tâches seraient réparties sur les postes suivants :

#### 1) Au sein de la régie de production :

- deux postes en charge de la mise en image, de la sélection des sources et de la mise en œuvre du conducteur de l'automate de production ;
- un poste en charge de la vision, du cadre, de la colorimétrie et des ajustements lumières ;
- un poste en charge du son.

#### 2) Au sein de la régie de continuité :

- un poste en charge de la continuité d'antenne, de la mise en œuvre de la conduite d'antenne et des décrochages sur les signaux des partenaires France Info ou France 24 dans les tranches où ils fourniraient le signal d'antenne.

#### 3) Sur le plateau :

- un poste en charge de la mise en œuvre des équipements du plateau.

**4) Pouvant s'exercer dans différents lieux de l'entreprise, selon les besoins de captations :**

- un poste en charge de la prise de vue, notamment pour scénariser la rédaction au travail.

**5) Au sein des loges au niveau 0 :**

- un poste en charge du maquillage.

**3.1.3.2 Description des postes nécessaires à l'exploitation**

La mise en œuvre de la chaîne d'information aurait des conséquences sur 5 types de postes :

- les postes d'exploitation spécifiques « chaîne info » ;
- les postes d'exploitation relevant d'emplois génériques figurant à ce jour dans la nomenclature de l'accord du 28 mai 2013 ;
- les postes d'encadrement ;
- les postes de support ;
- les postes au nodal.

**1) Les postes spécifiques « chaîne info » pour l'équipe d'exploitation :**

Ces postes spécifiques feraient l'objet de discussions dans le cadre de l'espace métiers. Il s'agit des postes suivants :

- **un poste pour la mise en image** (en régie de production) en charge notamment :
  - de la mise en image des programmes, c'est-à-dire responsable de l'enchaînement de l'affichage des sources constituant le signal antenne de la chaîne ;
  - du bon déroulement et de la conformité des tâches prises en charge par l'automate de production, notamment le lancement des sujets, des synthés, des habillages graphiques ;
  - de l'affectation des sources, des commutations, des effets, des transitions conformément aux chartes d'antenne et aux besoins de fonctionnement de l'automate de production.
- **un poste d'assistant(e) pour la mise en image** (en régie de production) en charge notamment :
  - de la préparation et de l'ajustement du conducteur technique pendant le direct ;
  - de la disponibilité de tous les éléments nécessaires et prévus dans le conducteur en temps et en heure pour la mise à l'antenne ;
  - de la coordination permanente avec le responsable d'édition dans la régie pour l'adaptation du conducteur technique et pour la prise en compte des demandes éditoriales afin de réagir de façon dynamique à l'actualité, notamment pendant les phases de « breaking news » ;
  - de la gestion des éléments non prévus dans le conducteur technique de l'automate de production, notamment l'habillage plateau ou certains synthés ;
  - de l'intervention lors d'incidents techniques pour mettre en œuvre des solutions alternatives (modes de secours ou modes dégradés).

Un même profil serait envisagé sur les deux postes précédents, ce qui permettrait un échange de poste au cours de la vacance.



- **un poste de gestion de l’image** (en régie de production) en charge notamment pendant les émissions :
  - du cadre des caméras ;
  - de la colorimétrie ;
  - de l’ajustement de la lumière ;
  - de la réalisation des tests et des réglages nécessaires avant le début des programmes des équipements correspondants.
  
- **un poste de coordination et de continuité de l’antenne** (en régie de continuité) en charge notamment :
  - de la continuité du flux de diffusion ;
  - de la vérification de la disponibilité des contenus PAD pour la diffusion ;
  - du pilotage de la diffusion automatique des éléments PAD ;
  - de l’ajustement de la conduite de diffusion pour garantir le respect des timings (gestion des débords) ;
  - de la coordination et de la mise en œuvre des décrochages/raccrochages avec la régie de production pour les tranches de direct, et avec les partenaires lorsqu’ils fournissent les signaux de diffusion ;
  - de la supervision des flux au départ de la régie de continuité ;
  - de la coordination des activités avec le représentant de l’antenne à savoir le responsable d’édition sous la responsabilité du rédacteur en chef des JT ;
  - de la gestion des incidents techniques et des déprogrammations, du déclenchement des programmes de secours et de remplacement.
  
- **un poste de gestion de plateau** (sur le plateau) en charge notamment :
  - de l’installation des équipements son des intervenants : oreillettes HF, positionnement des micros tables, micros HF si un chroniqueur doit faire une intervention hors table (barco... ) ;
  - des déplacements des éléments de décor et d’intervention simple sur les éclairages ;
  - du positionnement et de l’allumage du prompteur et des différents écrans ;
  - de la sécurité sur le plateau ;
  - de l’interface entre le plateau et la régie.

## 2) Les postes relevant d’emplois génériques pour l’équipe d’exploitation :

- **un(e) chef d’équipement son** (en régie de production) en charge notamment :
  - du mixage pendant les phases de direct ou de production dans les conditions du direct ;
  - de la préparation et de la mise en place des configurations audio pour les traductions et les extérieurs ;
  - de la gestion des inserts téléphoniques.
  
- **un(e) chef OPV** en charge, sur certaines tranches, de la prise de vue en déplacement dans différents endroits de la Maison de France Télévisions. Ce poste resterait rattaché à sa structure hiérarchique d’origine, et ne relèverait donc pas de l’équipe dédiée.

- **un(e) chef maquilleur(euse)**, sur certaines tranches, positionné(e) dans les loges maquillage du niveau 0. Ce poste resterait rattaché à sa structure hiérarchique d’origine, et ne relèverait donc pas de l’équipe dédiée. En raison de la configuration des lieux, les raccords maquillage ne seraient possibles que dans les loges au niveau zéro. De même, il n’y aurait pas de prestation de maquillage dédiée entre 11h30 et 17h.

### 3) Les postes d’encadrement :

Le management de l’équipe technique et la gestion des équipements dédiés (régies, plateau) à la chaîne d’information nécessiteraient un suivi spécifique et la création de deux postes d’encadrement :

- **un(e) adjoint(e) auprès du responsable de l’exploitation des régies, en charge de la chaîne d’information**, qui serait le contact privilégié du client et le garant de l’adéquation des moyens avec la demande et serait plus particulièrement en charge :
  - du management de l’équipe plateau et régies ;
  - de la disponibilité des moyens techniques et humains conformément à la demande client ;
  - de la sécurité des personnels et des biens ;
  - du maintien en condition opérationnelle de l’outil de fabrication et de diffusion.
- assisté(e) d’**un(e) responsable équipements et moyens audiovisuels** qui assumerait la responsabilité de mise en œuvre de l’exploitation et du maintien en condition opérationnelle des équipements techniques. Pour ce faire il :
  - assurerait et superviserait l’exploitation technique des équipements ;
  - participerait à l’évaluation des besoins matériels et humains ;
  - préparerait les dossiers d’évolution ;
  - établirait les diagnostics de dysfonctionnement, déciderait des solutions correctrices et superviserait leurs mises en œuvre, en collaboration avec les services supports adéquats ;
  - coordonnerait et animerait les équipes d’exploitation en veillant au contrôle qualité et au respect des normes, règles et consignes ;
  - assurerait le relais managérial de l’adjoint au responsable de l’exploitation des régies de la chaîne d’information.

### 4) Les postes de support et maintenance :

L’extension des plages d’utilisation des outils (nouveaux ou existants) de 6h à 24h, 7 j/7, ainsi que la mise en œuvre de nouveaux dispositifs techniques nécessiteraient de renforcer :

- **la Direction des supports opérationnels (DSO)**, en charge de la maintenance, par l’ajout de 2 vacations supplémentaires « chaîne info » par jour (une le matin et une le soir). Tous les collaborateurs seraient formés et planifiés à tour de rôle sur ces vacations. Ainsi, en fonction de la nature des incidents, les équipes amenées à intervenir sur la « chaîne info » pourraient être renforcées par les collaborateurs planifiés sur d’autres vacations. A tout instant, un collaborateur de DSO pourrait être mobilisé sur un problème affectant la « chaîne info » ;
- **la Direction Ingénierie & Systèmes d’Information / Ingénierie Process, avec un poste supplémentaire** pour assurer le support de 3<sup>ème</sup> niveau (coordination et pilotage des fournisseurs, évolution des systèmes techniques).

Ces postes resteraient rattachés à leurs structures d’origine, et ne relèveraient donc pas de l’équipe dédiée.

### **5) Les postes au Nodal :**

Le projet éditorial de la chaîne d’information prévoit que ses besoins en liaisons extérieures s’inscriraient quasi exclusivement dans ceux des éditions nationales des journaux télévisés de la Rédaction nationale. Toutefois, il serait nécessaire d’harmoniser et d’améliorer la gestion technique de la mutualisation des liaisons entre les différentes régies et les différentes antennes, et de tendre vers un Nodal gestionnaire de trafic à l’identique de ce qui se pratique dans les autres groupes audiovisuels.

Cette centralisation au Nodal nécessiterait que ce dernier prenne en charge l’établissement et le routage des liaisons de coordination et des retours (« n-1 »), comme cela se pratique déjà occasionnellement.

Ce transfert partiel de responsabilité des régies de production vers le Nodal, ainsi que la prise en compte des besoins de la nouvelle chaîne, nécessiteraient la présence de deux collaborateurs de 5h jusqu’à 24h, impliquant le renforcement de l’équipe du nodal d’une vacation quotidienne supplémentaire.

Ces postes resteraient rattachés au nodal et ne relèveraient donc pas de l’équipe dédiée.

### **3.1.3.3 ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL, SCHEMAS DE VACATIONS ET VOLUMETRIE**

Les schémas de vacation qui seraient mis en place s’appuieraient, pour les horaires, les pauses et les relèves nécessaires à la tenue des postes, sur les besoins éditoriaux formulés par la Direction de l’Information :

- les tranches dites rouge, de direct continu : 6h-9h, 18h-20h et 22h-24h ;
- les périodes de décrochages vers les signaux des partenaires France Info et France 24 :
  - depuis France Info, décrochage continu entre 8h33 et 8h58 sans reprise d’antenne par la régie de production de la « chaîne info » et décrochage entre 21h10 et 21h58 avec reprise d’antenne depuis la régie de production pour le flash de 21h30 ;
  - depuis France 24 sans interruption de 24h à 6h.
- la planification des chefs OPV calée par rapport aux périodes rouges ;
- la planification de maquilleurs(euses) calée par rapport aux périodes rouges. Les besoins en maquillage en dehors de ces vacations spécifiques seraient assurés par les maquilleurs(euses) planifié(e)s sur d’autres activités ;
- les moyens techniques mobiles à gérer pour la « chaîne info » sont similaires à ceux nécessités pour les éditions de la Rédaction nationale.

CONFIDENTIEL – France Télévisions – Projet chaîne d'information

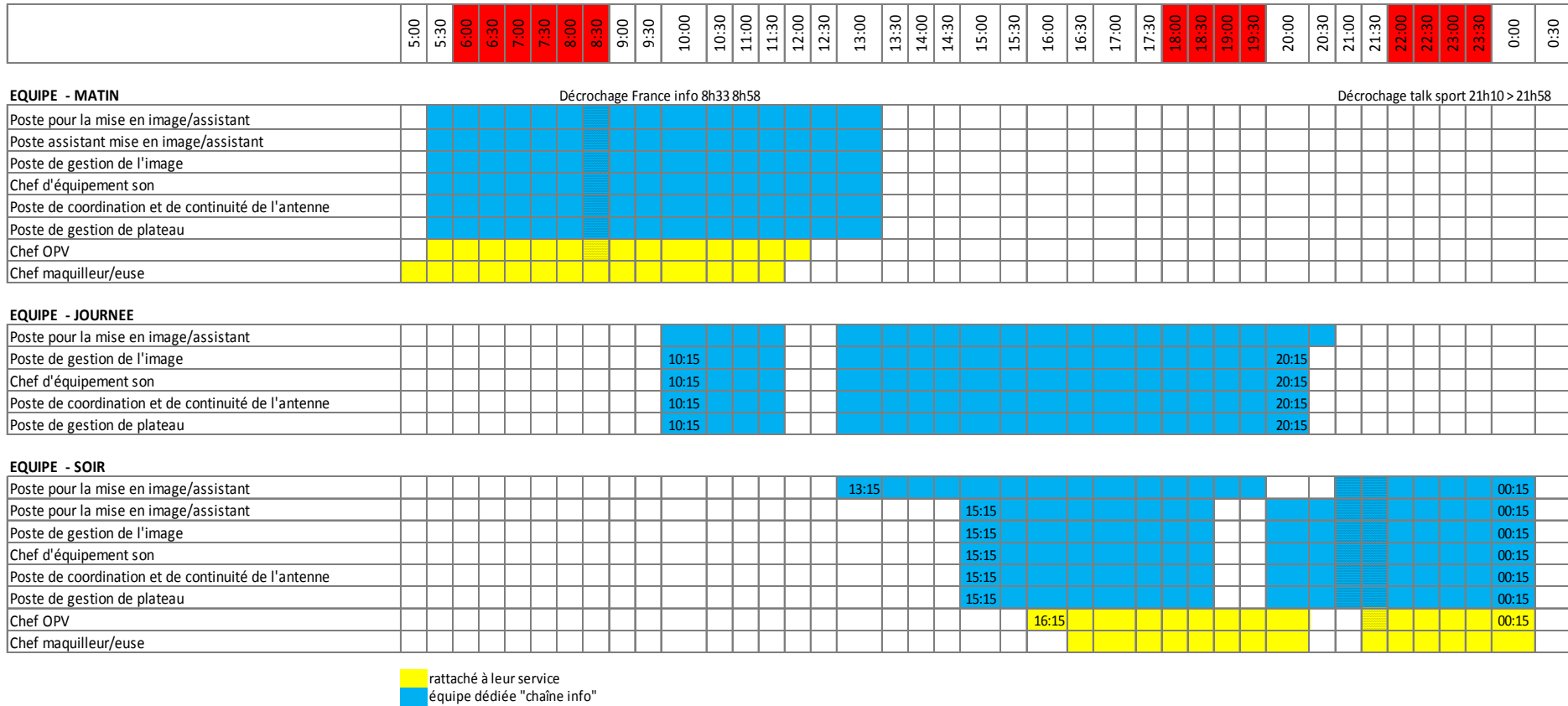


Fig 21 : Schéma quotidien des vacations de l'équipe d'exploitation du lundi au dimanche sauf pour les chefs OPV qui travailleraient uniquement du lundi au vendredi (pas d'anchorman le week-end)





Postes	ETP annuel	Postes envisagés à la publication
<b>EQUIPE D'EXPLOITATION DEDIEE (a)</b>	<b>42,0</b>	<b>45</b>
Poste pour la mise en image / assistant	12,8	13
Poste de gestion de l'image	7,3	8
Poste de coordination et de continuité d'antenne	7,3	8
Poste de gestion de plateau	7,3	8
Chef d'équipement son	7,3	8
<b>EQUIPE D'EXPLOITATION NON DEDIEE (b)</b>	<b>7,0</b>	<b>7</b>
Chef OPV (du lundi au vendredi seulement)	2,9	3
Chef maquilleur(euse)	4,1	4
<b>SOUS-TOTAL EQUIPE D'EXPLOITATION (1)=(a)+(b)</b>	<b>49,0</b>	<b>52</b>
<b>ENCADREMENT (2)</b>	<b>2,0</b>	<b>2</b>
Adjoint(e) Responsable exploitation des Régies	1,0	1
Responsable équipements et moyens audiovisuels	1,0	1
<b>MAINTENANCE ET SUPPORT (3)</b>	<b>6,5</b>	<b>7</b>
Maintenance DSO	5,5	6
Maintenance niveau 2/3 ISI/IP	1,0	1
<b>NODAL (4)</b>	<b>2,0</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>59,5</b>	<b>63</b>

Tableau 2 : effectifs techniques nécessaires à la mise en œuvre de la chaîne d'information

Les postes nécessaires seraient pourvus prioritairement par redéploiement au sein de France Télévisions. Les personnels de l'équipe dédiée « chaîne d'info » seraient également amenés à assurer des vacations autres au sein des régies et plateaux du Siège en fonction des besoins et des planifications hebdomadaires individuelles.

### 3.1.4. AUTRES DIRECTIONS MAISON FRANCE TELEVISIONS

La mise en place de structures dédiées « chaîne info » nécessiterait de réfléchir à la répartition des activités au sein des équipes RH qui auraient la charge d'assurer l'ensemble du processus relatif au recrutement, au développement des compétences et à la gestion des collaborateurs dédiés à cette nouvelle offre.

Par ailleurs, l'équipe de FTVEN mettrait son expertise au service du projet pour permettre :

- la montée en puissance de l'interactivité, notamment au travers des choix d'outils mis à disposition des équipes éditoriales, de l'intégration plus native de l'interactivité dans les processus de fabrication ;
- l'évolution et le développement de la plateforme numérique ;
- de bien positionner les offres à travers des analyses d'études et de marketing.

Enfin, en lien avec le technicien et le chargé de programmation et les équipes d’édition de la rédaction de la chaîne d’information, la Direction Règlementation, Déontologie et Pluralisme ainsi que la Direction juridique concernant notamment le suivi des droits d’auteurs contribueraient au bon fonctionnement de la nouvelle offre.

### **3.1.5. IMPLANTATION IMMOBILIERE**

La mise en place des équipes éditoriales et des moyens techniques dédiés auraient des impacts immobiliers au sein de l’immeuble Maison France Télévisions. L’ensemble des éléments sont présentés ci-après.

L’implantation de l’équipe éditoriale serait prévue dans l’atrium dit « France 2 », au sein de la Rédaction nationale. Son implantation serait en prise directe avec le plateau dédié accueillant notamment les journaux télévisés. Ce choix d’implantation est en lien avec la volonté éditoriale de mettre en scène la rédaction, de montrer au public l’envers du décor, la rédaction dans son quotidien. Les régies de production et de continuité d’antenne seraient localisées à proximité au 4<sup>ème</sup>, dans l’axe vertical de l’atrium ; les salles de traduction seraient implantées dans un environnement proche du plateau. Au-delà des aspects directement opérationnels, les services immobiliers ont recherché des solutions pour localiser des espaces de détente des équipes et des vestiaires.

#### **3.1.5.1 IMPLANTATION DE LA DIRECTION DE LA CHAÎNE D’INFORMATION ET D’UNE PARTIE DE L’EQUIPE TECHNIQUE DANS L’ATRIUM DIT « France 2 »**

Une partie de l’équipe dédiée relevant de la direction de la chaîne de l’information se succèderait sur un même poste de travail. Ce serait le cas pour les rédacteurs en chef, les présentateurs, les rédacteurs information continue, les responsables d’éditions notamment. Le besoin en poste de travail physique est indiqué ci-après (27 dont un poste de passage) ; il prend en compte le nombre maximum de personnes présentes à un même instant, notamment au moment des relèves d’équipe. Hors rotation, le nombre de postes de travail occupés seraient compris entre 18 et 22 dont un poste de passage selon les périodes (rouges/vertes).

Le poste en charge de la gestion du plateau, pour ces activités, devrait être implanté à proximité dudit plateau.

Rédacteurs en chef	3	Assistants de production	3
Responsables d’éditions	3	Chargé de programmation	1
Présentateurs/anchorman	3	Technicien de programmation	1
Rédacteurs	8	Assistants rédaction	2
Poste OPV	1	Poste gestion plateau	1
Poste de passage	1		



Situation de l'atrium 1<sup>er</sup> semestre 2016



Plan 1 – Implantation actuelle Atrium

**Situation atrium cible (plan d’intention de l’implantation plateau)**

Plan 2 – Implantation envisagée Atrium

Le plan ci-dessus est un plan d’intention concernant l’implantation du plateau. Il répond au besoin de placer l’information au « cœur de la rédaction ». Il serait amené à évoluer dans le cadre des travaux menés par le réalisateur, le décorateur, les services techniques et immobiliers. Les aménagements des postes de travail seraient réalisés dans le respect des normes en vigueur.

Aussi, le macro-zoning des postes de travail serait fait en laissant libre les circulations et en respectant les dégagements et reculs nécessaires ; aucun obstacle (mur, cloisons, rideau, plancher) ne viendrait obstruer cet espace et en particulier les 5 ouvrants bas.

Les installations techniques immobilières prévoiraient :

- d’un point de vue électrique : que les postes de travail seraient connectés par un système de type perche apparente ou un système équivalent évitant les câbles ou fils au sol ;
- d’un point de vue climatisation et chauffage : le traitement de la climatisation et du chauffage serait assuré par des bouches de soufflages et serait complété par des équipements afin de garantir des températures équivalentes à celles des bureaux de la zone.

S’agissant du confort acoustique pour les collaborateurs de la chaîne d’information, le traitement acoustique de la zone serait assuré par des pièges à sons.

S’agissant du confort acoustique des autres occupants de l’immeuble, à ce jour, les bureaux situés autour de l’atrium ne sont pas isolés de ce dernier. Il serait envisagé la fermeture de l’ensemble des bureaux par des panneaux vitrés à l’identique de ceux de l’atrium dit « France 3 » afin de procurer le

même confort de travail aux collaborateurs situés autour des 2 atriums. Ceci permettrait donc de réduire l’incidence sonore éventuelle de l’exploitation de l’atrium sur ces surfaces de bureaux.

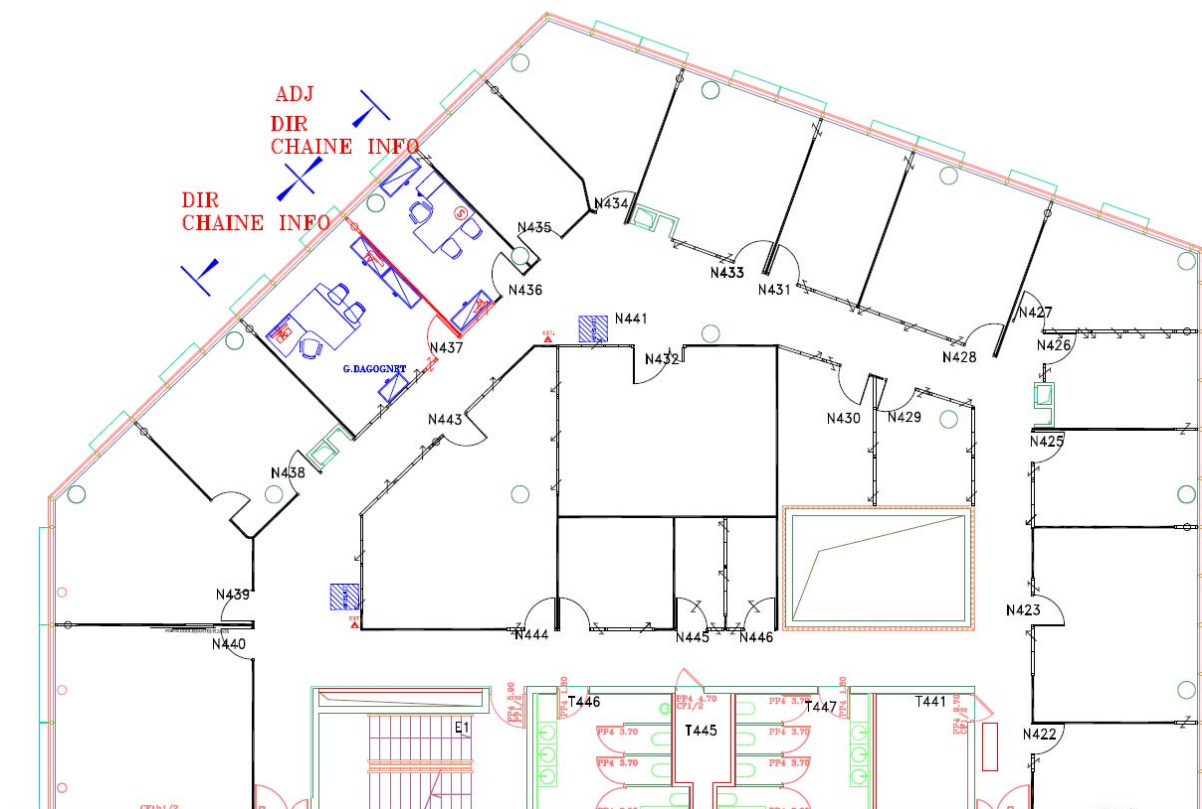
### 3.1.5.2 IMPLANTATION DES POSTES DE TRAVAIL INFOGRAPHISTES

La mutualisation de la fabrication des sujets JT entre Télématin et la chaîne d’information permettrait de libérer 4 postes de travail dans l’espace Télématin. Ces postes de rédacteurs étant localisés au sein de l’atrium, il serait donc envisagé d’utiliser cet espace ainsi libéré pour y implanter les 3 postes de travail destinés aux infographistes.

Cette solution permettrait, outre la proximité avec les équipes éditoriales, un usage optimisé d’un espace jusqu’alors utilisé uniquement le matin.

### 3.1.5.3 IMPLANTATION DE L’ENCADREMENT EDITORIAL DE LA CHAINE D’INFORMATION – directeur(trice) et adjoint(e)

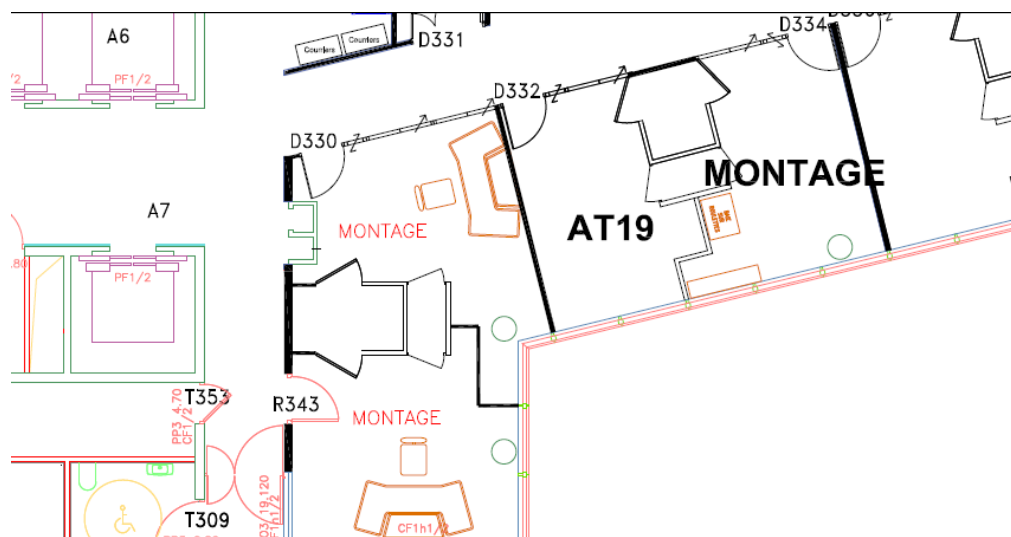
Cette implantation constituerait un rapprochement de 2 bureaux, prévu dans le cadre de l’implantation de la phase 1 d’Info 2015.



Plan 3 – Implantation encadrement éditorial

### 3.1.5.4 IMPLANTATION DES SALLES DE MONTAGE

Deux nouvelles salles de montage dédiées à la chaîne d’information seraient implantées au 3<sup>ème</sup> étage en D330 et R343. Cet emplacement avait été identifié pour la mise en place d’un PCInfo de crise, projet qui n’est plus à l’ordre du jour.



Plan 4 – Implantation salles de montage

### 3.1.5.5 IMPLANTATION DES REGIES DE PRODUCTION ET DE CONTINUTE D’ANTENNE

L’implantation s’effectuerait dans un espace dévolu à une salle de réunion, à la planification de la vidéo-mobile et à sa permanence (4 postes de passage), ainsi qu’à l’encadrement de la Direction des Reportages et des Moyens (V410).

Le déménagement de l’encadrement de la Direction des Reportages et des Moyens était prévu dans info 2015 et a permis de libérer un espace.

La planification de la vidéo-mobile serait déplacée de quelques mètres en S407 afin de libérer la place pour la régie tout en restant à proximité du bureau de production.

Concernant les 4 postes de passage pour la permanence vidéo-mobile, une solution de localisation à proximité des véhicules est en cours d’étude. Une solution pourra être proposée d’ici février 2016.

La régie se trouverait ainsi à proximité du plateau et de l’équipe dédiée de la chaîne d’information mais aussi de la Coordination des reportages et de la vidéo-mobile permettant ainsi une fluidité des échanges.

**Situation actuelle**



Plan 5 – Implantation actuelle 4ème étage

**Situation cible**



Plan 6 – Implantation envisagée régies 4ème étage

### 3.1.5.6 IMPLANTATION DE DEUX CABINES DE TRADUCTION

L’implantation de deux cabines de traduction s’effectuerait en S442 et S443, à la place d’une salle d’archives dont le déménagement serait programmé en T425.



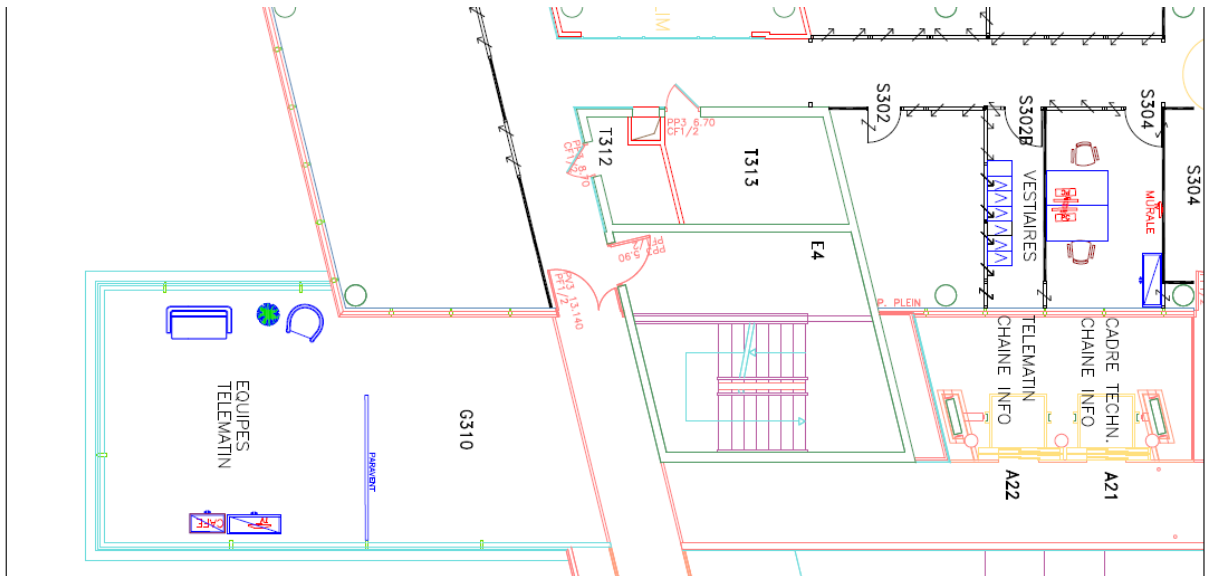
Plan 7 – Implantation envisagée cabines de traduction

### 3.1.5.7 IMPLANTATION D’UN ESPACE DETENTE MUTUALISE TELEMATIN / CHAÎNE INFO ; VESTIAIRE MUTUALISE ET IMPLANTATION DE BUREAUX POUR LES CADRES TECHNIQUES

Dans le cadre d’Info 2015, un espace détente et un vestiaire privatif Télématin étaient prévus en S302 et S304. Il serait proposé d’implanter un espace de détente mutualisé - plus grand qu’initialement prévu - sur le « grill » du 3<sup>ème</sup> étage permettant un gain en luminosité, tout en préservant un espace pour les installations des distributeurs alimentaires pour l’ensemble des collaborateurs.

L’espace S304 ainsi libéré permettrait l’implantation de 2 postes de travail pour l’encadrement technique assurant l’exploitation des équipements dédiés de la chaîne d’information.

Le vestiaire privatif Télématin prévu en S302b serait mutualisé. Ceci permettrait d’optimiser son utilisation initialement limitée au matin, pour couvrir les besoins de la journée et du soir.



Plan 8 – Implantation envisagée encadrement technique – vestiaires et espace détente mutualisés

### 3.1.5.8 IMPLANTATION DE POSTES DE TRAVAIL SUPPLEMENTAIRES AU SEIN DE LA REDACTION DE FRANCETV INFO

Pour les renforts en personnel prévus au sein de Francetv Info, les ressources de desk se succédant à leur poste, seuls 5 postes de travail supplémentaires seraient nécessaires. Des solutions ont été trouvées avec les équipes de FTVEN implantés sur cette zone pour dégager les espaces nécessaires.

#### Situation actuelle



Plan 9 – Implantation actuelle Francetv Info

**Situation cible**

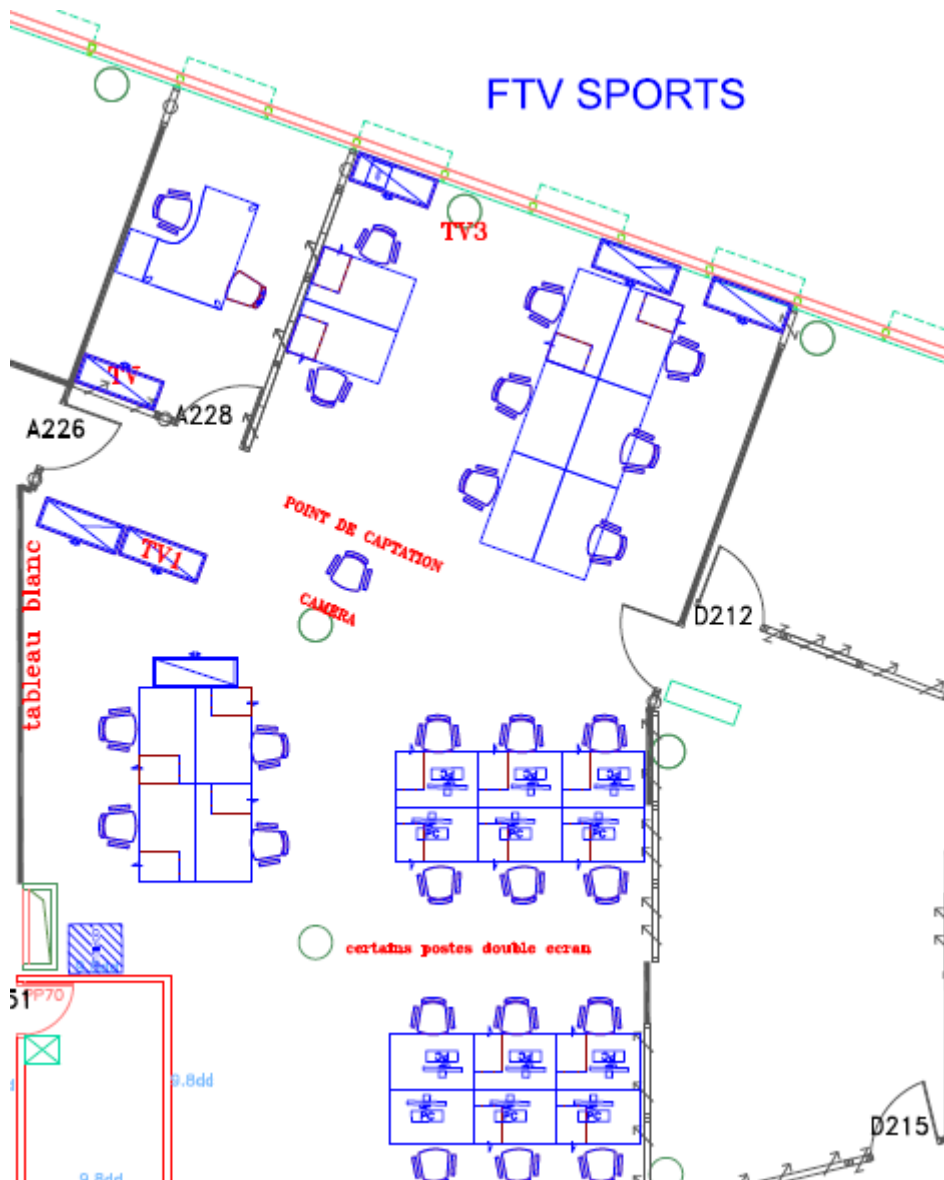


Plan 10 – Implantation envisagée Francetv Info

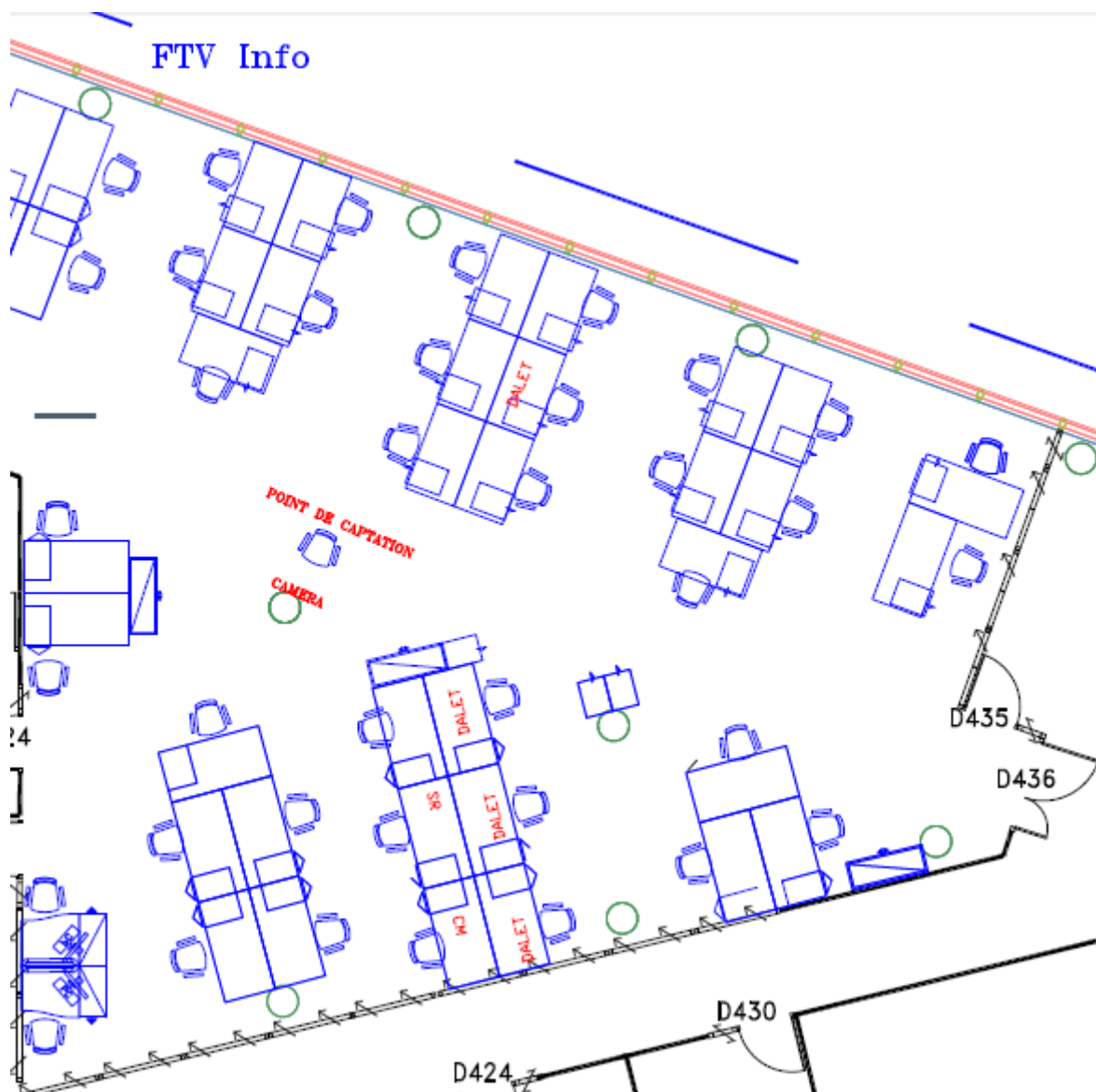
**3.1.5.9 IMPLANTATION DE POINTS DE CAPTATION AUTOMATISES**

Deux points de captation sont prévus au sein des espaces de la rédaction des Sports et de Francetv Info :





Plan 11 – Implantation envisagée point de captation Direction des sports



Plan 12 – Implantation envisagée point de captation Francetv Info

## **3.2. PERIMETRE FRANCE 3 TOUTES REGIONS**

*France 3 Toutes Régions (FTR) est une structure basée à Lyon (Vaise). Elle est constituée de 57 collaborateurs incluant les équipes éditoriale, technique et administrative. Dans le cadre de ses activités, elle fabrique un ensemble de produits d’information, récurrents ou évènementiels, destinés principalement à l’antenne nationale de France 3, diffusés sur le satellite et les box ; elle contribue également à l’alimentation en contenus de Culture box, de la fabrication de la vidéo à la publication numérique et réalise des contenus web pour les régions.*

### **3.2.1. EVOLUTION DU RATTACHEMENT ORGANISATIONNEL DE FTR**

Cette structure initialement rattachée à la Direction de l’Information a été, courant 2015, intégrée organisationnellement au sein de la Direction du réseau France 3. Il serait envisagé de la rattacher au sein de la Direction de l’Information. Ce repositionnement aurait vocation à renforcer son rôle d’acteur de la mise en valeur de l’information régionale sur des supports de diffusion nationaux et numériques, tout en capitalisant sur ses compétences en matière de contenus destinés à l’offre délinéarisé.

### 3.2.1.1 Organisation actuelle au sein de la Direction du Réseau France 3

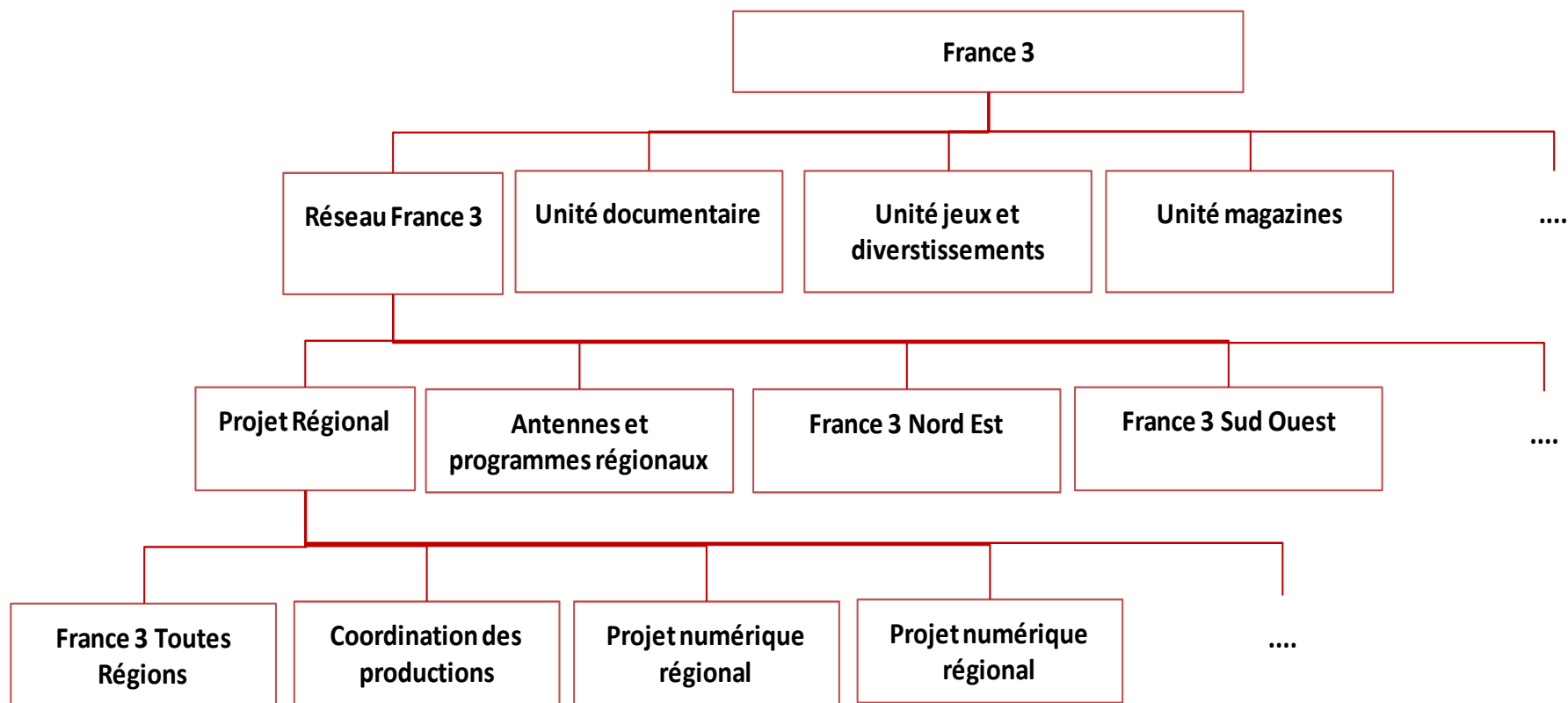


Fig. 24 – Organisation France 3 actuelle

### 3.2.1.2 Evolution organisationnelle et fonctionnelles envisagées

## Organisation cible septembre 2016

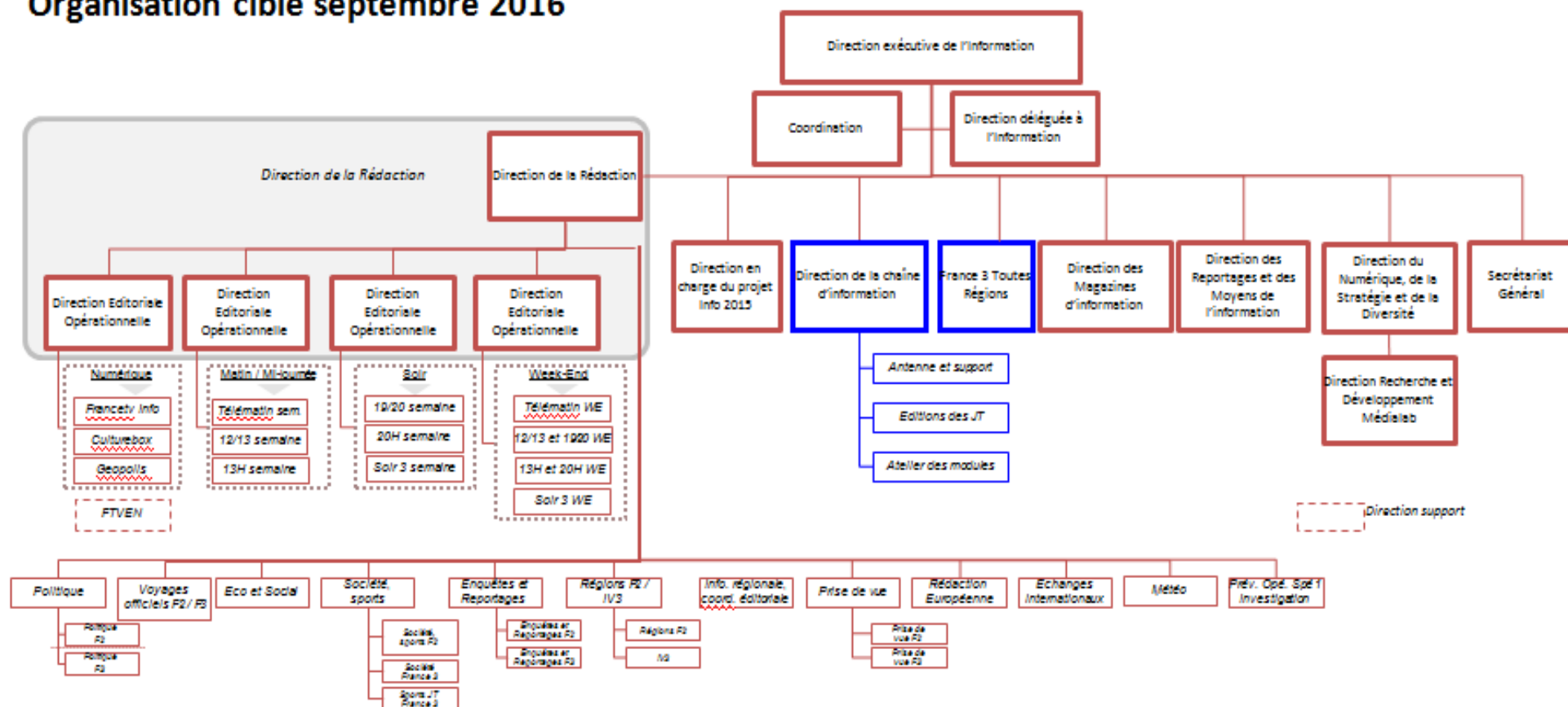


Fig. 25 – Organisation cible Direction de l'information septembre 2016

### **3.2.2. CONTRIBUTIONS POUR LA CHAÎNE D'INFORMATION**

La valorisation des régions et de l'offre régionale est un élément que souhaiterait intégrer la chaîne d'information au sein de son offre. Les savoir-faire, les compétences et l'ancrage de FTR au sein du tissu régional constituent ainsi un atout qui permettrait de fournir des contributions directes à la chaîne d'information et de créer des rendez-vous réguliers autour de ces sujets territoriaux.

### **3.2.3. ORGANISATION ACTUELLE ET INTEGRATION DES BESOINS DE LA CHAÎNE D'INFORMATION**

Les collaborateurs de France 3 Toutes Régions ont développé, au cours des dernières années, un savoir-faire particulier leur permettant de façonner rapidement des sujets à partir des moyens techniques disponibles ou des ressources techniques en place. Ces compétences leur permettent à l'heure actuelle de produire quotidiennement, pour le réseau France 3, une dizaine de produits avec une exposition midi et soir en 7 j/7 ainsi qu'une douzaine de contenus pour la publication sur Culturebox.

Dans le cadre d'une contribution à la chaîne d'information, elle réutiliserait les produits audiovisuels qu'elle fabrique pour réaliser des formats répondant d'une part à une narration plus adaptée à la ligne éditoriale de cette nouvelle offre et d'autre part aux formats attendus par un public plus digital. Ces fabrications confiées à FTR permettraient à la structure de développer, et de pérenniser son activité tout en proposant de nouveaux axes de développement. Seraient notamment proposées la réalisation de produits d'information régionale ainsi que la fabrication de modules courts d'information. Ces productions seraient réalisées à partir des moyens techniques existants ou en place au sein de FTR mais non employés ou sous-employés comme notamment l'espace « news-room » et le plateau.

### **3.2.4. EVOLUTIONS AU SEIN DE LA REDACTION FTR ET DU CENTRE TECHNIQUE FTR**

Pour intégrer la fabrication des productions à ce stade prévues pour la chaîne d'information tout en maintenant le niveau d'activité actuel de FTR, une transformation de l'offre serait envisagée comme par exemple l'exposition sur les antennes de France 3 de productions fabriquées par FTR et destinées à la chaîne d'information, permettant ainsi de générer une économie en matière de coût de grille et d'exposer des produits susceptibles, par leurs formats et narration, de toucher un nouveau public.

Pour faciliter les échanges avec la chaîne d'information, un contact chaîne d'information serait identifié au sein de FTR : il serait l'interlocuteur privilégié du rédacteur en chef des modules notamment pour le suivi des commandes et de la fabrication. FTR pourrait, en tant que structure de productions déléguées, jouer un rôle actif en matière de propositions d'évolution de produits ou de conceptions de nouveaux produits.

### **3.2.5. EQUIPES REDACTION/TECHNIQUE DE FTR**

Les collaborateurs de FTR poursuivraient leur activité notamment pour France 3, et intégreraient la fabrication des nouveaux produits. Les modes de fonctionnement pour alimenter la chaîne d'information seraient élaborés par l'équipe d'encadrement de FTR avec la participation des collaborateurs et avec l'équipe projet.

Afin de poursuivre l'accompagnement des équipes éditoriales et techniques, notamment à l'adoption de nouveaux modes d'écritures, les collaborateurs de FTR seraient associés au plan d'accompagnement envisagé, selon leur domaine d'activité.

L'intégration des nouveaux produits s'appuierait en grande partie sur les fonctionnements internes de FTR et les pratiques de travail actuelles. L'activité de l'équipe FTR est déjà organisée en 7j/7 et l'intégration des nouveaux produits n'induirait pas une augmentation des vacances. L'organisation du temps de travail des collaborateurs resterait inchangée.

### 3.3. PERIMETRE MALAKOFF

*Le réseau Outre-mer de France Télévisions, qui disposent de télévisions et de radios de proximité, s’inscrit activement dans le projet de chaîne d’information de France Télévisions pour promouvoir l’image de ses territoires et de ses publics, mettre en avant la diversité, les identités et les spécificités de l’Outre-mer et valoriser le travail de ses équipes sur le terrain dans le droit fil des développements naturels et des orientations déjà prises par la direction technique et la direction de l’information du réseau ultramarin.*

#### **3.3.1. CONTRIBUTIONS POUR LA CHAÎNE D’INFORMATION**

Le réseau Outre-mer de France Télévisions s’engage à participer directement à la grille de la chaîne d’information à travers la réalisation de trois produits identifiés dans le cadre de « l’atelier des modules » :

- un journal tout images de l’Outre-mer quotidien, réactualisé trois par jour, tous les jours de l’année ;
- un « best of » hebdomadaire de l’actualité outre-mer produit et diffusé le week-end ;
- des modules images type « sans commentaires » réalisés au quotidien.

La possibilité offerte par la chaîne d’information de réexposer ces différents produits donne aujourd’hui l’opportunité de réfléchir à une nouvelle offre éditoriale pour développer l’information sur les antennes de France Ô et sur les antennes régionales du réseau ultramarin. Dans cette perspective, la rédaction de Malakoff pourrait notamment proposer 4 rendez-vous d’information quotidiens contre deux actuellement sur l’antenne de France Ô, tout en respectant la contrainte d’une production à iso-effectifs.

#### **3.3.2. ORGANISATION ACTUELLE ET INTEGRATION DES BESOINS DE LA CHAÎNE D’INFORMATION**

La rédaction de Malakoff assume aujourd’hui trois missions : le tournage de reportages à destination des 9 stations régionales du réseau ultramarin et la coordination des échanges entre ces stations (« Réseaux » et « Lectures chaînes »), la réalisation d’éditions et de magazines d’information pour l’antenne de France Ô et la réalisation du site internet Outremer 1<sup>ère</sup>.

Dans ce cadre, la structure des « Réseaux » a pour vocation à devenir l’interlocuteur privilégié de la chaîne d’information pour valoriser les productions des stations ultramarines et de Malakoff ; elle a également pour vocation à gérer la fabrication des produits réalisés pour la chaîne d’information. L’encadrement des « Réseaux » serait naturellement le contact de « l’atelier des modules » sur le site de Malakoff.

Côté technique, le développement des transferts d’images en mode-fichier (« MAM à MAM ») au sein du réseau ultramarin initié en 2015, s’étendra à l’ensemble des stations en 2016. Il devrait permettre une amélioration significative des échanges de reportages entre les stations régionales et le site de Malakoff. Ce qui facilitera la mise en œuvre des fabrications demandées par la chaîne d’information.



Considérant que des Journaux tout images sont déjà réalisés le week-end, pendant la période estivale et pendant les périodes de congés de fin d’année sur l’antenne de France Ô, considérant que l’encadrement de Malakoff serait suffisant pour assurer le pilotage éditorial, le volume d’activité affecté à la fabrication des produits destinés à la chaîne d’information serait estimé à :

- 1041 jours/journalistes, soit l’équivalent de 5,7 ETP en année pleine.
- 1069 jours/techniciens, soit l’équivalent de 5,5 ETP en année pleine.

Après analyse, en s’appuyant sur les réformes structurelles déjà engagées sur le site de Malakoff, tant sur le plan éditorial que sur le plan technique, et en optimisant les potentiels humains et matériels existants, ces besoins pourraient être couverts, à moyens constants, pour répondre aux demandes exprimées par la chaîne d’information et développer l’offre d’information sur France Ô et sur les antennes régionales du réseau ultramarin.

### **3.3.3. EVOLUTIONS AU SEIN DE LA REDACTION ET DU CENTRE DE FABRICATION**

Précisons au préalable que l’intégration des besoins de la chaîne d’information n’a aucune incidence sur l’immobilier, les espaces de travail, les procédures internes ou les rattachements éventuels de collaborateurs (rattachements fonctionnels ou hiérarchiques) qu’ils soient journalistes ou techniciens et administratifs, sur le site de Malakoff.

Les impacts sur l’organisation du travail et du temps de travail sont présentés ci-après :

#### **3.3.3.1 REDACTION DE MALAKOFF**

Le réaménagement de l’offre éditoriale envisagé sur France Ô permettrait par redéploiement des moyens actuels, la réaffectation de 400 jours/journalistes aujourd’hui utilisés à des activités desk et présentation, soit un équivalent de 2,2 ETP rédacteurs en année pleine. La réalisation des Journaux tout images et du Best Of hebdomadaire pourrait être alors répartie sur 16 journalistes rédacteurs-reporters de la rédaction avec une rotation théorique de 1 week-end travaillé sur 5 compte-tenu des autres activités prévues le week-end. Des modifications d’horaires de travail seraient uniquement envisagées pour les fabrications du matin, à mettre en place conformément aux dispositions prévues par l’Accord des « Matinaliers » pour les journalistes au forfait-jours.

La mobilisation de journalistes maîtrisant l’anglais et/ou l’espagnol, aujourd’hui affectés sur des activités de desk, permettrait de couvrir les besoins nécessaires à la réalisation des modules « sans commentaires » quotidiens (365 jours/journalistes, soit 2 ETP rédacteurs en année pleine) avec une rotation théorique d’un week-end travaillé sur 5.

Une régulation efficiente de l’activité de la rédaction de Malakoff à travers :

- une gestion prévisionnelle des présences/absences rigoureuse ;
  - une utilisation des compétences complémentaires JRI/rédacteurs ;
  - une optimisation des jours de déplacement par mission ;
  - une planification efficace des montages pour les rédacteurs ;
  - le développement d’outils prévisionnels ;
  - des efforts de mutualisation des moyens et des productions avec le réseau régional France 3
- permettraient de dégager les autres potentiels nécessaires, soit 1,5 ETP rédacteurs en année pleine.

Compte-tenu de tous ces éléments, le plan de charges théorique de la rédaction correspondrait aux ressources disponibles. Il ne porterait pas atteinte aux missions et aux ambitions éditoriales déjà fixées par la Direction de l’information du réseau ultramarin et la direction de la rédaction de Malakoff. Il permettrait un développement de l’offre d’information sur l’antenne de France Ô (pour rappel : 4 rendez-vous quotidiens supplémentaires contre 2 actuellement).

### **3.3.3.2 CENTRE DE FABRICATION DE MALAKOFF**

La fabrication de modules pour la chaîne d’information n’entraînerait pas de modification de l’organisation du temps de travail pour les collaborateurs de Malakoff, qui ont une planification pluri-hebdomadaire variable.

En revanche le décalage d’une vacation imposerait une prise de service plus tôt, ce qui entraînerait une compensation du travail dit « matinalier ».

Pour la fabrication des modules la réorganisation des montages et du mixage dédiés à l’actualité permettrait d’assurer 7j/7, cette fabrication avec un décalage d’une vacation de montage et d’une vacation de mixage sur le matin afin d’assurer la première édition.

Les nouveaux produits et l’augmentation de l’offre d’information générée, à destination de la chaîne d’information comme de France Ô, nécessiteraient le recours à 5,5 ETP qui seraient intégralement issus de la réorganisation de l’activité au quotidien.

### **3.3.4. MISE A DISPOSITION DE MOYENS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES**

Le centre technique de Malakoff dispose de 2 régies et de 2 plateaux qui peuvent être disponibles à certains horaires en complément de l’exploitation déjà existante. Ces moyens techniques pourraient être mis à disposition de la fabrication de modules pour la chaîne d’information, sans impact ETP.

Cette utilisation rentrerait dans le cadre de réservation de moyens, comme actuellement, pour assurer la régulation de l’activité.

Une salle de montage pourrait être mise à disposition pour la fabrication de modules complémentaires. Ce moyen technique pourrait être libéré en réaffectant la sous utilisation des moyens de post-production.

### **3.3.5. ACCOMPAGNEMENT DES COLLABORATEURS**

L’intégration des besoins de la chaîne d’information n’a aucune incidence sur l’immobilier, les espaces de travail, les procédures internes ou les rattachements éventuels de collaborateurs (rattachements fonctionnels ou hiérarchiques) qu’ils soient journalistes ou techniciens et administratifs, sur le site de Malakoff.

Les mesures d’accompagnement identifiées à ce jour porteraient uniquement sur des besoins de formation aux « nouvelles écritures numériques » des journalistes chargés de réaliser les modules « sans commentaires ». Cela concernerait 5 collaborateurs.

## 4. PROJET D’ACCOMPAGNEMENT ET DE COMMUNICATION DES STRUCTURES FRANCE TELEVISIONS

*Un plan d’accompagnement du projet serait déployé afin de faciliter le partage de ses ambitions éditoriales et la mise en œuvre de l’organisation proposée pour y répondre. Il prendrait en compte les impacts collectifs et individuels identifiés dans le cadre du projet et proposerait des actions d’accompagnement spécifiques.*

### 4.1. LE PLAN D’ACCOMPAGNEMENT GENERAL

#### 4.1.1. LES ACTIONS IDENTIFIEES

Nature d’impact	Actions d’accompagnement
Charge de travail et emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communiquer et mobiliser sur les ambitions éditoriales</li> <li>▪ Communiquer sur l’organisation cible, les périmètres, les rôles et missions de chacun</li> <li>▪ Accompagner les équipes dédiées</li> <li>▪ Anticiper les mobilités et reconversions nécessaires à la mise en œuvre du projet</li> <li>▪ Faire évoluer les activités et les missions de certains emplois pour répondre aux besoins du projet</li> <li>▪ Encourager les coopérations et l’optimisation des ressources</li> </ul>
Relations et mode de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préciser et faire connaître les circuits de décision et d’arbitrage</li> <li>▪ Préciser et faire connaître les nouveaux modes de fonctionnement et les procédures associées</li> <li>▪ Favoriser l’appropriation des nouvelles procédures</li> <li>▪ Favoriser la communication et la cohésion au sein des équipes</li> <li>▪ Formaliser et amplifier les nouveaux modes de coopération avec les autres directions</li> </ul>
Systèmes techniques et postes de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner les collaborateurs concernés (journalistes et techniques) dans l’acquisition et l’appropriation des outils nécessaires à leurs nouvelles activités</li> <li>▪ Accompagner les collaborateurs concernés (journalistes et techniques) dans l’utilisation des nouveaux outils mis en place dans le cadre du projet</li> </ul>
Environnement de travail, santé et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partager avec les collaborateurs des directions de l’Information et de Fabrication et Technologies sur l’organisation et les ambitions de la nouvelle chaîne d’information</li> <li>▪ Identifier les facteurs clés de la qualité de vie au travail</li> <li>▪ Prévenir les risques professionnels liés à l’organisation de la chaîne d’information, aux nouveaux modes de fonctionnements et aux nouvelles pratiques associées</li> </ul>
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adapter et développer les compétences requises pour assurer les activités et répondre aux objectifs de la chaîne d’information</li> <li>▪ Conforter et développer les compétences numériques appliquées au domaine de l’information</li> <li>▪ Former les collaborateurs concernés (journalistes et techniques) aux outils nécessaires à la réalisation de leurs missions</li> <li>▪ Former aux nouveaux outils liés à la chaîne d’information</li> <li>▪ Préparer et former aux nouveaux modes de fonctionnements, de coopération et aux nouvelles pratiques</li> </ul>

Nature d'impact	Actions d'accompagnement
Performances et mode de reconnaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner les efforts de formalisation (compte-rendu conférence critique, retour d’expérience etc.)</li> </ul>
Mode de management	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communiquer sur la ligne managériale</li> <li>▪ Accompagner la création d’une culture managériale commune</li> <li>▪ Préciser les objectifs et responsabilités de chaque manager, les accompagner dans leur prise de fonctions, les soutenir et leur apporter les expertises et outils nécessaires</li> <li>▪ Renforcer les compétences managériales de l’ensemble des managers (pratiques, posture, comportement)</li> <li>▪ Faciliter et encourager la communication des managers avec leurs équipes</li> <li>▪ Accompagner la gestion humaine des équipes : planification, répartition de la charge de travail, organisation du temps de travail, gestion et évolution des compétences etc.</li> <li>▪ Optimiser la planification et la gestion opérationnelle des ressources</li> </ul>

#### 4.1.2. LES POPULATIONS IDENTIFIEES

Plusieurs populations ont été identifiées comme étant impactées par le projet de la chaîne d’information :

Population impactée	Objectifs de l'accompagnement
Tous les collaborateurs de la Direction de l’Information	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communiquer largement sur le projet à chaque phase de son avancement</li> <li>▪ Expliquer les missions et enjeux de la chaîne d’information</li> <li>▪ Impliquer les équipes, encourager leur collaboration et leur coopération</li> <li>▪ Développer un sentiment d’appartenance</li> <li>▪ Accompagner les mobilités, les changements d’organisation du temps de travail et l’évolution des pratiques des équipes concernées</li> </ul>
L’équipe de Direction de la chaîne d’information	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construire et partager les valeurs de la chaîne d’information</li> <li>▪ Partager la ligne éditoriale et les cahiers des charges de la chaîne</li> <li>▪ Accompagner dans la définition des feuilles de route et des objectifs de la ligne managériale</li> <li>▪ Communiquer auprès des équipes, créer une cohésion et de la coopération</li> <li>▪ Adapter les modes de management et d’accompagnement du projet</li> <li>▪ Créer et insuffler une culture managériale commune</li> </ul>
La ligne managériale de la chaîne d’information	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S’appropriier et partager les valeurs de la chaîne d’information</li> <li>▪ Donner les outils nécessaires pour accompagner leurs équipes dans l’évolution des pratiques et les nouveaux modes de fonctionnement</li> <li>▪ Accompagner leurs prises de fonctions</li> <li>▪ Communiquer auprès des équipes, créer une cohésion et de la coopération</li> <li>▪ Impliquer les managers dans la construction d’une culture managériale commune</li> <li>▪ Impliquer les managers dans la formalisation des nouvelles pratiques et nouveaux modes de fonctionnement</li> <li>▪ Accompagner la gestion humaine des équipes</li> </ul>

Population impactée	Objectifs de l'accompagnement
Les collaborateurs de la chaîne d’information (équipe dédiée)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communiquer largement sur le projet à chaque phase de son avancement</li> <li>▪ Expliquer les missions et enjeux de la chaîne d’information</li> <li>▪ Impliquer les équipes, encourager leur collaboration et leur coopération</li> <li>▪ Développer un sentiment d’appartenance</li> <li>▪ Accompagner les équipes dans le changement de fonctionnement et l’évolution des pratiques</li> <li>▪ Développer les compétences et former les équipes aux nouveaux outils</li> </ul>
Les collaborateurs de la direction Fabrication et Technologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communiquer largement sur le projet à chaque phase de son avancement</li> <li>▪ Expliquer les missions et enjeux de la chaîne d’information</li> <li>▪ Impliquer les équipes, encourager leur collaboration et leur coopération</li> <li>▪ Développer un sentiment d’appartenance</li> <li>▪ Accompagner les équipes dans l’évolution des modalités d’exploitation et des pratiques</li> <li>▪ Développer les compétences et former les équipes aux nouveaux outils</li> </ul>
Les collaborateurs de la Direction des Sports	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communiquer largement sur le projet à chaque phase de son avancement</li> <li>▪ Expliquer les missions et enjeux de la chaîne d’information</li> <li>▪ Impliquer les équipes, encourager leur collaboration et leur coopération</li> <li>▪ Accompagner les équipes dans l’évolution des modalités d’exploitation et des pratiques</li> <li>▪ Développer les compétences et former les équipes aux nouveaux outils</li> </ul>
Les collaborateurs de FTR et de la rédaction de Malakoff	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communiquer largement sur le projet à chaque phase de son avancement</li> <li>▪ Impliquer les équipes, encourager leur collaboration et leur coopération</li> <li>▪ Accompagner les équipes dans l’évolution des modalités d’exploitation et des pratiques</li> <li>▪ Développer les compétences et former les équipes aux nouveaux outils</li> </ul>
Populations RH de la Direction de l’Information et de la direction Fabrication et Technologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travailler sur une évolution de l’organisation des équipes RH qui auront la charge d’assurer l’ensemble du processus relatif au recrutement, au développement des compétences et à la gestion des collaborateurs dédiés à la chaîne d’information</li> </ul>

#### 4.1.3. LES ACTEURS DE L’ACCOMPAGNEMENT

L’équipe de direction de la chaîne d’information, mais aussi plus largement, la Direction de l’Information, la direction Fabrication et Technologies, les équipes de direction de la rédaction de Malakoff, de FTR, de la Direction des sports devraient être les premiers acteurs de l’accompagnement du projet auprès des collaborateurs.

La direction de projet aurait un rôle majeur dans la construction de la ligne éditoriale, de la charte éditoriale et dans l’élaboration des processus associés. Elle aurait la responsabilité de communiquer sur l’avancement du projet et de mobiliser les équipes. Une fois mise en place, la direction de la

chaîne d’information devrait créer et insuffler une culture managériale commune pour encourager et inciter ses managers à participer largement à l’accompagnement des collaborateurs.

La direction des ressources humaines devrait également être un acteur majeur dans l’accompagnement du projet et des équipes concernées. Elle devrait assurer l’ensemble du processus relatif au recrutement, au développement des compétences et à la gestion des collaborateurs dédiés à la chaîne d’information.

Enfin d’autres directions supports seraient largement impliquées dans le plan d’accompagnement tout au long du projet : la direction de la santé et de la qualité de vie au travail, l’organisation et l’accompagnement des projets, la communication interne, la direction Gestion et Finance.

## **4.2. DISPOSITIF DE COMMUNICATION INTERNE**

*Afin d’accompagner au mieux le lancement de la chaîne d’information, un dispositif complet de communication interne serait mis en place.*

*Il aurait pour objectifs de :*

- *Faire connaître et partager les enjeux et les objectifs du projet pour donner des repères et permettre une bonne compréhension de ses différents aspects (offre éditoriale, modes de fonctionnement, organisation...)* ;
- *favoriser l’adhésion de l’ensemble des collaborateurs de France Télévisions au projet;*
- *mobiliser les équipes concernées et développer leur coopération.*

### **4.2.1. CREATION D’OUTILS AU SERVICE DE LA COMMUNICATION SUR LE PROJET**

#### **4.2.1.1 SITE DEDIE AU PROJET SUR L’INTRANET MONESPACE**

Un site dédié au projet a d’ores et déjà été créé sur l’intranet monespace. Accessible à tous les collaborateurs de l’entreprise, quel que soit leur site d’appartenance, il a pour principaux objectifs de présenter le projet, d’informer sur son état d’avancement et de répondre aux questions que les salariés se posent.

Ce site s’articule aujourd’hui autour de 3 volets :

- une présentation synthétique du projet ;
- un espace FAQ regroupant les principales réponses aux questions posées sur le projet. La FAQ sera régulièrement actualisée et complétée ;
- une interview vidéo du Directeur déléguée à l’information en charge du projet de chaîne d’information.

Ce site a pour vocation de s’enrichir au fur et à mesure de l’avancement du projet : présentation animée sous forme de Datavisualisation, documents de référence, sujets vidéo...

#### **4.2.1.2 CREATION D'UN « BLOG INFO » SUR L'INTRANET ET ORGANISATION DE TCHATS SUR LE PROJET**

Afin de développer l'interactivité et les échanges sur le projet de chaîne d'information, la Direction de la communication interne envisagerait de mettre en place au premier semestre 2016 :

- un blog info sur l'intranet comprenant de manière périodique un article sur leur vision de l'information signé d'un membre du Comité exécutif, d'un dirigeant, d'un journaliste..., ouvert aux commentaires
- des tchats à des moments clés du calendrier du projet. Les réponses apportées lors de ces échanges en ligne seraient disponibles de manière pérenne sur le site dédié au projet sur l'intranet.

Ce dispositif pourrait permettre à tous les collaborateurs de dialoguer avec l'équipe projet, quelles que soient leur direction d'origine ou leur implantation sur le territoire.

#### **4.2.1.3 VALORISATION DU PROJET DANS LE MAGAZINE INTERNE ANTENNES**

Il est, par ailleurs, prévu de valoriser le projet dans le magazine interne à différentes étapes de son déroulement.

Une double page va être d'ores et déjà consacrée au projet dans le numéro 61 d'*Antennes* dont la parution est prévue début février.

### **4.2.2. ORGANISATION DE REUNIONS D'INFORMATION ET DE PARTAGE**

#### **4.2.2.1 PRESENTATION DU PROJET AUX SALARIES**

La communication interne prévoirait également d'organiser une présentation du projet dans le grand amphithéâtre du foyer Jacques Chancel au Siège de France Télévisions.

Cette présentation, assurée par les différents acteurs du projet, serait ouverte à tous les collaborateurs des sites parisiens.

Elle serait également captée et mise à disposition en streaming sur l'intranet monospace pour permettre au plus grand nombre de salariés de la consulter.

Par ailleurs, des présentations seraient également organisées à Malakoff et à Vaise.

#### **4.2.2.2 PARTICIPATION DE LA DIRECTION DU PROJET AUX « RENDEZ-VOUS DE L'INFO »**

La direction de projet pourrait s'associer aux « Rendez-vous de l'info » ouverts à tous les salariés des sites parisiens dont la vocation est de faire intervenir des personnalités sur l'évolution des usages et des modes de couverture de l'actualité dans un contexte de forte concurrence.

Elle pourrait venir échanger sur le projet avec les collaborateurs présents dans le cadre d'ateliers organisés au foyer Jacques Chancel.

#### **4.2.2.3 TOURNEE DES COMITES DE DIRECTION DE L’ENTREPRISE**

L’équipe projet serait amenée à présenter le projet de chaîne d’information à l’ensemble des comités de direction de l’entreprise à partir de la fin janvier 2016.

#### **4.2.2.4 DISPOSITIFS SPECIFIQUES POUR LES MANAGERS**

Un dispositif de communication spécifique pourrait être déployé dédié aux managers concernés ainsi qu’à l’ensemble des managers.

### **4.3. MISE EN PLACE DE GROUPES DE TRAVAIL**

*Le lancement de la nouvelle offre impliquerait, en amont, en phase projet, la mise en place de groupes de travail pour le préparer et le sécuriser.*

Côté éditorial, ces groupes devraient permettre de garantir une cohérence globale de l’offre construite à partir de sources et contributeurs divers, mais aussi de tester les formats, les interactions entre les contenus et la mécanique d’antenne.

Côté technique, il s’agirait d’échanger sur les modes d’exploitation découlant des solutions qui seraient retenues, de mettre en place les processus de fonctionnement et de tester les modes d’exploitation.

Il conviendrait également d’organiser des comités transverses pour valider les modes de fonctionnement entre les équipes éditoriales et techniques et la bonne adéquation des processus.

Afin d’éprouver l’ensemble du fonctionnement de la chaîne d’information, des phases de répétitions « à blanc » seraient également programmées à la fin du printemps et pendant l’été à l’issue du processus d’information/consultation.

L’équipe projet aura vocation à accompagner et planifier l’organisation de ces groupes de travail en désignant, notamment, des référents par grands chantiers opérationnels. Elle sera amenée elle-même à se renforcer dans un court-terme en accueillant de nouvelles compétences détachées à temps plein (rédacteur en chef ; responsable d’édition et assistant(e) de rédaction).



## 4.4. DISPOSITIF DE RECRUTEMENT ET MOBILITE

*La force du projet est évidemment de s’appuyer sur la puissance de nos équipes rédactionnelles sur tout le territoire national (en métropole et en outre-mer), mais aussi à l’étranger.*

*Cependant, il faudrait une équipe dédiée permettant à la fois :*

- *d’organiser la valorisation de tous ces contenus ;*
- *de les mettre en cohérence avec la ligne éditoriale de la chaîne ;*
- *de prendre en charge la fabrication du flux linéaire rythmé par des rendez-vous d’actualité.*

### 4.4.1. CONSTRUCTION DE L’EQUIPE EDITORIALE DEDIEE

Le projet valoriserait, en premier lieu, le travail déjà réalisé par l’ensemble des collaborateurs des rédactions du groupe. En ce qui concerne la construction de l’équipe dédiée, une logique de redéploiement des compétences internes et de mobilité serait privilégiée avec, si besoin, un accompagnement en formation. Les postes de rédacteur information continue pourraient être ouverts à des personnels provenant de métiers techniques. Le projet pourrait aussi nécessiter de recourir à des ressources externes pour certaines compétences et afin de ne pas fragiliser les organisations internes lorsqu’elles fonctionnent en flux tendu.

La direction des ressources humaines serait sollicitée pour organiser les campagnes de recrutement / mobilité, dans le respect des procédures en vigueur dans l’entreprise. Elle lancerait des appels à candidatures par le biais de publications de postes, organiserait des comités carrières et comités mobilité dédiés à la composition des équipes de la chaîne d’information.

Afin de faciliter les mobilités, dans un premier temps elle organiserait des détachements, avec la possibilité en cas de besoin, de recourir à des CDD dans les directions d’origine.

Elle pourrait par ailleurs, recourir à des recrutements externes ciblés sur quelques profils (exemple : journaliste rédacteur – chaîne d’information ; journaliste réseaux sociaux... ).

### 4.4.2. RENFORT DES EQUIPES TECHNIQUES

La chaîne d’information s’appuierait avant tout sur les métiers et compétences existants dans l’entreprise. Cependant, cette nouvelle offre d’information en continu et disponible 7j/7 nécessiterait également de nouvelles modalités d’exploitation et une redistribution des tâches entre les différents techniciens en régie.

Afin de faciliter la mise en place des nouveaux dispositifs techniques et l’extension des plages d’utilisation des outils (nouveaux ou existants), des renforts seraient prévus pour :

- la Direction des Supports Opérationnels en charge de la maintenance ;
- la Direction Ingénierie & Systèmes d’Information / Ingénierie Process, pour assurer le support de 3<sup>ème</sup> niveau (coordination et pilotage des fournisseurs, évolution des systèmes techniques) ;
- les équipes d’exploitation et de production ;
- l’équipe du Nodal.

Pour garantir le lancement de la chaîne d’information dans les meilleures conditions, l’organisation se porterait dans un premier temps sur la mise en œuvre d’une équipe technique dédiée, qui permettrait :

- le développement des compétences, avec un nombre maîtrisé de collaborateurs à former et une montée en compétence plus rapide ;
- la connaissance indispensable de l’antenne et des interlocuteurs journalistes, particulièrement dans les phases de démarrage ;
- la définition des postes spécifiques, adaptés aux besoins de la chaîne d’information.

Dans le cadre des solutions techniques dédiées, il serait demandé au fournisseur retenu une prestation d’accompagnement et de support aux équipes internes.

La direction des ressources humaines serait sollicitée pour organiser les campagnes de recrutement / mobilité, dans le respect des procédures en vigueur dans l’entreprise. Elle lancerait des appels à candidatures par le biais de publications de postes, organiserait des comités carrières et comités mobilité dédiés à la composition des équipes de la chaîne d’information.

Elle devrait accompagner les mobilités des techniciens pour faciliter les rotations de personnels souhaitant diversifier leurs activités, dans le respect de l’exigence de qualité et de continuité de l’antenne attendue. Dans ce cadre, les collaborateurs de l’équipe dédiée auraient, à l’issue d’une période d’un an passée au sein de la chaîne information, une priorité absolue sur les éventuels postes vacants de leur service et emploi d’origine (avant leur arrivée au sein de l’équipe dédiée « chaîne info »).

#### **4.4.3. DISPOSITIF D’ACCOMPAGNEMENT LIE A LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE**

La direction des ressources humaines s’engagerait à faciliter les détachements et à accompagner les mobilités des personnels des régions et de l’outre-mer en activant les modalités prévues par le passeport mobilité.

Le passeport mobilité prévoit :

- la prise en charge des frais de déménagement (dans la limite des volumes, déterminés selon la composition familiale) ;
- une indemnité de frais de transport ;
- une indemnité d’installation ;
- des frais de mission ;
- la prise en charge des frais liés au voyage de reconnaissance ;
- une contribution aux frais de logement dans la nouvelle zone d’affectation ;
- une indemnité de double résidence.

## 4.5. DISPOSITIF DE FORMATION

*Afin d'accompagner au mieux les collaborateurs contributeurs de la nouvelle chaîne, un plan de formation spécifique serait mis en œuvre. Les objectifs de cet accompagnement en formation seraient multiples. Ils viseraient notamment à :*

- *impulser une dynamique d'équipe et développer la coopération ;*
- *engager l'encadrement et les collaborateurs dans la mise en œuvre du projet ;*
- *faciliter la mise en œuvre des nouvelles pratiques et des nouveaux modes de fonctionnement ;*
- *permettre d'acquérir ou de renforcer les compétences nécessaires à la réalisation des objectifs ;*
- *accompagner la ligne managériale et renforcer ses pratiques.*

*Des formations spécifiques pourraient également être organisées, pour répondre à des besoins individuels, en fonction des profils et des niveaux de compétences attendus.*

*Le plan de formation devrait être déployé dès le deuxième trimestre, afin de permettre aux équipes d'être prêtes pour les phases de tests et d'antennes à blanc prévues pour l'été 2016.*

### **4.5.1. ORGANISATION D'UN SEMINAIRE D'INTEGRATION (PAR PHASES D'INTEGRATION DES EQUIPES)**

Un séminaire d'intégration serait organisé par phases d'intégration des équipes afin de présenter les enjeux et objectifs de la chaîne d'information, de présenter et expliquer les nouveaux modes de fonctionnement, les rôles et les missions de chacun et de faire un point d'étape sur l'avancement du projet.

### **4.5.2. ACCOMPAGNEMENT DE LA LIGNE MANAGERIALE**

En complément de l'offre de formation déjà existante à l'Université France Télévisions (prise de fonction, management de proximité, les clés d'un management efficace etc.), des modules de formation spécifiques seraient développés, pour les managers, en fonction des profils et des écarts de compétences identifiés.

Le plan d'accompagnement des managers devrait leur permettre à la fois :

- de participer à la création d'une culture managériale commune ;
- de les préparer à leurs prises de fonctions ;
- de les outiller pour accompagner leurs équipes dans la mise en œuvre des nouveaux modes de fonctionnement liés à la chaîne d'information en continu.

### **4.5.3. ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES EDITORIALES**

Le plan de formation des équipes éditoriales serait organisé selon 3 thématiques principales :

- un accompagnement spécifique pour comprendre et s'appropriier les nouvelles pratiques liées à la chaîne d'information ;
- des formations « cœur de métier » (numérique, nouvelles écritures, nouveaux formats, édition numérique, média planning, indexation médias, gestion stocks médias...) ;

- des formations « outils » et « nouveaux outils » (montage, mixage, trucage, infographie, conducteur, synthé...).

Par ailleurs, l’équipe managériale serait largement impliquée dans l’accompagnement et la formation des collaborateurs de la chaîne d’information. Cette contribution devrait permettre la création de synergie au sein des équipes et faciliter l’appropriation des nouveaux modes de fonctionnement.

#### **4.5.4. ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES TECHNIQUES**

Le plan de formation des équipes techniques s’articulerait également autour de 3 thématiques principales :

- un accompagnement des équipes au nouveau mode d’exploitation (innovant dans sa forme, sa captation, sa diffusion... ) ;
- des formations « cœur de métier » (numérique, nouvelles écritures, nouveaux formats, édition numérique, média planning, indexation médias, gestion stocks médias... ) ;
- des formations aux nouveaux équipements mis en place.

En complément des formations, des phases de répétitions seraient planifiées pour rôder et sécuriser les processus d’exploitation avant la prise d’antenne.

#### **4.5.5. RECONVERSIONS ET EVOLUTIONS**

La mise en place de la nouvelle offre pourrait également ouvrir des possibilités de reconversions et d’évolution aux différentes populations. Des passerelles entre les métiers seraient possibles, en fonction des profils, des besoins de l’organisation et sur des métiers ciblés tels que les « rédacteurs information continue ».

## **4.6. SANTE ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

*Le lancement de la chaîne d’information en continu devrait générer des changements au sein des différentes directions de France Télévisions, qu’ils soient directement liés aux activités de la chaîne ou associés à son fonctionnement dans l’environnement de l’entreprise.*

*La direction déléguée à la santé et à la qualité de vie au travail, associé au projet dès son lancement, proposera un accompagnement des différentes entités concernées par ces impacts, en matière de sécurité, de santé et de qualité de vie au travail.*

#### **4.6.1. ACCOMPAGNEMENT EN MATIERE DE SANTE ET DE SECURITE**

Les ingénieurs sécurité accompagnent les animateurs prévention sécurité (APS) dans la mise à jour du document unique d’évaluation des risques professionnels (DUER) et dans l’élaboration du programme de prévention des risques (PAPRI Pact) associé. Les actions suivantes pourraient être mises en œuvre :

- la mise à jour, si nécessaire, d’unités de travail dans le cadre du DUER ;

- l’actualisation des évaluations des risques de ces unités de travail et du PAPRIACT associé.

#### **4.6.2. ACCOMPAGNEMENT EN MATIERE DE SANTE ET DE QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

La direction déléguée à la santé et à la qualité de vie au travail pourrait apporter un appui aux managers en les outillant et en les aidant à poser un cadre organisationnel clair, favorisant la santé, la qualité de vie au travail et la performance des collaborateurs.

Cette contribution pourrait se faire au regard des besoins identifiés dans le plan d’accompagnement général, à l’aide de la grille d’analyse des conséquences humaines adaptée aux spécificités du projet de la chaîne d’information.

Elle proposerait les accompagnements suivants :

<p><b>Pour les managers</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en place des ateliers type Equip’action</li> <li>▪ Permettre au manager d’identifier ses ressources parmi les directions supports afin de trouver un appui en cas de difficulté</li> <li>▪ Accompagner le manager dans son nouveau mode de management et veiller à ce que l’organisation du service soit claire</li> <li>▪ En coordination avec l’UFTV, proposer des formations adaptées (ex : <i>la gestion du stress lié à la gestion d’une antenne en continu</i>)</li> <li>▪ Contribuer au développement d’un esprit d’équipe et d’une cohésion d’équipe grâce à des actions de « team building »</li> </ul>
<p><b>Pour les collaborateurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En coordination avec l’UFTV, accompagner les collaborateurs pour faire face à l’évolution des métiers</li> <li>▪ Travailler avec l’équipe projet pour clarifier la répartition du temps de travail entre l’activité dédiée à la chaîne d’information et les autres activités</li> <li>▪ Permettre aux collaborateurs d’identifier les ressources potentielles pour faire face aux difficultés rencontrées.</li> </ul>

La direction déléguée à la santé et à la qualité de vie au travail propose également d’accompagner les managers dans un travail de co-construction de leur mode de management, en identifiant leurs marges de manœuvre, afin de garantir la qualité de vie de leurs collaborateurs.

La DDSQVT pourrait concevoir et animer des ateliers, de sensibilisation et d’échange entre managers dans les domaines suivants :

- les facteurs de protection de la santé et de développement de la qualité de vie au travail dans le projet ;
- la performance individuelle et collective par une organisation du travail innovante et adaptée ;
- la créativité et l’innovation individuelle et collective grâce à un management qui permet la confrontation des idées de façon sereine et respectueuse.

### 4.6.3. ACCOMPAGNEMENT EN MATIERE DE SANTE ET D’ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

La direction déléguée à la santé et à la qualité de vie au travail propose de contribuer à la définition d’un environnement de travail, facteur clé de la qualité des relations humaines et de la performance individuelle et collective.

Les accompagnements proposés pourraient être les suivants :

<b>La procédure d’accompagnement d’aménagement des lieux de travail</b>	Mettre en œuvre la procédure d’accompagnement de l’aménagement des lieux de travail dans les différentes phases du projet et de déploiement.
<b>La grille d’analyse des conséquences humaines</b>	Appliquer la grille d’analyse des conséquences humaines d’un déménagement, après l’avoir adaptée aux spécificités du projet de la chaîne d’information.
<b>L’intervention Ergonomique</b>	<p>Associer pleinement l’ergonome de France Télévisions dès les réflexions sur l’espace commun pour qu’elle effectue des préconisations à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d’observations des situations de travail et des retours d’expérience sur d’autres projets FTV</li> <li>- des recommandations du groupe d’étude de l’Observatoire de la Santé sur les open-spaces</li> </ul> <p>Types de recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- espaces de travail (circulations, aménagement, lieux de réunion, espaces de confidentialité ...)</li> <li>- postes de travail (dimensionnement et conception des postes, travail sur écran, mobilier ...)</li> <li>- facteurs d’ambiance (sonore, lumineuse et thermique)</li> </ul>

## 5. MODE DE FINANCEMENT ET CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

---

### 5.1. MODE DE FINANCEMENT

Il s’agit de distinguer **plusieurs volets dans le budget global du projet** :

- les coûts spécifiques liés au lancement de cette nouvelle offre : investissements financiers ; travaux ; recours à des CDD ponctuellement le temps que les collaborateurs internes soient formés ;
- les coûts fixes en vitesse de croisière ;
- les apports des contributeurs internes et externes qui passent par de l’approvisionnement en contenus que ce soit des images ou des PAD, et par de la mobilisation en industrie (moyens humains et techniques).

Ce budget doit être financé par les apports en industrie des partenaires, par des redéploiements en interne et par des investissements financiers limités de France Télévisions et de Radio France. Le budget pluriannuel prévisionnel de la chaîne d’information sera soumis au Conseil d’Administration de France Télévisions de février 2016. Il précisera les redéploiements nécessaires en interne et les éventuels coûts supplémentaires à financer. Dans tous les cas, ce budget sera maîtrisé afin de s’inscrire dans la trajectoire financière de l’entreprise, prévue avec l’Etat.

**Pour 2016, une enveloppe de 6 millions d’euros** a d’ores et déjà été dégagée sur le budget de l’année pour financer d’éventuels coûts supplémentaires.







CONFIDENTIEL – France Télévisions – Projet chaîne d’information

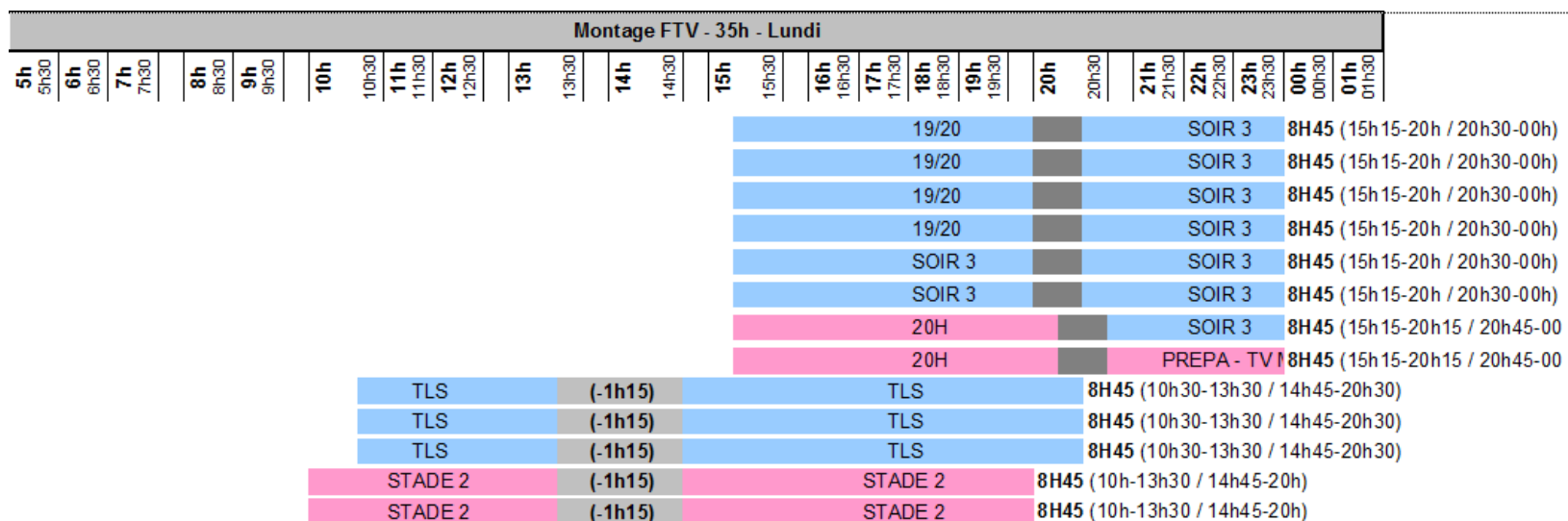


Fig. 27bis – Organisation actuelle de l’activité montage DRM – 2/2

Organisation de l'activité envisagée

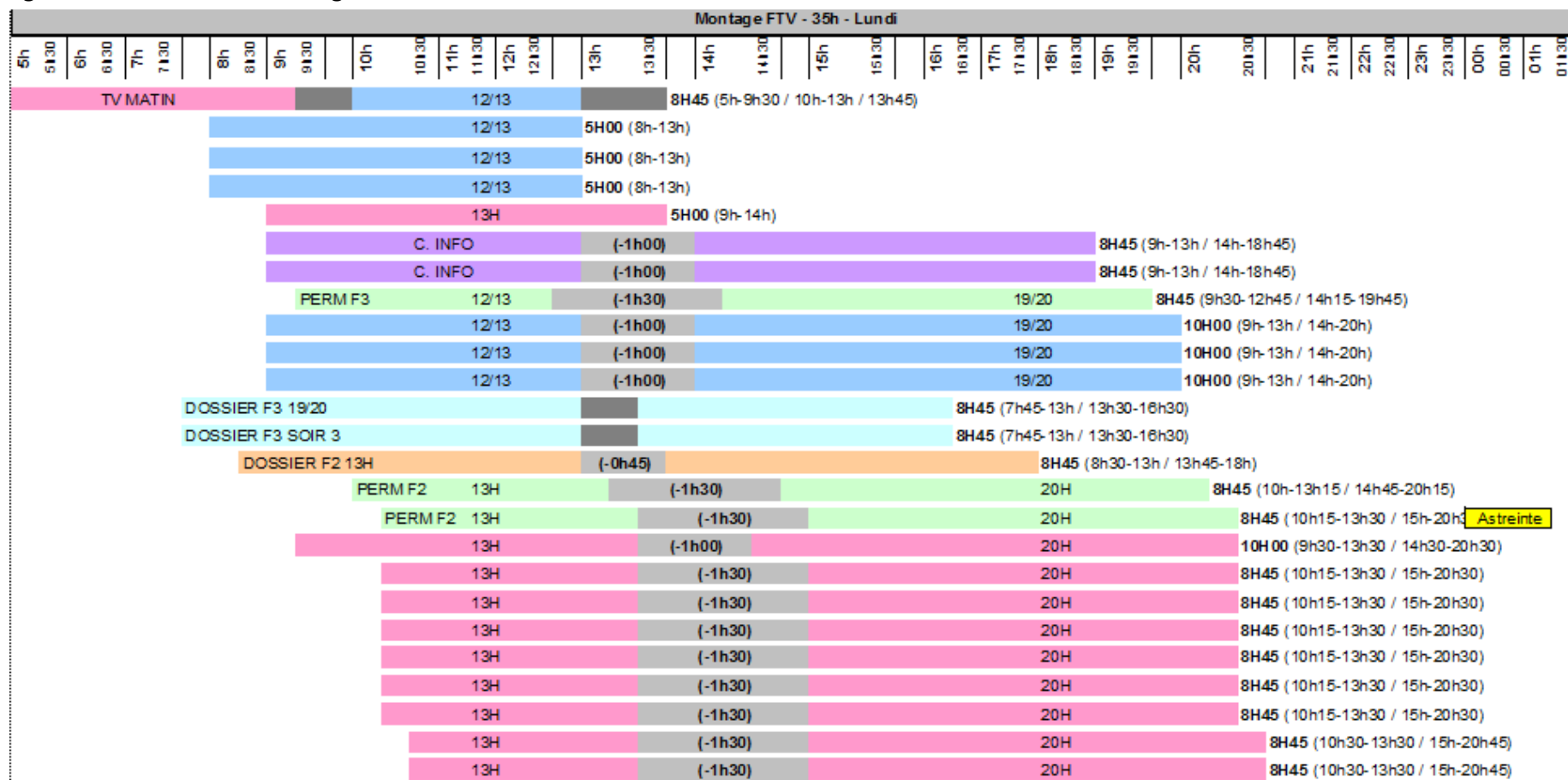


Fig. 28 – Organisation envisagée de l'activité montage DRM pour la chaîne d'information– 1/2

CONFIDENTIEL – France Télévisions – Projet chaîne d'information

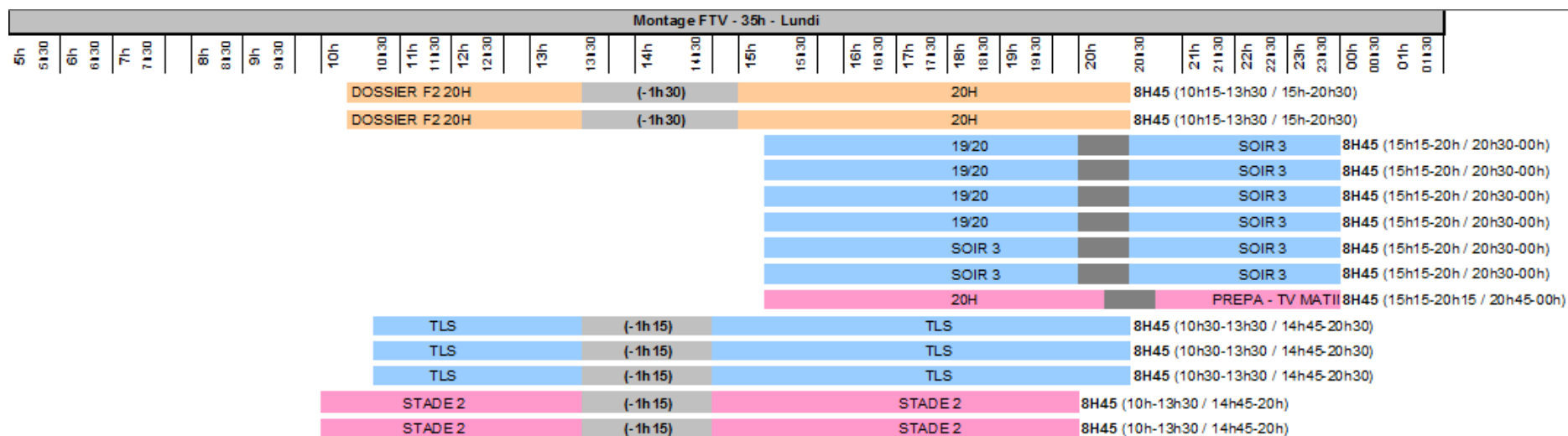


Fig. 28bis – Organisation envisagée de l'activité montage DRM pour la chaîne d'information– 2/2